



HAL
open science

Tombes à fossé circulaire et chemins de la fin du premier âge du Fer à la Pailleterie, ZAC du Parc de l'Aéroport à Pérois (Hérault) : nouvelles données sur les pratiques funéraires protohistoriques des plaines languedociennes

Isabelle Daveau, Bernard Dedet, Sophie Martin

► To cite this version:

Isabelle Daveau, Bernard Dedet, Sophie Martin. Tombes à fossé circulaire et chemins de la fin du premier âge du Fer à la Pailleterie, ZAC du Parc de l'Aéroport à Pérois (Hérault) : nouvelles données sur les pratiques funéraires protohistoriques des plaines languedociennes. *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2014, 71 (2), pp.3-46. hal-01930520

HAL Id: hal-01930520

<https://hal.science/hal-01930520>

Submitted on 9 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Tombes à fossé circulaire et chemins de la fin du premier âge du Fer à la Pailletrice, ZAC du Parc de l'Aéroport à Pérols (Hérault)

Nouvelles données sur les pratiques funéraires protohistoriques des plaines languedociennes

Isabelle DAVEAU* et Bernard DEDET**

avec la collaboration de Sophie MARTIN***

Mots-clés. *Sud de la France, Languedoc, âge du Fer, pratiques funéraires, os humains, œnochoé, bassin, simpulum, voie.*

Résumé. *Les tombes du milieu de l'âge du Fer des plaines languedociennes sont encore fort mal connues. La fouille préventive menée en 2004 sur le site de la Pailletrice, à Pérols, près de Montpellier, a livré quatre tombes à fossé circulaire de la fin du VI^e s. et du début du V^e s. av. J.-C. Ces structures sont groupées à proximité immédiate d'un chemin empierré, attesté dès le dernier quart du VI^e s. av. J.-C. Pour la première fois dans cette région, l'état de conservation du gisement permet d'affirmer le caractère funéraire de tels cercles fossoyés. Le monument le mieux conservé montre un fossé périphérique limitant un tumulus de terre très bas, vers le centre duquel se trouvent un dépôt secondaire de crémation avec son ossuaire et les restes de deux vases en bronze, ainsi qu'une fosse peu profonde contenant des résidus du bûcher. Dans les fossés de tous ces monuments sont conservés des restes plus ou moins nombreux d'amphores et de vases à boire, témoins de possibles cérémonies auprès des tombeaux. Les données livrées par ce gisement sont insérées dans le contexte des pratiques funéraires du premier âge du Fer du Languedoc oriental.*

Keywords. *South of France, Languedoc, human bones, œnochoé, basin, simpulum, path.*

Abstract. *Graves dating from the Middle Iron Age in the Languedocian plains remain little known. The preventive excavation conducted in 2004 at la Pailletrice in Pérols, close to Montpellier, uncovered four graves with circular pits from the end of the VIth c. BC and the early Vth c. BC They are gathered next to a stone path, testified from the last quarter of the VIth c. B.C. For the first time in this area, the vestiges have been preserved enough to assess the funerary characteristics of such circular pits. The best preserved monument shows a peripheral ditch marking out a very low earth barrow with a secondary cremation deposit next to its centre, an ossuary with the remains of two bronze vases, and a shallow pit containing residues from the pyre. A series of amphorae and drinking vessels remains have been preserved in all these pits, likely proof of rituals performed next to the graves. The data these vestiges revealed is then integrated within the context of funerary practices during the first Iron Age in eastern Languedoc.*

Translation: Cécile TUARZE

* Inrap Méditerranée et UMR 5140 du CNRS, « Archéologie des Sociétés méditerranéennes », Montpellier-Lattes, Université Montpellier III, Centre archéologique Inrap, ZAC des Jalassières, 105 rue Serpentine, F-13510 Eguilles. Courriel : isabelle.daveau@inrap.fr

** Directeur de recherche émérite au CNRS, UMR 5140, « Archéologie des Sociétés méditerranéennes », Université Montpellier III, 390 avenue de Pérols, F-34970 Lattes. Courriel : bernard.dedet@cnrs.fr

*** Inrap Méditerranée et UMR 5140 du CNRS, « Archéologie des Sociétés méditerranéennes », Montpellier-Lattes, Université Montpellier III, Centre archéologique Inrap, 3 rue de l'Acropole, F-34420, Villeneuve-lès-Béziers. Courriel : sophie.martin@inrap.fr

En Languedoc oriental, jusqu'à ces dernières années, les pratiques funéraires du premier âge du Fer étaient surtout documentées dans les collines et plateaux calcaires de l'arrière-pays. La vaste plaine littorale, du bas-Rhône à l'étang de Thau, pourtant si riche d'habitats, parfois importants, est restée longtemps particulièrement méconnue en la matière. Bien sûr, il ne s'agissait là que d'un état des recherches, les tombes en milieu alluvial arasées par les labours étant impossibles à repérer, au contraire de celles qui sont édifiées à la surface de sites à substrat rocheux. Or, depuis les années 1990, plusieurs opérations d'archéologie préventive commencent à combler cette lacune, notamment autour des agglomérations de Nîmes et de Montpellier où se concentre l'essentiel des travaux de construction et d'aménagements divers. C'est ainsi qu'un certain nombre de structures attribuables au premier âge du Fer, couramment appelées « enclos circulaires fossoyés », ont été mises au jour en plusieurs lieux de cette région basse. Mais, presque partout, l'arasement consécutif aux travaux agricoles privait ces dispositifs des éléments incontestables permettant de désigner leur fonction. Pour la première fois dans cette région, grâce à un état de conservation des structures meilleur qu'ailleurs, du moins sur une partie du site, la fouille de la Pailletrice prouve qu'il s'agit bien de tombes et de monuments funéraires. Datés de la fin du VI^e s. av. J.-C. et du début du siècle suivant, ceux-ci sont groupés à proximité immédiate d'un chemin attesté dès le dernier quart du VI^e s. av. J.-C.

Le présent article propose une analyse des vestiges disponibles pour l'époque protohistorique : voie et tombes. Les pratiques sépulcrales font également l'objet d'une étude détaillée. Ce complexe est ensuite replacé dans le contexte funéraire du Languedoc oriental et de la basse vallée du Rhône, plaine littorale mais aussi intérieure de la région. Il est également inséré dans les données du territoire lattois et de son réseau de voies de communication, peu de temps avant la fondation du port de *Lattara*.

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

HISTORIQUE DES DÉCOUVERTES

Les interventions d'archéologie préventive au lieu-dit la Pailletrice ont été initiées en 2003, en prévision de l'aménagement de la ZAC du Parc de l'Aéroport. La première tranche de diagnostic, portant sur 16 ha, a permis la découverte de deux voies romaines d'orientations divergentes (Henry dir., 2003). L'opération de fouille, menée en 2004, avait pour objectif l'étude détaillée de ces axes de circulation et du parcellaire associé. Le décapage de 8 000 m² a, en outre, révélé la présence d'un chemin gaulois et d'un ensemble funéraire de la fin du premier âge du Fer se développant de part et d'autre de l'une des voies (Daveau, Dedet, 2011). Ces nouvelles découvertes enrichissent considérablement la problématique du site et justifient une étude et une publication particulières. La seconde tranche de diagnostic, conduite récemment sur les terrains connexes, est venue préciser la suite du tracé des voies romaines (Scherrer, 2011). Une nouvelle intervention de fouille préventive, menée par la société Archéodunum vient de s'achever sur la parcelle voisine de notre emprise ; ses résultats viennent confirmer l'extension de la nécropole de l'âge du Fer¹.

1. Aimable communication orale de F. Ruzzu (Archéodunum).

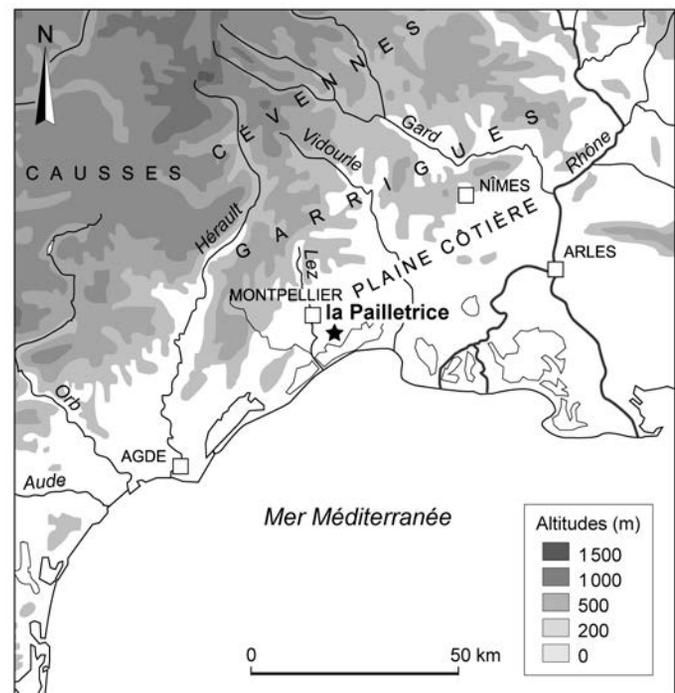


Fig. 1 – Localisation du site de la Pailletrice à Pérols, Hérault (DAO : B. Dedet, CNRS).

CONTEXTE PHYSIQUE

À 5 km au sud-est du centre historique de Montpellier et à 3 km au nord-est des portes de *Lattara*, le site de la Pailletrice se développe au pied du versant nord-est de la Butte de Pérols (fig. 1). Cette ancienne terrasse du système rhodano-durancien, orientée nord-sud, culmine à 20 m NGF et limite à l'ouest la basse vallée du Lez, la séparant de la plaine de Mauguio, à l'est (fig. 2). La nappe alluviale est composée majoritairement de galets de quartzite de module hétérométrique, encroûtés dans une matrice jaune rubéfiée au sommet. Cette formation, rencontrée au sud du site, coiffe le substrat pliocène, une nappe de cailloutis calcaire dans une matrice limoneuse beige affleurant au nord. L'emprise de la fouille est traversée d'ouest en est par une zone dépressionnaire d'une cinquantaine de mètres de largeur, colmatée par des limons argileux gris noirâtre. Ces sédiments, accumulés sur une puissance maximale de 0,50 m, sont attribuables à des dépôts de décantation entrecoupés d'apports colluviaux. Ils présentent des caractères d'hydromorphie et traduisent un engorgement récurrent de ce secteur durant la Protohistoire et le début de la période romaine.

L'analyse de la malacofaune de la séquence sédimentaire met en évidence un paysage très ouvert depuis le Néolithique, caractérisé par la prédominance des espèces d'herbacées, alors que les espèces forestières sont absentes, les semi-forestières plutôt rares et celles des broussailles limitées. Les escargots présents sont caractéristiques de prairies humides (*Succinella oblonga*, *Vertigo pygmaea*, *Vallonia pulchella*, *Cochlicella acuta*). Ces prairies humides impliquent une gestion de type pastorale, probablement relativement extensive – ce qui permet à la végétation herbacée haute de se régénérer. Cependant, dans certains niveaux, en fonction de l'évolution de cette gestion au cours du temps, ce sont parfois les herbacées rases et

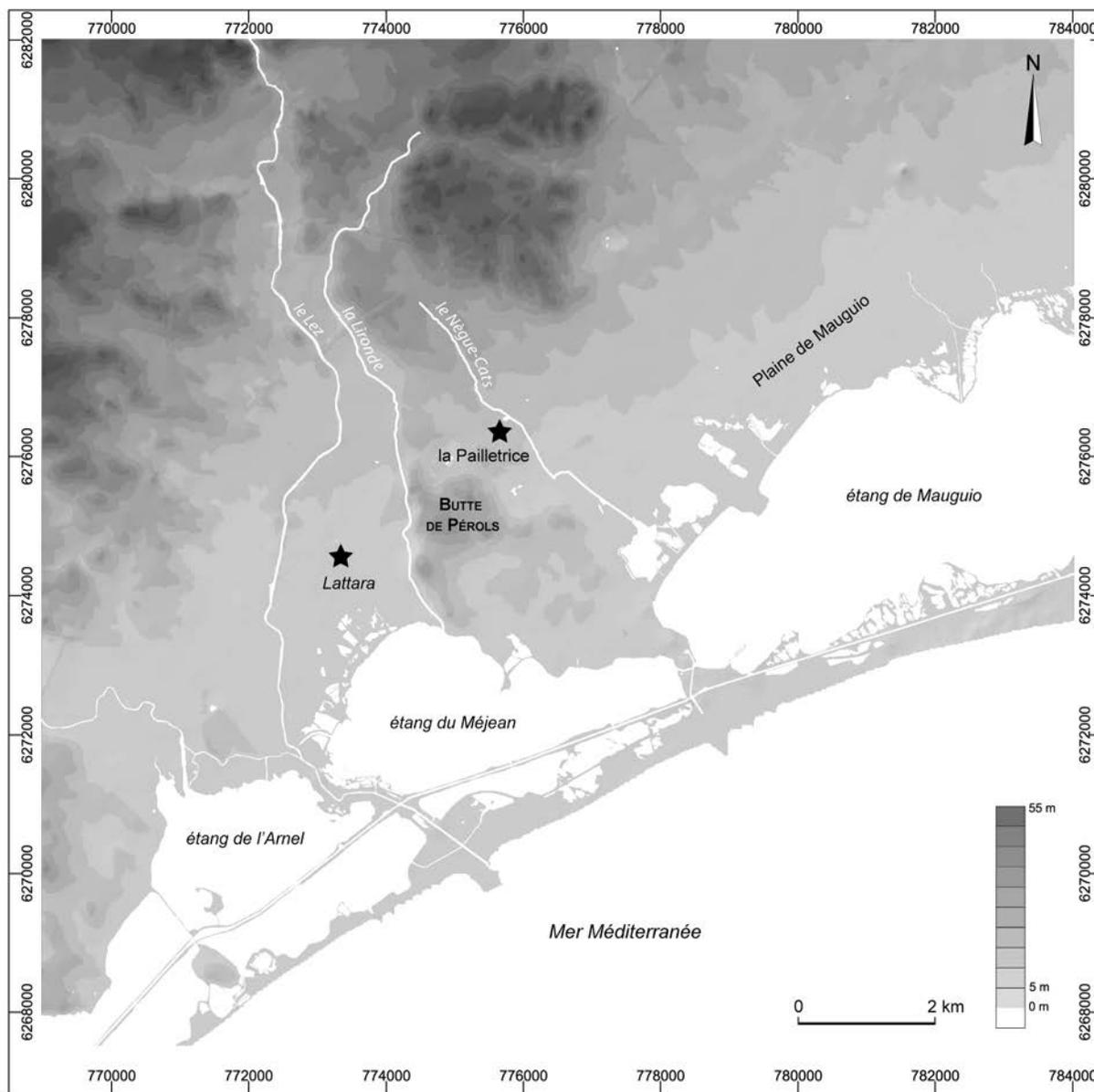


Fig. 2 – Topographie de la plaine littorale dans les environs de Lattes (DAO : I. Daveau, Inrap).

sèches qui dominent (*Candidula gigaxii* surtout) marquant une intensification temporaire de la pression pastorale. L'ensemble des assemblages malacologiques antérieurs à la mise en place des cercles funéraires, implique donc une très forte emprise des populations néolithiques et de l'âge du Bronze sur le milieu, puisque le paysage est totalement déboisé et le demeure, du fait d'une relative constance dans la pression pastorale : cette zone à vocation agropastorale est d'ores et déjà incluse dans un terroir avant le premier âge du Fer.

De nos jours, la zone basse est incisée par un cours d'eau d'origine anthropique, destiné à drainer l'étang de l'Estanel situé à 700 m à l'ouest et connecté à l'est au ruisseau du Nègue-Cats. La datation de cet aménagement, figurant sur la carte de Cassini, demeure incertaine, comprise entre la période médiévale et moderne. Son tracé emprunte l'exutoire naturel de l'étang. La sédimentation positive dans l'axe du talweg a favorisé la fossilisation des vestiges, ailleurs érodés par les pratiques aratoires.

LES VESTIGES DU PREMIER ÂGE DU FER

La présence, lors du diagnostic, de mobilier ancien en position secondaire dans les structures romaines (trois tessons d'amphores étrusque et massaliète) laissait suspecter une fréquentation antérieure. Des vestiges du premier âge du Fer, insoupçonnés lors du diagnostic, sont en effet apparus lors du décapage. À cette phase appartiennent deux chemins et quatre tombes à fossé circulaire (fig. 3).

LES CHEMINS GAULOIS

Une série d'empierrements inclus dans la séquence de colmatage du talweg a été mise au jour en bordure du ruisseau de l'Estanel. Les amas de pierres, discontinus, forment une bande de 5 à 7 m de largeur, suivie dans l'emprise sur 50 m de longueur (fig. 4 et 5). Ils signalent une zone de circulation

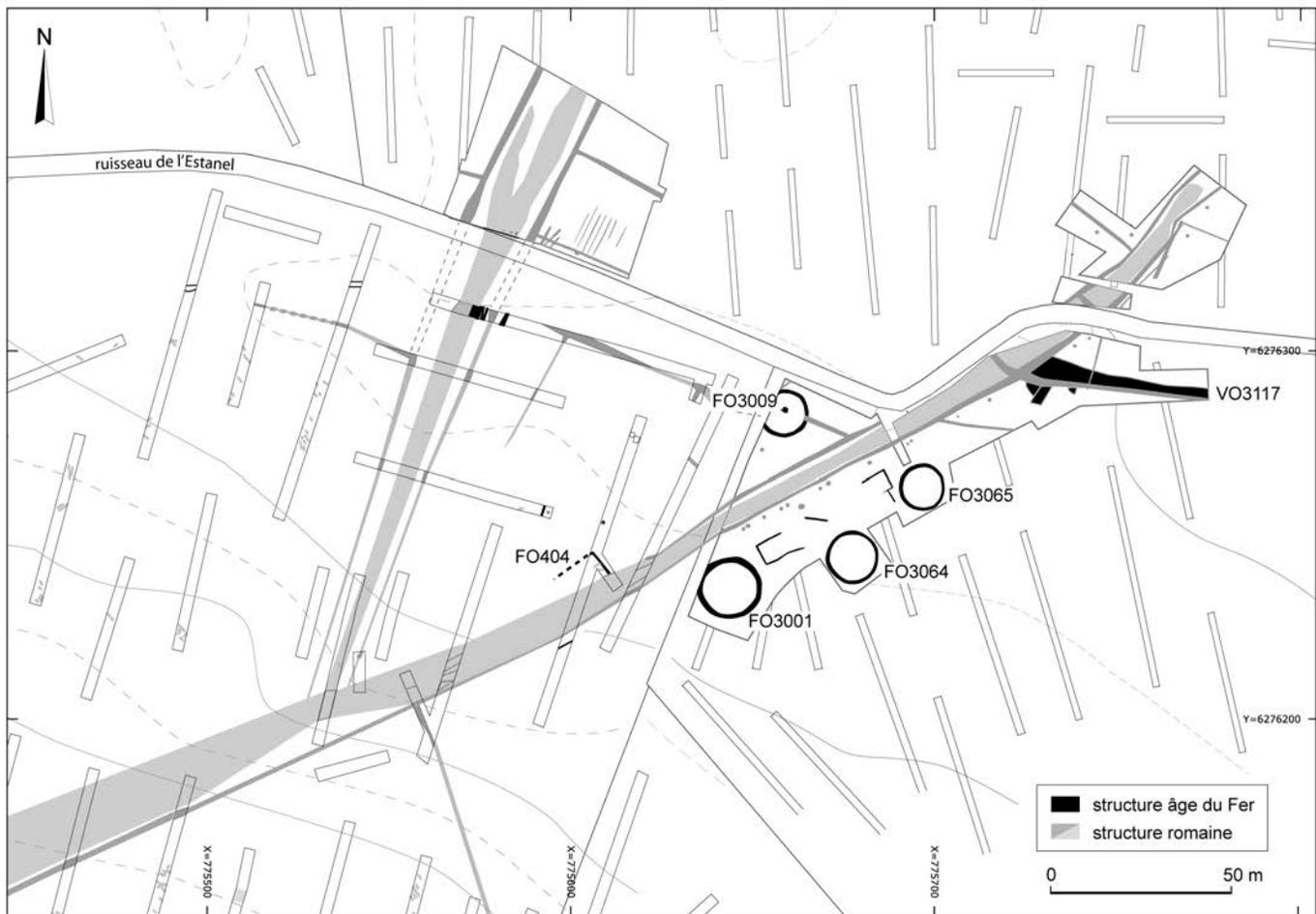


Fig. 3 – Plan des vestiges de la Pailletrice (DAO : I. Daveau et E. Saget-Basseuil, Inrap).

(VO3117), orientée approximativement est-ouest, conformément au talweg. Un diverticule (VO3118) s'en sépare pour se diriger vers le sud-ouest. Il pouvait desservir la nécropole.

STRATIGRAPHIE DU CHEMIN VO3117 : UN AXE PÉRENNE

Les empièvements du chemin se développent en surface des sédiments gris sombre comblant le talweg. Ils sont fossilisés par un horizon sablo-limoneux brun (US 3214), épais au maximum de 20 cm. Ce niveau, tronqué par les labours, correspond au colmatage terminal du bord de la dépression. Les coupes pratiquées à la pelle mécanique ont permis d'observer un fossé antérieur au chemin et suivant exactement la même orientation (fig. 6).

Ce fossé FO3250 est large de 2,20 m à 2,50 m pour une profondeur de 0,40 m. Son fond est plat ou concave et ses bords évasés. Le creusement s'ouvre en surface du sol hydromorphe (US 3223) et entame le sommet de la terrasse graveleuse sur une vingtaine de centimètres. Les premiers remplissages (US 3217, US 3241, US 3250) sont constitués de sédiments sablo-gravillonneux brun-gris, incluant des lentilles sableuses. Ces niveaux à éléments grossiers traduisent un écoulement dirigé vers l'ouest par un léger pendage du fond du creusement. La phase suivante de comblement est marquée par des apports très homogènes de limon argileux, totalement stériles, résultant du colmatage naturel de la structure après son abandon.

La présence parmi la malacofaune d'espèces aquatiques, caractéristiques des milieux temporaires-stagnants et peu profonds (*Galba truncatula*, *Anisus leucostoma* et *Gyraulus crista*), et de quelques éléments palustres (*Oxyloma elegans*, *Vertigo antivertigo*), indique des mises en eau occasionnelles du creusement en cours de comblement. Les empièvements du chemin gaulois viennent sceller le fossé avant la fin de son nivellement, moulant la surface légèrement concave de la dépression.

L'analyse de la malacofaune incluse dans la séquence de colmatage du fossé vient préciser l'évolution du couvert végétal jusqu'à l'installation du chemin. L'échantillon prélevé dans le comblement le plus ancien, vraisemblablement concomitant de la période de fonctionnement du fossé, indique un milieu très ouvert ; l'assemblage assez mixte, entre espèces d'herbacées rases et sèches (*Candidula gigaxii*) et espèces de prairies humides (*Succinella oblonga* et *Vertigo pygmaea*), témoigne d'un pastoralisme assez intensif.

L'abandon de la structure s'accompagne d'un embroussaillage progressif traduisant une baisse de la pression anthropique sur le paysage environnant, comme l'indique l'augmentation de la part des espèces de broussailles et pionnières (*Monacha* cf. *cartusiana* surtout, *Vallonia costata*, *Truncatellina callicratis*) dans les différents niveaux de comblement du fossé. Enfin, immédiatement avant l'installation du chemin, la pression agropastorale sur le paysage s'accroît à nouveau, comme le montrent la diminution des espèces



Fig. 4 – Vue générale des empierrements du chemin VO3117, depuis l'est (cliché : Th. Boyer, Park Canada).

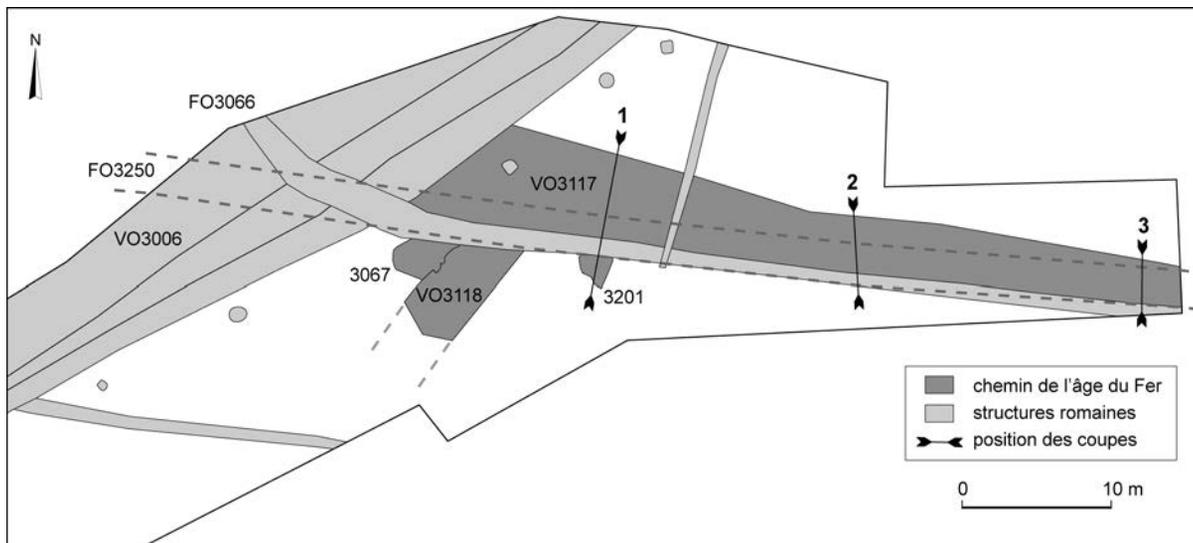


Fig. 5 – Localisation des chemins gaulois et du fossé antérieur avec implantation des coupes (DAO : I. Daveau, Inrap).

de broussailles au profit des espèces de milieux ouverts et le développement d'un marqueur rudéral/culturel (*Cerneuella virgata*).

Le profil et le tracé parfaitement linéaire de ce fossé confirment qu'il s'agit d'un creusement artificiel et non d'un chenal naturel. La très faible anthropisation du remplissage indique qu'il se trouve vraisemblablement éloigné d'un lieu

d'habitat. Il faut envisager pour cette structure un rôle en relation avec la mise en valeur des terres ou leur délimitation. L'hypothèse d'un chemin creux peut également être avancée. Le fond du creusement établi sur la terrasse graveleuse offre une surface de circulation plus dure que les limons hydromorphes. Les indices d'écoulement ne sont pas incompatibles, ceux-ci pouvant être intermittents. Le fossé pourrait donc remplir

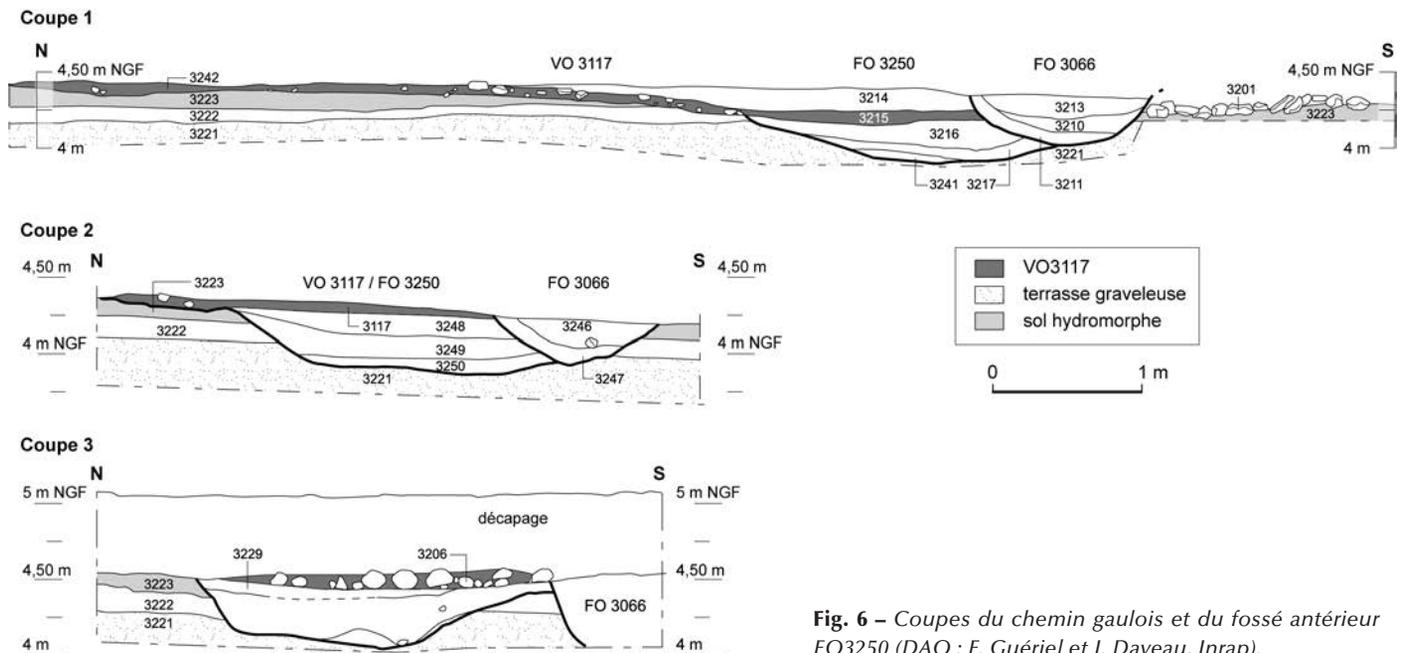


Fig. 6 – Coupes du chemin gaulois et du fossé antérieur FO3250 (DAO : F. Guériel et I. Daveau, Inrap).

la double fonction d'axe de circulation pour les hommes et les bêtes en période sèche et de canalisation des eaux de ruissellement lors des épisodes de fortes précipitations.

La date du creusement de ce fossé demeure inconnue. Le colmatage est pratiquement achevé lors de l'installation de VO3117, au début du ^v^e s. av. J.-C. La topographie des empierrements montre qu'il subsistait une très légère dépression à son emplacement (10 à 15 cm de profondeur maximale). Le tracé du chemin se superpose à celui du fossé sur toute la longueur reconnue dans l'emprise, témoignant manifestement du maintien d'une ligne de force dans la structuration du paysage.

Autour du changement d'ère, un nouveau fossé vient recouper le bord méridional du chemin de l'âge du Fer et du creusement sous-jacent, suivant exactement la même orientation (NL84°W). En dépit des cinq siècles qui les séparent, la coïncidence de tracé de ces aménagements n'est sans doute pas fortuite. Le fossé romain pérenniserait une limite encore active. Sa matérialisation a pu être maintenue par des aménagements de surface, indécélables en fouille (haie, alignement remarquable...). C'est encore la même orientation qui dirige, à une dizaine de mètres au nord, le ruisseau artificiel de l'Estanel.

CONSTITUTION DU CHEMIN

Méthodologie appliquée

Les empierrements scellés par l'horizon sablo-limoneux brun n'apparaissent que ponctuellement au niveau du décapage. Leur dégagement a nécessité un nettoyage manuel qui n'a pu être entrepris, faute de temps, sur toute la surface du chemin. Plusieurs larges fenêtres ont été dégagées, totalisant une superficie de 175 m² sur les 250 m² couverts par le chemin dans l'emprise, soit 70 %. Après nettoyage, cinq zones tests ont été délimitées pour faire l'objet d'une étude plus poussée. La nature des roches a été reportée systématiquement sur la planimétrie photo à 1/20 avant

démontage manuel. En première analyse, devant l'hétérogénéité des empierrements, nous avons envisagé qu'il pouvait s'agir de restes de constructions démantelées, voire de tombes. La fouille méticuleuse et la cartographie des pierres ne laissent apparaître aucune organisation particulière. Leur démontage n'a pas révélé d'aménagement associé. Enfin, le tamisage du sédiment prélevé au sein des empierrements ou dans les niveaux immédiatement inférieurs n'a pas livré d'esquille osseuse, charbon, ou autre élément signalant la présence de sépultures. Trois de ces zones tests concernent directement VO3117, les deux autres portent sur les empierrements le jouxtant au sud (US 3067 et US 3201) et le diverticule VO3118. Elles totalisent 90 m². Le restant a été enlevé à la mini-pelle en fin de fouille, afin d'aborder le fossé sous-jacent et de vérifier l'absence d'autres aménagements pouvant être masqués par les niveaux du chemin.

Des empierrements hétérogènes

Les concentrations, de forme irrégulière, sont constituées de pierres disposées en un lit unique sur la surface du sol hydromorphe et du fossé l'entamant (fig. 7 et 8). Les pierres, de calibre et nature variables, sont partiellement noyées dans le limon gris. Des tessons de céramiques, majoritairement d'amphores massaliètes, leur sont associés. Certains éléments apparaissent à un plan altitudinal sensiblement plus élevé, témoignant de l'irrégularité de la surface de pose. Quelques concentrations sont très denses et bien délimitées. En d'autres secteurs, elles prennent la forme d'épandages plus diffus. Les plus superficielles ont vraisemblablement été démantelées par les travaux aratoires. L'assemblage des matériaux est très variable d'un empierrement à l'autre, montrant des apports différenciés. De fait, il semble s'agir de recharges destinées à combler ponctuellement les irrégularités ou les passages les plus engorgés. La discontinuité et l'hétérogénéité des empierrements, l'absence d'ornière, ne rendent pas évidente, de prime abord, leur identification en chemin. Toutefois, les concentrations les



Fig. 7 – Détail des empièvements du chemin VO3117, vus de l'est (cliché : I. Daveau, Inrap).



Fig. 8 – Les empièvements, discontinus, moulent une surface très irrégulière. Quelques blocs, sans doute charriés par les labours, apparaissent à un plan altitudinal supérieur (cliché : I. Daveau, Inrap).

plus denses évoquent clairement des aménagements destinés à stabiliser une surface, tandis que leur disposition, au sein d'un ruban rectiligne, signale bien un axe de circulation.

Un diverticule VO3118 se sépare de la voie VO3117 pour se diriger vers le sud-ouest. Arasé dans la pente, VO3118 se perd



Fig. 9 – Le diverticule VO3118 est constitué par un niveau dense de cailloutis. Il recouvre la bordure de l'empierrement 3067, visible à droite du cliché. Au premier plan, près de la mire, le talon de lance (cliché : Ph. Gros, Inrap).

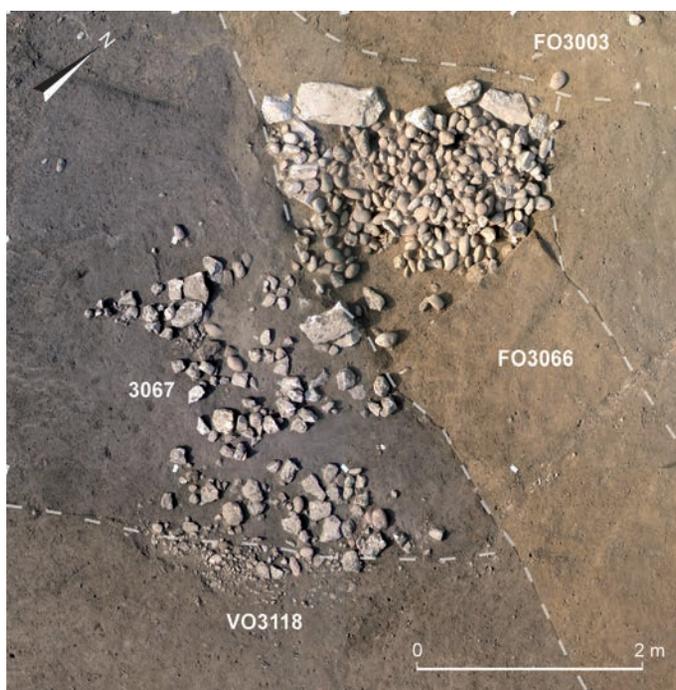


Fig. 10 – Vue zénithale du diverticule VO3118 et de l'amas 3067, recoupés par le fossé romain FO3066. Une partie des matériaux utilisés pour obturer le fossé semble provenir de l'empierrement de l'âge du Fer (cliché : Th. Boyer, Park Canada).

au bout de 7 m. La jonction entre les deux chemins est occultée par le fossé romain FO3066. Leur contemporanéité est attestée par l'homogénéité du mobilier. Large d'environ 3 m, VO3118 apparaît sous forme d'un niveau de cailloutis dense (le calibre étant de 1 à 5 cm) et épais de 6 cm en moyenne (fig. 9).

Ce niveau de circulation recouvre la bordure d'un amas de blocs (US 3067), inscrit dans l'angle des deux chemins. Excentré par rapport aux empièvements de VO3117, cet aménagement s'en distingue également par une plus forte proportion de blocs de grande taille (calcaire gréseux et calcaire lacustre de 20 à 40 cm de module). L'amas est recoupé par le fossé romain. Une partie des blocs utilisés pour obturer le fossé à cet emplacement semble avoir été récupérée sur la structure antérieure (fig. 10). Occupant une position remarquable, cet

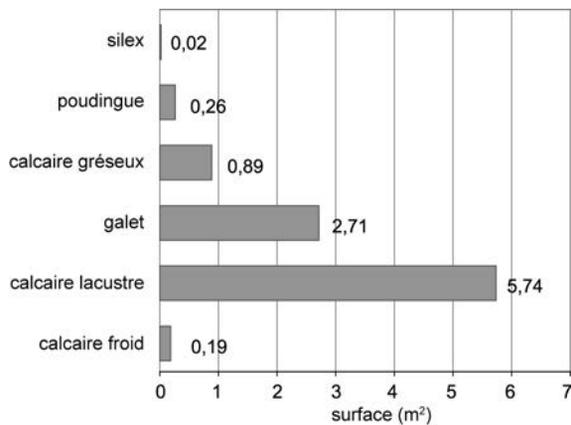


Fig. 11 – Histogramme des matériaux utilisés pour l'aménagement du chemin VO3117 (DAO : I. Daveau, Inrap).

amas 3067 pourrait correspondre à un aménagement lié à la signalisation de la voie ou de la nécropole : base d'un monticule de pierre, soubassement d'une superstructure, voire d'une stèle...

Un recours à des matériaux exogènes

Des roches de natures diverses rentrent dans la composition des empièvements². Les plus fréquemment rencontrés sont le calcaire lacustre pliocène et les galets de quartz et de quartzite. Le calcaire gréseux (Éocène), le calcaire froid (Jurassique), le poudingue et le silix sont associés en proportions moindres. La répartition des pierres a été cartographiée sur les zones tests. Le traitement sous ArcGis a permis de calculer la surface cumulée couverte par chaque catégorie (fig. 11). Les galets de quartz et de quartzite, seuls matériaux présents localement sur la butte de Pérols, ne constituent que 25 % de la surface des empièvements au sein des zones tests. Les autres roches proviennent de gisements distants de plusieurs kilomètres. Le calcaire lacustre (54 % des empièvements) vient sans doute du secteur de Vendargues/Saint-Aunès, distant de 6,5 km en direction du nord-est. Le calcaire froid est présent immédiatement au nord de ce secteur, entre Castelnau et Vendargues. On le retrouve également dans le massif de la Gardiole, à 6 km à l'ouest de Pérols.

L'hétérogénéité des matériaux employés et les différences de constitution des empièvements semblent traduire des apports divers plutôt qu'une phase unique d'aménagement. Les matériaux exogènes ont pu être récupérés sur les constructions d'un habitat voisin. Notons que ces pierres sont absentes des structures funéraires du site. En l'état de nos connaissances, les deux habitats les plus proches sont les sites de la Cougourlude, à 1,6 km, et de *Lattara*, à 2,7 km, au sud-ouest. On peut également envisager que les irrégularités du chemin de terre aient été comblées au coup par coup, à l'aide de matériaux convoyés par cet itinéraire, à destination d'un site voisin en cours d'aménagement. Dans cette hypothèse, le caractère exogène des matériaux indique qu'il ne s'agirait pas d'une simple desserte locale mais plus probablement d'un itinéraire de plus long parcours. Sa pérennisation sous forme de limite parcellaire montre également son importance.

2. Détermination pétrographique : Fabien Convertini (Inrap).

LA POURSUITE DU CHEMIN

Les empièvements, comme le fossé sous-jacent, n'avaient pas été perçus lors de la première phase de sondage. Ils n'ont été détectés qu'à l'occasion de la fouille, le décapage extensif autorisant une vision en plan plus globale. Le diagnostic ne fournit donc aucune information sur leur tracé à l'est du décapage. Nous avons recherché les indices de leur passage le long du talus du Nègue-Cat, mais à cet emplacement, proche de la jonction avec l'Estanel, les bords du ruisseau sont perturbés par des amas de pierres modernes.

Dans la partie occidentale de l'emprise, chemin et fossé sont masqués par la voie romaine. La prolongation en ligne droite du tracé de FO3250 et des empièvements qui lui succèdent coïncide avec le creux du talweg. Cependant, la deuxième tranche de diagnostic n'en a pas révélé la poursuite. Il est donc possible que ces deux aménagements s'interrompent avant ou qu'ils changent de direction et se trouvent occultés par le ruisseau de l'Estanel ou par la voie romaine.

LE MOBILIER DES CHEMINS

Au milieu des empièvements des chemins se trouvaient fréquemment, écrasés à plat, des morceaux de poterie : 164 sur la voie VO3117 et 18 sur le secteur VO3118-3067. Pour la grande majorité d'entre eux il s'agit de tessons d'amphores : surtout des amphores massaliètes (150 tessons), mais aussi étrusques (9 tessons), ainsi qu'un tesson d'amphore italique. La majorité des tessons d'amphore massaliète, tous des morceaux de panses, présente une pâte beige ou rosée, avec de petites écailles de mica, de rares grains de feldspath et de la chamotte. Ceux qui ont une pâte beige très faiblement et finement micacée, incluant des grains de feldspath et de la chamotte, sont rares et parmi eux figure un bord 3 (Py, 1978) d'amphore de forme 2 (Bertucchi, 1992) (fig. 12, n° 10). L'amphore étrusque est représentée par la partie inférieure et le fond d'un exemplaire de type 4 (Py, 1985) (fig. 12, n° 9). On trouve également dans ce matériel céramique un morceau de la partie inférieure d'un mortier massaliète à pâte beige, de petites écailles de mica, de rares grains de feldspath et de la chamotte (diamètre du fond : 250 mm) (fig. 12, n° 11), deux petits tessons informes de céramique non tournée, un, également informe, de pâte claire grecque d'Occident, et trois de *dolium*, dont un bord (fig. 12, n° 12).

Outre un éclat de silix, quelques petits objets métalliques figurent également sur ces deux tronçons de voies :

Un talon de lance en fer, composé de deux parties : une douille conique prolongée par une pointe pyramidale pleine, de section carrée ; deux trous de fixation de la hampe, de 3 mm, diamétralement opposés. En l'absence de restauration, on ne distingue pas le recouvrement des deux côtés de la feuille. Longueur totale : 155 mm ; longueur de la douille : 89 mm ; longueur de la pointe : 86 mm ; diamètre de la douille : 19 mm (fig. 12, n° 1).

Trois pointes d'aiguillons en fer ou de bâtons ferrés, composés d'une douille conique ; en l'absence de restauration, on ne distingue pas le recouvrement des deux côtés de la feuille. Sur l'exemplaire le plus grand figurent deux trous de fixation de la hampe, de 2 mm, diamétralement opposés. Longueur totale :

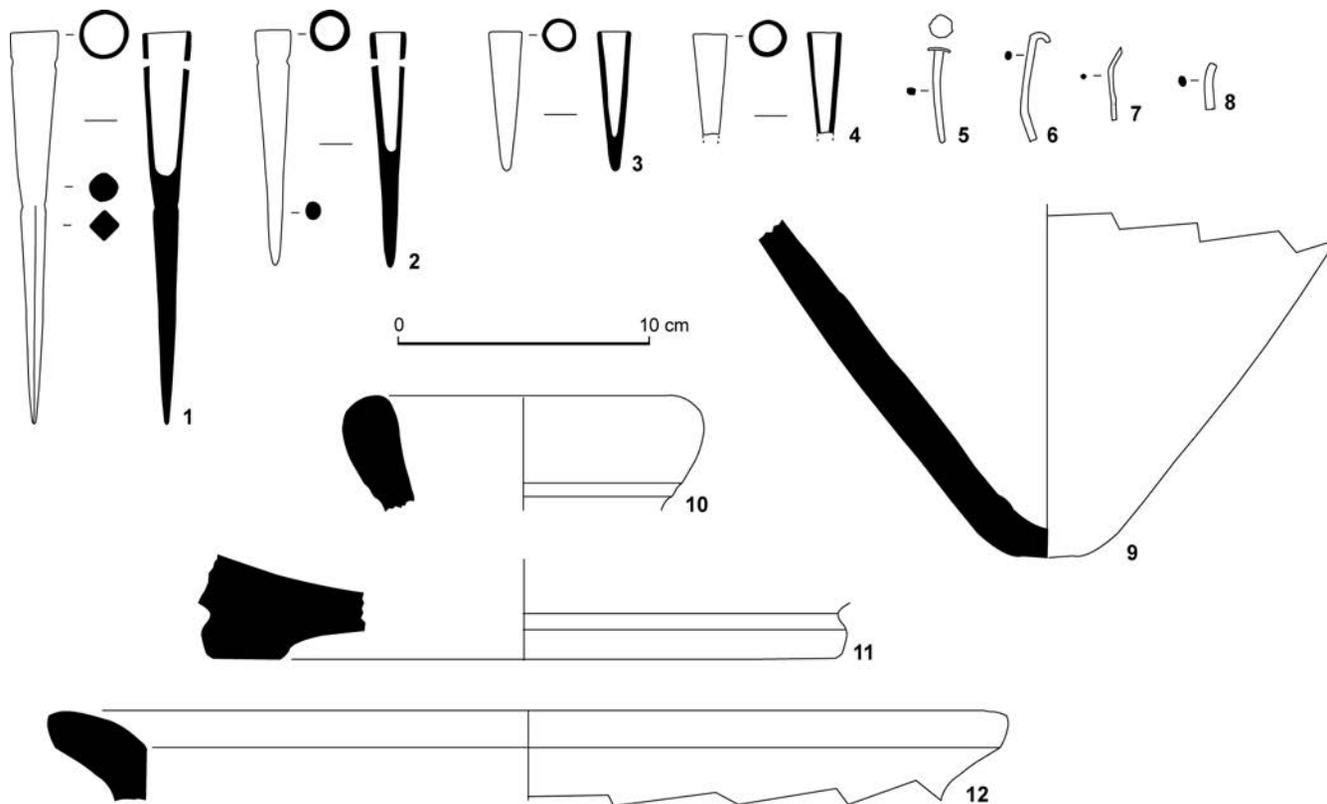


Fig. 12 – Le mobilier des voies : **1, 5-8**, structure US3067 ; **2, 10**, voie VO3118 ; **3, 4, 9, 11, 12**, voie VO3117. **1**, talon de lance en fer ; **2-4**, pointes d'aiguillons en fer ; **5**, clou en fer ; **6-8**, fragments de tiges en bronze ; **9**, amphore étrusque ; **10**, amphore massaliète ; **11**, mortier massaliète ; **12**, céramique non tournée (relevés et DAO : B. Dedet, CNRS).

93 mm ; diamètre de la douille : 14 mm (fig. 12, n° 2). Sur l'exemplaire complet le plus petit, en l'absence de restauration, on ne distingue pas la présence de ces trous de fixation. Longueur totale : 54 mm ; diamètre de la douille : 13,5 mm (fig. 12, n° 3). Un troisième exemplaire est incomplet ; seule la partie inférieure de la douille conique est conservée. En l'absence de restauration, on ne distingue pas le recouvrement des deux côtés de la feuille, ni les trous de fixation de la hampe. Longueur conservée : 40 mm ; diamètre de la douille : 13 mm (fig. 12, n° 4).

Des pointes à douille semblables, avec un diamètre à la base du même ordre, ont été retrouvées dans la région en contexte d'habitat, comme par exemple celles du Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard (Py, Lebeauupin, 1992, p. 278, fig. 16, n° 7 et 1994, p. 237, fig. 38, n° 1), ou même sur un chemin, tel le spécimen présent dans l'empierrement rechargeant la voie protohistorique de Peyrouse à Marguerittes, dans le Gard également (Py, Vignaud, 1998, p. 190 et p. 192, fig. 9, n° 3). Ces pointes à douille se distinguent bien des talons de lance de même forme par le diamètre de la partie en bois suggérée, 13 à 14 mm, au lieu de 18 à 22 mm pour les hampes des lances. Au demeurant, alors que les talons de lance, témoignant d'individus armés, sont relativement fréquents dans les tombes languedociennes et catalanes du milieu de l'âge du Fer, pareilles pointes d'aiguillons y manquent totalement (Dedet, Marchand, à paraître). De tels objets sont également interprétés comme des talons d'aiguillons dans l'habitat de Bourges, aux VI^e et V^e s. av. J.-C. (Augier *et al.*, 2012, p. 147) :

- un clou en fer, dont manque l'extrémité de la pointe ; tête ronde ; tige de section quadrangulaire (longueur conservée :

36,5 mm ; diamètre de la tête : env. 9 mm ; épaisseur de la tige : 3,5 à 2 mm) (fig. 12, n° 5) ;

- un fragment de tige en bronze, légèrement ployé, dont une extrémité est recourbée ; section quadrangulaire à cette extrémité, lenticulaire ailleurs ; peut-être élément de trousse de toilette (longueur conservée : 43 mm) (fig. 12, n° 6) ;

- un segment de tige en fer, légèrement recourbé, de section quadrangulaire (longueur conservée : 30 mm ; épaisseur : 2 mm) (fig. 12, n° 7) ;

- un fragment de tige en bronze, peut-être bracelet fin ; section lenticulaire de 3,2 mm x 4 mm (longueur conservée : 19 mm) (fig. 12, n° 8).

Le bord 3 d'une amphore massaliète marque le dernier quart du VI^e s. av. J.-C. ou la première moitié du siècle suivant (Py, 1978, p. 8-9). Les éléments de panses d'amphores massaliètes montrent des pâtes comparables à celles des tessons issus des quatre fossés circulaires. Le fond d'amphore étrusque 4 signale une fourchette plus large, du dernier quart du VI^e s. au premier quart du IV^e s. av. J.-C. (Py, 1985, p. 78-81). Le mortier massaliète, dont la pâte est semblable à celle des amphores, est attesté dès le début du V^e s. av. J.-C., par exemple à Espeyran (Saint-Gilles, Gard) (Barruol, Py, 1978, p. 85, fig. 48, n° 23 et p. 86).

Le talon de lance à douille conique et pointe pyramidale trouve plusieurs comparaisons, dans des dimensions voisines, dans des tombes de Saint-Julien (Pézenas, Hérault) (étude en cours) ou de Las Peyros (Couffoulens, Aude) datées de la seconde moitié du VI^e s. av. J.-C. (Solier *et al.*, 1976 ; Passelac *et al.*, 1981 ; Dedet, Marchand, à paraître). Les pointes de l'habitat du Marduel sont datées du premier quart du V^e s. av. J.-C. (Py, Lebeauupin, 1994,

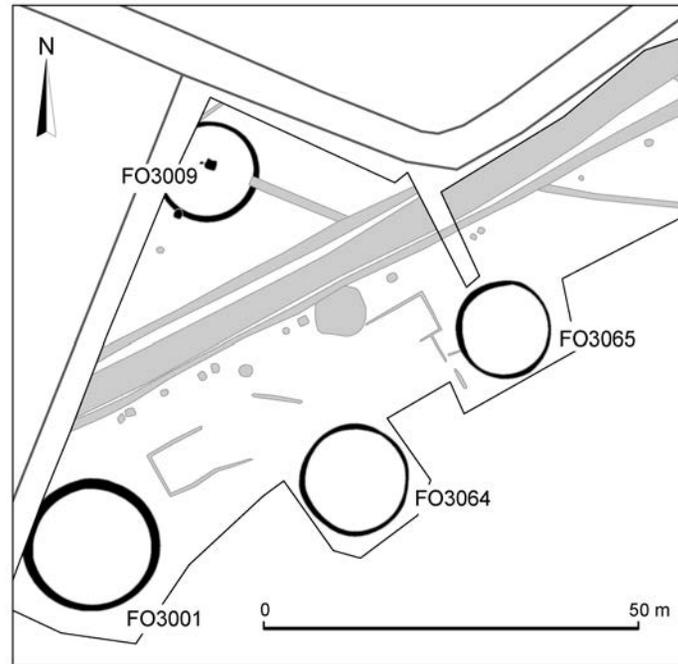


Fig. 13 – Localisation des quatre enclos circulaires
(DAO : I. Daveau, Inrap).



Fig. 14 – Les trois enclos FO3065, FO3064 et FO3001.
La voie romaine apparaît à droite (cliché : Th. Boyer, Park Canada).

Tabl. I – Dimensions des enclos du premier âge du Fer de la Pailletrice à Pérols (Hérault).

Enclos	Ø externe (m)	Ø interne (m)	Largeur fossé (m)	Profondeur fossé (m)
3001	17,8 x 17,10	15,50 x 15	0,75-1,50	0,14-0,40
3009	13,40	11,80	1,10	0,50
3064	14,80	13,30	0,50-0,80	0,09-0,23
3065	13	11,50	0,30-1	jusqu'à 0,28

p. 232, fin de la phase Va) et du milieu de ce siècle (*id.*, 1992, p. 265, phase Vc), et celle de Peyrouse, de la première moitié du v^e s. av. J.-C. (Py, Vignaud, 1998, p. 190).

Les objets provenant des deux tronçons de voies, VO3117 et VO3118, ne montrent pas de différence chronologique entre eux. La datation qu'ils suggèrent, la fin du vi^e s. et le premier quart du v^e s. av. J.-C., est semblable à celle du matériel des tombes en cercle fossoyé, FO3001, FO3009, FO3064 et FO3065. Le tessou d'amphore italique, pour sa part, est clairement intrusif.

LES TOMBES À CERCLE FOSSOYÉ

Quatre enclos fossoyés de plan circulaire ont été repérés lors du décapage du secteur situé au sud du ruisseau de l'Estanel (fig. 13 et 14). Ils sont tous circonscrits par un fossé simple ininterrompu. Leur diamètre externe est compris entre 13 m et 17,80 m (tabl. I). Leur état de conservation est inégal. Trois d'entre eux ont été fortement arasés par les labours et l'érosion de la pente, jusqu'à disparition d'une partie du fossé périphérique dans le cas de FO3065. Le quatrième (FO3009) situé en zone basse a, quant à lui, été fossilisé par les apports sédimentaires et bénéficie ainsi d'un bien meilleur état de conservation que les trois autres. Les niveaux superficiels ont été préservés et, avec eux, la sépulture. Cet état de conservation permet d'interpréter tous ces vestiges comme ceux d'un complexe funéraire.

LE MONUMENT FO3009

Le monument FO3009 est localisé dans l'angle de l'emprise délimité par le ruisseau de l'Estanel et le chemin rural. Sa bordure occidentale disparaît sous le chemin actuel et n'a pu être observée. Situé dans l'axe du talweg traversant le site, cette structure se trouve au plus creux de la zone basse anciennement colmatée. Le recouvrement sédimentaire l'a en partie protégé du démantèlement lié aux pratiques aratoires.

Le monument est inséré dans la séquence argilo-limoneuse gris sombre correspondant à l'accumulation progressive de sédiments de décantation, marqués de traits d'hydromorphie. Du point de vue malacologique, ces niveaux correspondent à des prairies humides, conséquences d'une gestion pastorale. Le niveau d'ouverture du fossé se situe dans les vingt premiers centimètres de cette formation, qui continue à se développer sur 20 à 30 cm après l'abandon de la structure.

Méthodologie appliquée

Le fossé périphérique était totalement indécélable dans le limon gris sombre. Nous avons donc pris le parti d'enlever

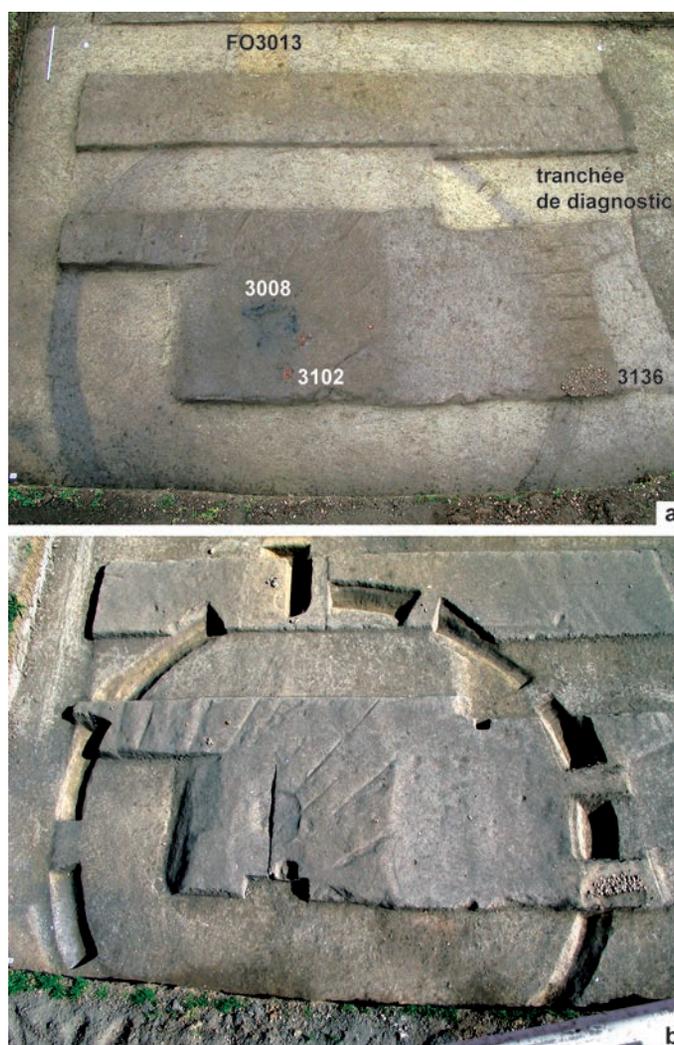


Fig. 15 – Tombe 3009 : a, le fossé périphérique, invisible dans les limons hydromorphes, a été écrêté lors du décapage afin d'atteindre son niveau de lisibilité ; deux banquettes ont été préservées au niveau de la semelle de labour, dont les sillons sont nettement visibles ; dans la zone centrale apparaissent la fosse charbonneuse 3008 et le couvercle du vase ossuaire 3012 ; b, le monument en partie fouillé (clichés : a, E. Henry, Inrap ; b, Th. Boyer, Park Canada).

partiellement ces horizons pour atteindre un niveau de lisibilité satisfaisant, en surface du niveau beige carbonaté. Les deux bandes décaissées alternent avec des plate-formes préservées (fig. 15). Le fossé périphérique a été fouillé manuellement par segments longs de 2 m en moyenne, séparés par des banquettes témoins enlevées en fin de fouille. L'espace interne de l'enclos a été soigneusement nettoyé et les artefacts pointés en topographie. Ont été prélevés et tamisés 60 litres de sédiments provenant de l'espace interne. La couche charbonneuse (3008) a été fouillée et son remplissage prélevé en totalité pour tamisage. La couverture du dépôt funéraire a été démontée sur place, puis l'ossuaire a été prélevé³ et fouillé en laboratoire. Le restant des sédiments hydromorphes a été enlevé en fin de fouille à la minipelle, afin de vérifier si d'autres sépultures ou aménagements ne nous avaient pas échappé.

3. Pour ce prélèvement, nous avons bénéficié du concours de Georges Marchand, chercheur associé au CNRS (UMR 5140).

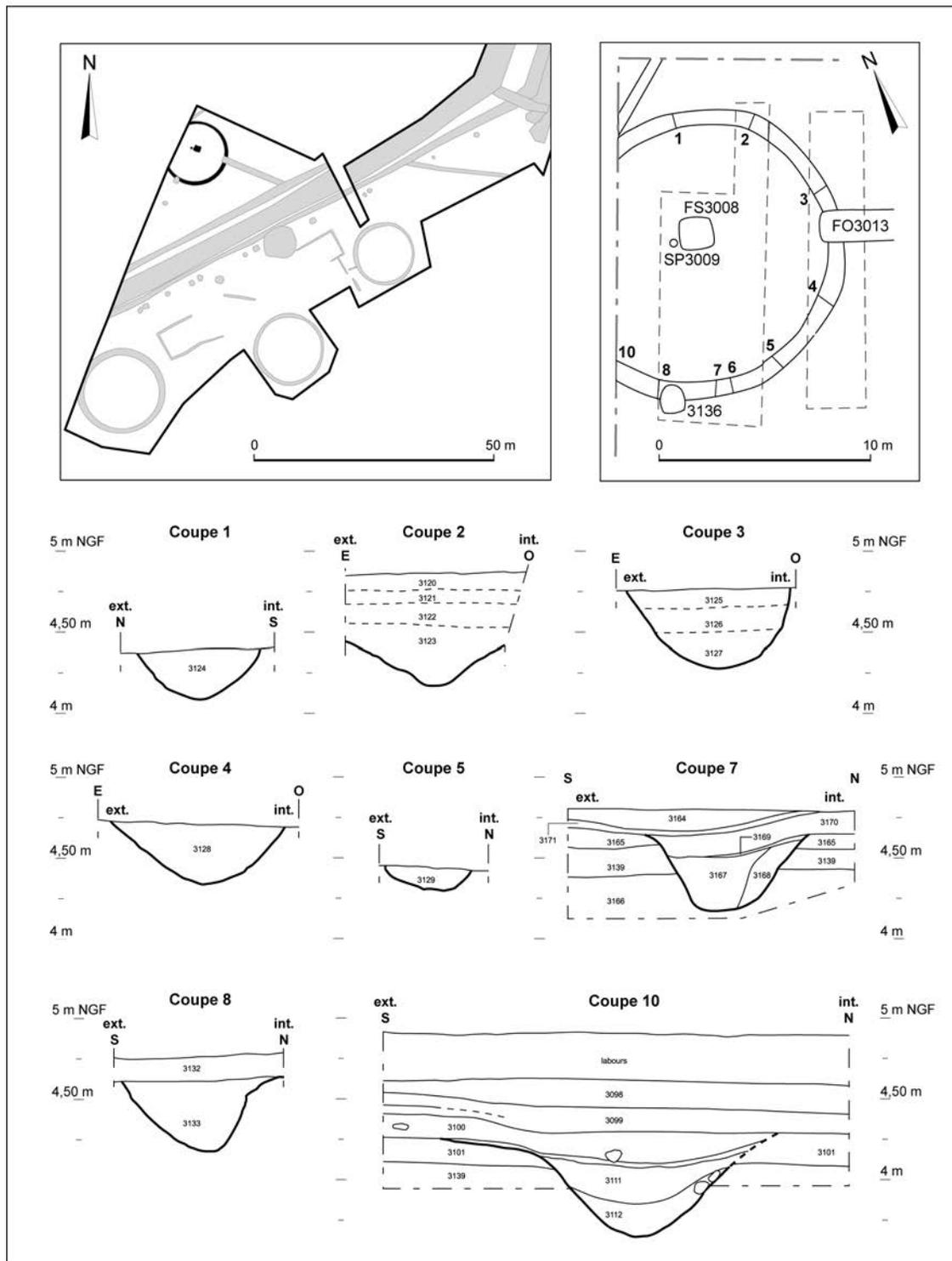


Fig. 16 – Tombe 3009 : plan du monument et coupes du fossé périphérique (DAO : F. Guériel, Inrap).

Morphologie du fossé périphérique

Le fossé FO3009 s'inscrit dans un cercle de 13,40 m de diamètre externe et 11,80 m de diamètre interne. Son profil est variable : fond plat et bords abrupts au sud, plus arrondi et ouvert au nord (fig. 16). Cependant, le très faible contraste entre le remplissage du fossé et l'encaissant rend généralement très incertain le suivi des bords dans la partie supérieure. Seul le fond peut être restitué avec précision. La cote altimétrique prise au fond du fossé varie de 26 cm entre 4,08 m NGF et

4,34 m NGF. Le fond du fossé s'élève donc progressivement dans le quart sud-est, conformément à la topographie générale du terrain.

Deux sections bien conservées servent de coupes de référence (fig. 16, coupes 7 et 10). La coupe 10 a été levée le long de la berme. Elle n'est pas perpendiculaire à l'axe du fossé dont le profil se trouve donc ici élargi. Cependant, l'observation de la séquence sédimentaire complète apporte des informations quant au niveau d'insertion du fossé et à son scellement. Le niveau d'ouverture du creusement a pu être observé sur les deux coupes

grâce à la présence d'une fine couche de malacofaune scellant le remplissage et débordant latéralement sur le premier horizon hydromorphe (US 3101 équivalente à US 3165). La profondeur totale du creusement est de 0,50 m, la largeur à l'ouverture est de 1,10 m. Les deux sections montrent un comblement initial (US 3112 et US 3168) incluant de nombreuses petites mottes jaunes à nodules carbonatés. Ces agrégats proviennent de l'horizon situé à la base de la séquence (US 3166) et entamé par le fond du creusement. Les retrouver à une altitude supérieure à leur position d'origine indique que le sédiment mobilisé lors de l'excavation a été stocké à proximité, à l'intérieur de l'aire circonscrite, avant de refluer dans le fossé. Sur la coupe 7, l'horizon scellant le fossé (US 3170) se développe à l'intérieur de l'enclos mais pas à l'extérieur. Sa surface est signalée par un lit de malacofaune (US 3171). Là encore, cette couche milite en faveur d'une masse de matériaux s'épandant dans le fossé depuis l'intérieur du cercle.

Par la malacologie, les comblements du fossé ne se distinguent pas particulièrement de l'ensemble de la coupe 10 : cette analogie témoigne du maintien de cette zone dans le système agropastoral préexistant, malgré la mise en place du monument funéraire. Du point de vue taphonomique, on peut toutefois se poser la question de la validité de l'assemblage malacologique du comblement initial du fossé (US 3112) pour reconstituer la gestion contemporaine du fonctionnement du cercle funéraire, en considérant que le dépôt provient en partie du sédiment mobilisé lors du creusement, déposé sur le tumulus et reflué en fond de fossé. Cependant, le sédiment encaissant est constitué de l'altération de la partie supérieure de la terrasse graveleuse, qui ne peut contenir la malacofaune holocène retrouvée ici. Celle-ci caractérise bien les milieux contemporains du fonctionnement du monument funéraire. Enfin, l'assemblage malacologique du comblement supérieur du fossé (US 3111) témoigne d'une légère diminution de la pression pastorale locale (petite augmentation des marqueurs de broussailles, *Monacha* cf. *cartusiana* et *Rumina decollata* et de litière, *Truncatellina callicratis* et *Paralaoma servilis*).

Au sud-ouest, une nappe de galets de forme ovale, de 1,20 m sur 0,80 m, recouvre le comblement terminal du fossé. Ces galets ont un module de 5 à 10 cm. Ils sont disposés en un lit unique, très dense, épousant la surface légèrement concave du fossé sous-jacent. La nappe déborde sur une moitié de sa superficie à l'extérieur de l'enclos. En l'absence de mobilier, cet aménagement ne peut être daté précisément. Sa position stratigraphique indique qu'il est postérieur au comblement du fossé. Pour autant, cela ne suffit pas à écarter tout lien avec le monument funéraire. On signalera en effet que la localisation, au sud-ouest du cercle, coïncide avec celle des concentrations de galets observées dans le remplissage supérieur des autres enclos et pourrait donc ne pas être fortuite.

L'espace interne

Dans la zone centrale, après enlèvement de la couche de labours, la surface de l'horizon gris sombre est marquée par la présence d'une concentration de charbon de bois (US 3008) et par des tessons de grande taille (> 10 cm) d'amphore massaliète posés à plat (US 3107 à US 3109). La cote d'apparition de ces vestiges est comprise entre 4,77 m NGF (couverture de

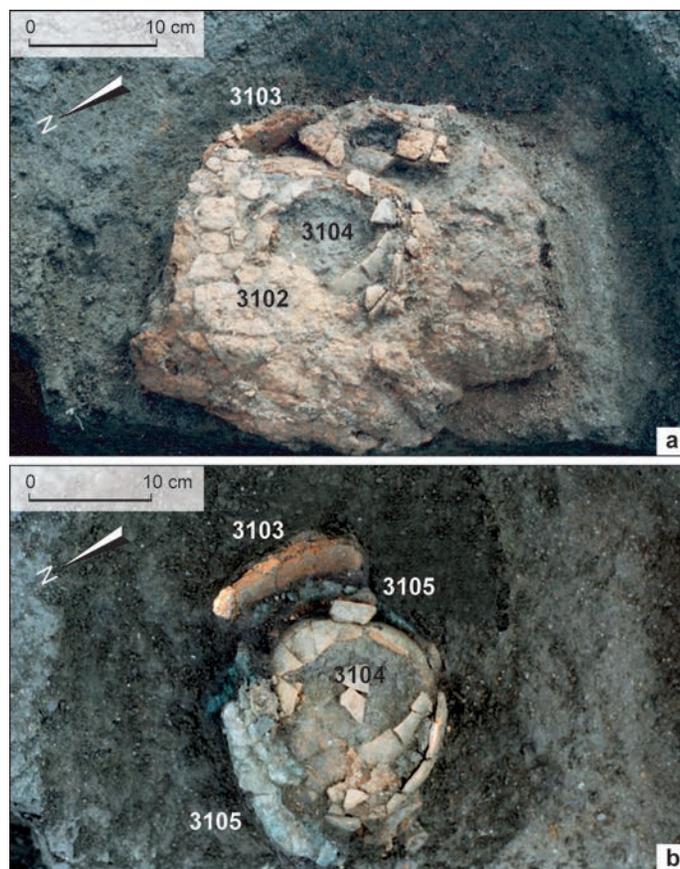


Fig. 17 – Tombe 3009 : a, la sépulture en place (3102, morceau de panse d'amphore massaliète recouvrant l'ossuaire ; 3104, vase ossuaire) ; b, la sépulture en cours de dégagement pour son prélèvement en vue de la fouille en laboratoire (3102, tesson de l'amphore massaliète ayant glissé entre l'ossuaire et la paroi du loculus ; 3104, vase ossuaire, et sommet de la couche d'infiltration 3104-2 sur laquelle reposent des morceaux de l'épaule de ce récipient ; 3105, bassin en bronze entourant l'ossuaire) (clichés : B. Dedet, CNRS).

l'ossuaire) et 4,84 m NGF (US 3108 et US 3109). À cette altitude, l'horizon est encore entaillé sur plusieurs centimètres par les sillons de sous-solage (fig. 15).

Le dépôt sépulcral de la tombe 3009

Le dépôt sépulcral 3106 de la tombe 3009 a été placé dans la zone centrale de l'aire circonscrite par le fossé, à 1,50 m au nord-ouest du centre exact du cercle. Il avoisine le bord de la fosse 3008.

Description

Ce dépôt ne paraît pas avoir été endommagé par les travaux agricoles. Il est établi dans une fosse et recouvert par un important morceau de panse d'amphore massaliète, de 32 cm sur 27 cm de dimensions maximales (fig. 17a, 3102). Lors du nettoyage de la base de la semelle des labours, dont deux sillons parallèles encadrent le dépôt sépulcral, ont été recueillies, avec quelques fragments de cet élément formant couvercle, les deux branches latérales d'une anse de cratère en calice attique à figures rouges.

Le panneau d'amphore 3102 est en grande partie désagrégé et émietté. Vers le centre, il apparaît « perforé » par la partie

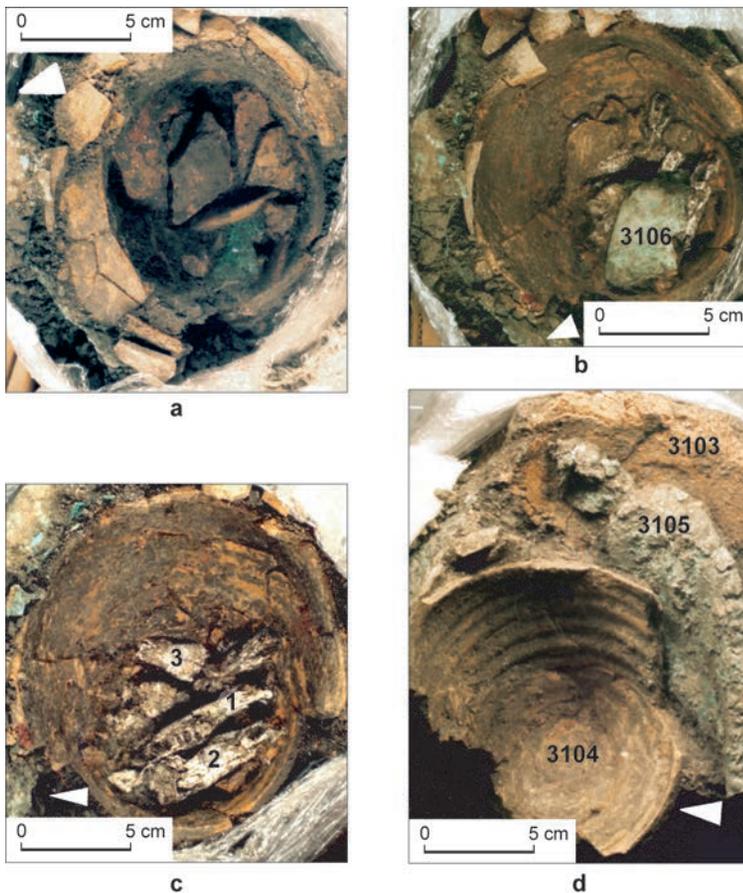


Fig. 18 – Tombe 3009, quatre vues zénithales du vase ossuaire 3104 en cours de fouille : **a**, décapage 3104-3, tessons d'amphore massaliète, fragments de l'embouchure de l'ossuaire effondrée et morceau du bassin en bronze surmontant le dépôt osseux ; **b**, base du décapage 3104-3, sommet du dépôt osseux surmonté d'un morceau de coupe ou simulum en bronze ; **c**, dépôt osseux 3104-4 occupant le fond du vase ; au centre, branche horizontale de mandibule avec la troisième molaire en place (n° 1) ; au-dessous, morceau de radius (n° 2) ; au-dessus, morceau de tibia (n° 3) ; **d**, restes du bassin en bronze à rebord perlé entourant l'ossuaire (clichés : B. Dedet, CNRS).

supérieure conservée d'un vase à pâte claire (fig. 17b, 3104). Il recouvre en fait les éléments suivants :

- une cruche à pâte claire (3104), en position verticale, qui sert d'ossuaire (fig. 17a et b, 3104). Les parois sont conservées en forme jusqu'au niveau du diamètre maximal de la panse. Des morceaux de l'épaule se sont affaissés à l'intérieur, sur le dessus du remplissage du vase et des morceaux de bord sont tombés à l'extérieur ;
- un morceau de bassin en tôle de bronze (3105), replié et ployé pour former un bandeau entourant, sur les trois quarts de la périphérie, à l'est, au nord et à l'ouest, la partie supérieure conservée de la panse de l'ossuaire (fig. 17b, 3105) ;
- un important tesson d'amphore massaliète (3103), de pendage oblique à 45°, contre lequel est appuyé le bassin en bronze. Ce tesson traduit un effet de paroi, la limite du *loculus* (fig. 17a et b, 3103).

Tout autour du dépôt, le sédiment présente une couleur légèrement plus sombre qu'aux alentours. Cette différence de teinte est due à la décomposition du cuivre du bronze du bassin. Cet indice de couleur et la position du tesson 3103 permettent d'établir le diamètre du *loculus*, au sommet de la partie conservée, entre 24 et 28 cm. Le pendage très oblique du tesson d'amphore 3103 et la position des restes du bassin en bronze au niveau du diamètre maximal de l'ossuaire indiquent que cette fosse se rétrécit vers le bas.

Le vase ossuaire, très fissuré quoiqu'en forme, et les restes du bassin en bronze qui l'entourait partiellement ont été prélevés en bloc et la fouille de ce dépôt a été faite en laboratoire selon des méthodes et des protocoles établis par Henri Duday et diffusés durant les stages d'Agde (Duday *et al.*, 2000). Il n'a

pas été nécessaire d'enlever les parois du vase pour fouiller la motte. Les décapages successifs ont été effectués à l'aide de sondes de chirurgie dentaire. Le sédiment a été enlevé au moyen de pinceaux fins, de petites pelles découpées dans du plastique déformable et un petit aspirateur électrique équipé d'une canule de 4 mm de diamètre à l'ouverture. L'ensemble du sédiment a été tamisé à la maille de 1 mm. Une coupe du remplissage a été relevée au fur et à mesure des décapages. Chacun des décapages a fait l'objet de photos à la verticale du centre du remplissage. Les pièces osseuses, de dimensions relativement importantes, jusqu'à 5 cm de longueur, sont apparues extrêmement fissurées. Leur cohésion ne pouvant pas résister au prélèvement, il a donc été nécessaire de procéder à l'identification des os avant le démontage. La quantification de ce matériel a été faite en nombre de fragments, sauf pour les esquilles et morceaux non identifiés, et en poids, ces deux dernières catégories incluses. Mais seule la quantification pondérale, qui prend en compte la totalité du matériel, est vraiment significative.

La fouille de l'ossuaire 3104, conservé jusqu'au niveau du départ de l'épaule, révèle le contenu suivant, de haut en bas (fig. 18 et fig. 19b) :

- sur le dessus du remplissage et dans la moitié nord, des morceaux de l'épaule du vase ossuaire (fig. 18a et fig. 19b, 3104-1) ;
- une couche de sédiment d'infiltration stérile en documents archéologiques, épaisse de 10 cm (fig. 19b, 3104-2) ;
- différents tessons issus de la partie supérieure du dépôt sépulcral. Quatre tessons d'amphore massaliète, issus du panneau de panse d'amphore 3102 qui fermait le *loculus*, surmontent treize petits tessons du col et de l'embouchure

de la cruche ossuaire 3104. Ces derniers éléments reposent directement au contact du dépôt osseux. Le pendage oblique de ces objets, pour certains appuyés à la paroi de l'ossuaire, montre clairement qu'il s'agit d'un effondrement et non d'un rangement (fig. 18b et fig. 19b, 3104-3) ;

- un petit amas d'os humains brûlés, occupant tout le fond du vase sur une épaisseur maximale de 4,5 cm, partiellement recouvert par un important morceau de coupelle ou de *simpulum* en bronze (3106), replié et ayant subi l'action du feu. Le même sédiment d'infiltration que dans les couches précédentes s'insère dans les vides laissés entre les pièces osseuses. Il renferme de tout petits éclats d'amphore massaliète, ou plus rares, de la partie supérieure du vase ossuaire. On soulignera l'absence de tout charbon de bois ou de tout autre élément provenant du bûcher de crémation : ce sont donc des os triés qui ont été placés dans le vase ossuaire (fig. 18c et d, et fig. 19b, 3104-4).

L'ensemble de ces données permet d'interpréter la succession des gestes accomplis. Un petit amas d'os brûlés prélevés sur le bûcher est déposé au fond d'une cruche complète. Il est surmonté par le morceau de coupelle ou de *simpulum* ramassé également sur le bûcher. La cruche ossuaire est placée au fond d'un *loculus* étroit, de profil tronconique. Elle est partiellement enveloppée par un bassin en bronze replié et passé sur le bûcher. Le *loculus* n'est pas comblé alors ; il est obturé par un gros morceau d'amphore massaliète. Un cratère attique (ou seulement des morceaux ?) est alors déposé sur ce couvercle ou à proximité immédiate, au même niveau que lui.

L'évolution taphonomique est marquée par différents processus :

- d'abord la cassure et la désagrégation partielle du tesson d'amphore fermant le *loculus*, d'où la présence de menus éclats d'amphore au fond de l'ossuaire, dans les vides entre les os, et la chute d'un gros tesson d'amphore dans le *loculus*, entre la paroi de celui-ci et le bassin en bronze ;
- ensuite l'affaissement de ce tesson d'amphore, entraînant la cassure du col de la cruche et la chute sur le dessus de l'amas osseux des morceaux de la cruche accompagnée de celle de morceaux d'amphore ;
- puis infiltration de sédiment comblant peu à peu le *loculus* et l'ossuaire jusqu'au niveau du diamètre maximal ;
- la poursuite de l'affaissement de la couverture avec cassure de l'épaule de la cruche sur le dessus de son comblement ;
- enfin, les labours ont dû endommager le cratère attique, ou les morceaux de celui-ci.

Les objets et la datation

Le matériel non périssable déposé dans le *loculus* se compose de trois éléments seulement, un vase ossuaire, un bassin et une coupelle ou un *simpulum* en bronze, ces deux derniers très incomplets.

- Cruche à pâte claire grecque d'Occident, servant d'ossuaire (fig. 19a) ; forme CL-Mas 543 de *Dicocer*² (Py *et al.*, 2001) ; bouche arrondie, lèvre épaissie et triangulaire, col moyen, large et évasé, pied annulaire, anse non surélevée, s'attachant sous la lèvre ; listel en relief au milieu du col et deux sillons au contact col-panse ; pâte beige rosé, engobe crème ; hauteur totale environ : 210 mm ; diamètre ouverture : 108 mm. C'est un vase bien connu à partir du dernier quart du VI^e s. jusqu'à la fin du

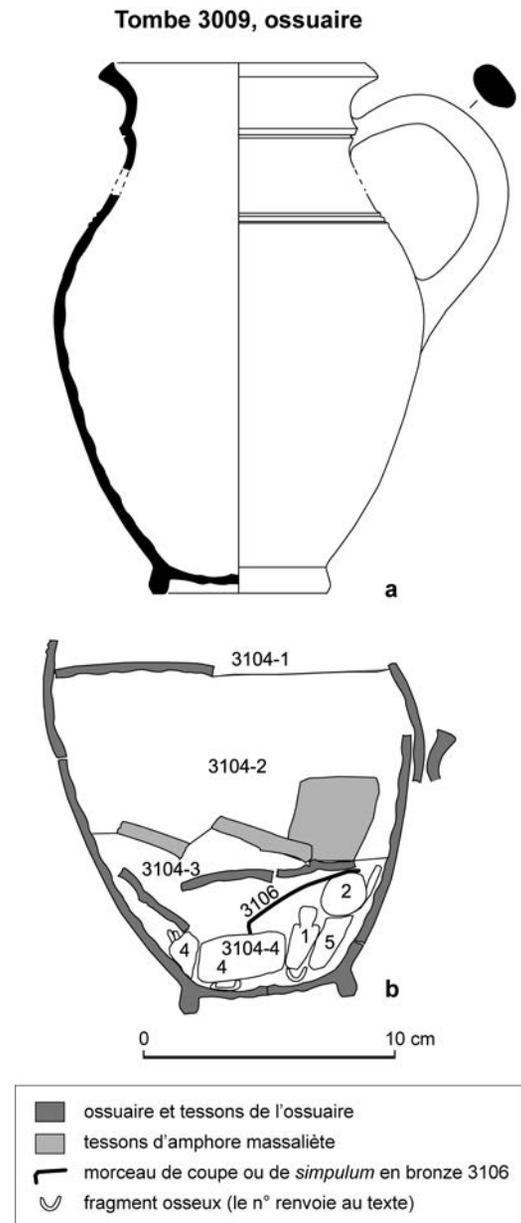


Fig. 19 – Tombe 3009 : a, cruche à pâte claire massaliète servant d'ossuaire ; b, coupe du remplissage du vase ossuaire (relevés et DAO : B. Dedet, CNRS).

v^e s. av. J.-C. (Bats, 1993), mais, muni d'un tel bord et d'un tel col, il s'agit d'un exemplaire ancien dans la série, daté du dernier quart du VI^e s. et du premier quart du V^e s. av. J.-C., par exemple, Mont Garou (Arcelin *et al.*, 1982, p. 85, fig. 20, n^{os} 119, 120 et 121), Lattes (Py *et al.*, 2001, p. 738-739) et les Gardies à Pignan (Raynaud, Roux, 1983, p. 49, fig. 25, n^o 28).

- Bassin en tôle de bronze incomplet (fig. 20) ; ce récipient est passé sur le bûcher car il montre des traces de fusion et l'élément placé dans la tombe a en outre été replié latéralement et ployé pour envelopper l'ossuaire ; son bord est rabattu vers l'extérieur et son diamètre extérieur est compris entre 260 mm et 300 mm ; il est décoré, sur le dessus, d'un seul rang de perles de 6 à 7 mm de diamètre ; le profil de la panse semble peu galbé ; le fond n'est pas observable ; l'épaisseur de la tôle est de 1 mm à 1,5 mm. Ce bassin peut être rattaché au type Imola-Hundersingen, daté du VI^e s. av. J.-C., dont la majorité

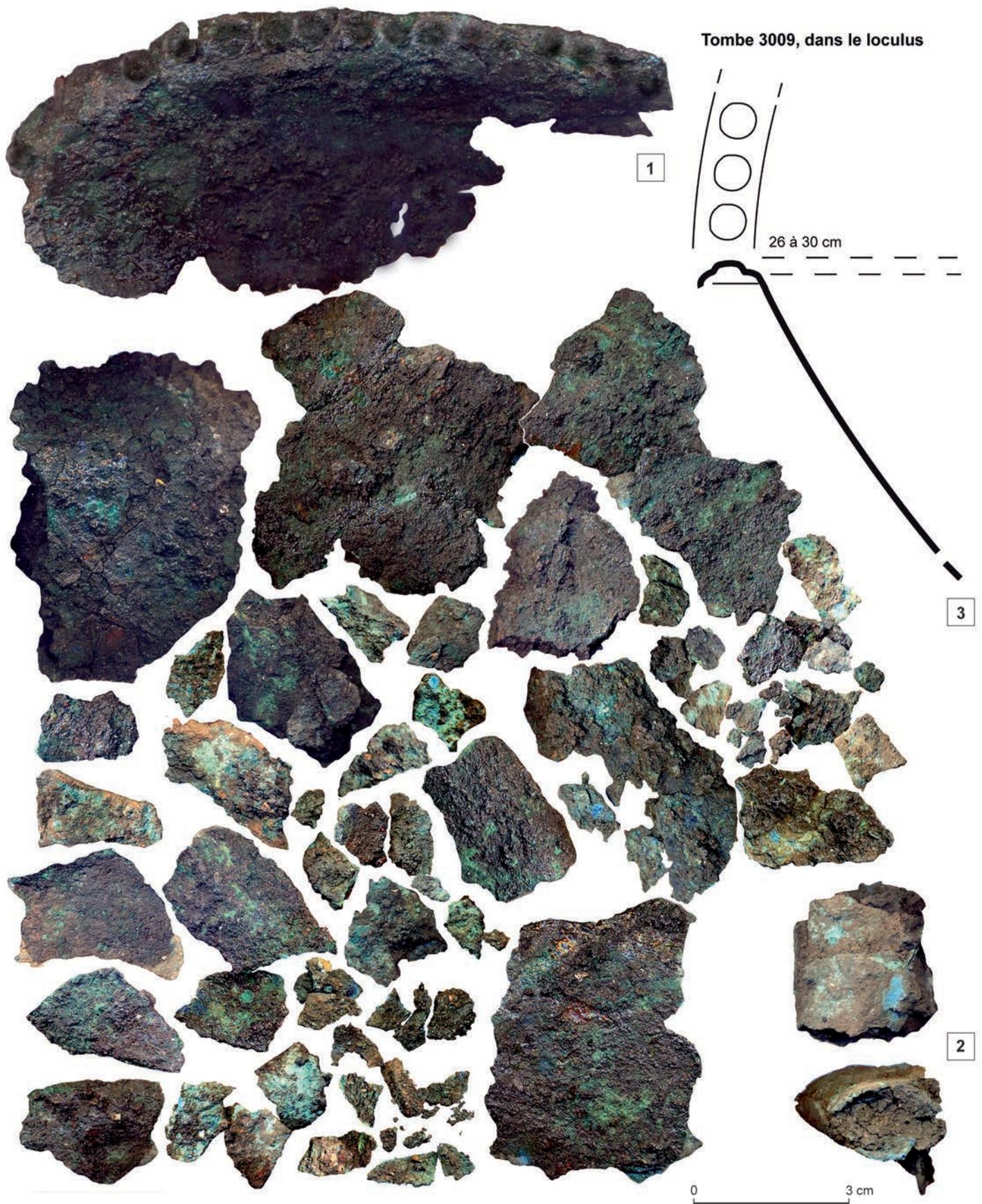


Fig. 20 – Tombe 3009 : fragments du bassin en bronze 3105 (clichés et relevés : B. Dedet, CNRS).

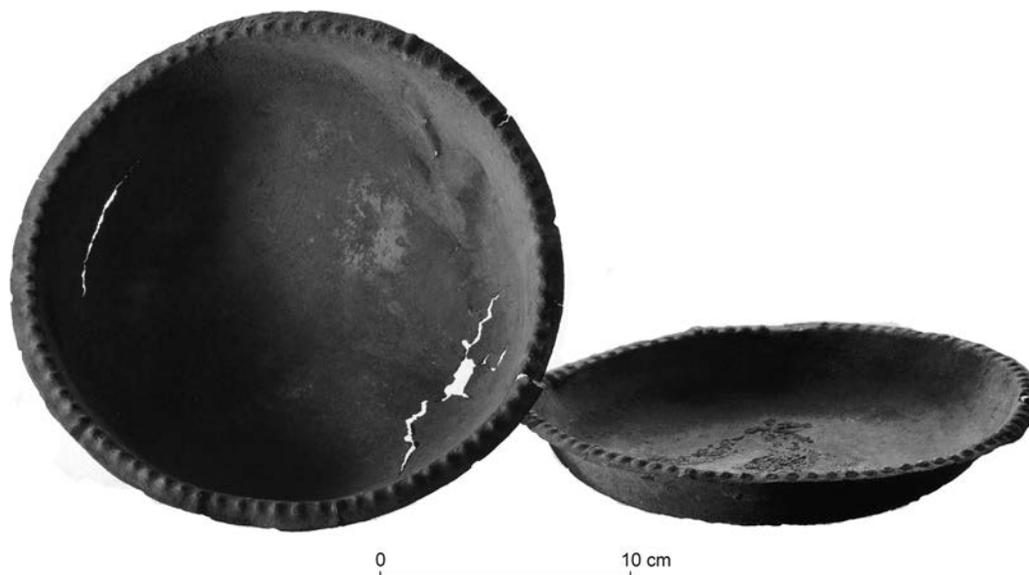


Fig. 21 – Les deux bassins de Soriech conservés au musée Henri-Prades à Lattes (d'après L. Damelet, CNRS, CCJ).

des découvertes provient de la péninsule italienne, mais qui est également connu en Sicile, dans le sud de l'Allemagne et en Languedoc (Krausse, 1996, p. 262-269).

Ce récipient est identique aux deux bassins à rebord perlé conservés, sur les huit découverts groupés et complets à la fin du XIX^e siècle sur les terres du domaine de Soriech à Lattes, à seulement 1 km environ de la Pailletrice (Landes, 1988, p. 62-63) (fig. 21). Le plat plus petit de la tombe de la Céreirède, également à Lattes, à 3 km de là, possède également un bord tout à fait semblable (Chardenon *et al.*, 2003). Les bassins en bronze à rebord perlé, ainsi que ceux qui ont un rebord lisse ou décoré d'entrelacs, sont bien attestés ailleurs en Languedoc et Provence, dans des contextes de la fin du VII^e s. et de la première moitié du VI^e s. av. J.-C. (Bouloumié, Lagrand, 1977, p. 21). Ils sont considérés comme des productions d'Étrurie, où ils apparaissent dès le VIII^e s. et sont encore fabriqués jusqu'au début du V^e s. av. J.-C. (Albanese Procelli, 1985, p. 183-188). L'épave *Grand Ribaud F*, au large de la presqu'île de Giens (Var), contenait notamment deux piles de tels bassins à rebord perlé, en tout une trentaine d'exemplaires, parmi une cargaison d'amphores étrusques (Long, Sourisseau, 2002, p. 58) (fig. 22).

- Un morceau de *simpulum* ou de coupelle en tôle de bronze (fig. 23), déformé par le feu et replié sur lui-même, représentant environ un huitième du récipient ; le bord de la vasque forme un marli arrondi vers l'extérieur ; son diamètre est de l'ordre de 120 mm ; le profil de la panse est arrondi ; le fond n'est pas observable ; l'épaisseur de la tôle est de 1 mm.

Coupes et coupelles en bronze sont attestées dans les tombes du Languedoc oriental et du sud du Massif central au premier âge du Fer, avec une vasque arrondie convexe plus ou moins haute ou surbaissée et un bord infléchi vers l'extérieur ou au contraire non dégagé, divergent, parallèle ou convergent (Gruat, 2009). Ici, malgré l'absence du manche, on ne peut exclure qu'il s'agisse d'un *simpulum* de type catalano-languedocien, puisque seule une petite partie du récipient a été déposée. Ces *simpula* sont en effet bien représentés dans les sépultures à incinération du Languedoc occidental aux VII^e s. et VI^e s. av. J.-C. Un exemplaire découvert dans la tombe 1 de Saint-Bauzille aux

Verreries-de-Moussans, Hérault (Maillé *et al.*, 2011, p. 127, fig. 1), datable du troisième quart du VI^e s. av. J.-C., et un autre provenant des abords de la tombe 172 de Saint-Julien à Pézenas (étude en cours) offrent un rebord de forme proche du vase de la Pailletrice.

La datation du dépôt funéraire peut être précisée par l'élément de panse d'amphore massaliète fermant le *loculus* (3102-3013), qui ne peut être antérieur à la fin du VI^e s. av. J.-C. Ce tesson présente en effet une pâte beige rosé fortement micacée, ce qui exclut la phase des toutes premières productions de ces récipients massaliètes. Le cratère en calice attique à figures rouges admet une fourchette entre le dernier tiers du VI^e s. et la seconde moitié du IV^e s. av. J.-C. (Beazley, 1963), mais l'anse d'un tel récipient, ici seule attestée au niveau de la fermeture du *loculus*, n'apporte pas d'élément précis. La tombe a donc été établie dans le dernier quart du VI^e s. ou au tout début du V^e s. av. J.-C.

On peut tout à fait envisager que le mobilier du fossé soit contemporain de celui de la sépulture. En effet, les tessons de panse d'amphores massaliètes ont une pâte semblable à celle de leurs homologues de la tombe. L'absence d'élément de forme, le bord en particulier, ne permet cependant pas d'apporter de précision supplémentaire. D'autre part, les morceaux de panse d'amphore étrusque 4 peuvent être placés entre la fin du VI^e s. et le début du IV^e s. (Py, 1985, p. 78-81), et ceux d'amphore étrusque 5, entre la seconde moitié du VI^e s. et la première moitié du V^e s. av. J.-C. (Py, 1993, p. 29).

Le défunt

L'ossuaire enferme 42,5 g d'os humains brûlés. En l'absence de doublon, il semble que nous ayons affaire à un seul individu. Il s'agit d'un sujet adulte, comme l'indiquent divers éléments : taille des os, épiphyse proximale de radius soudée à la diaphyse ; apex des dents fermés ; identification d'une troisième molaire en place sur la mandibule. Le sexe ne peut être déterminé.

L'incinération a affecté des os frais, comme le montrent les fissurations longitudinales et transversales des diaphyses. Les

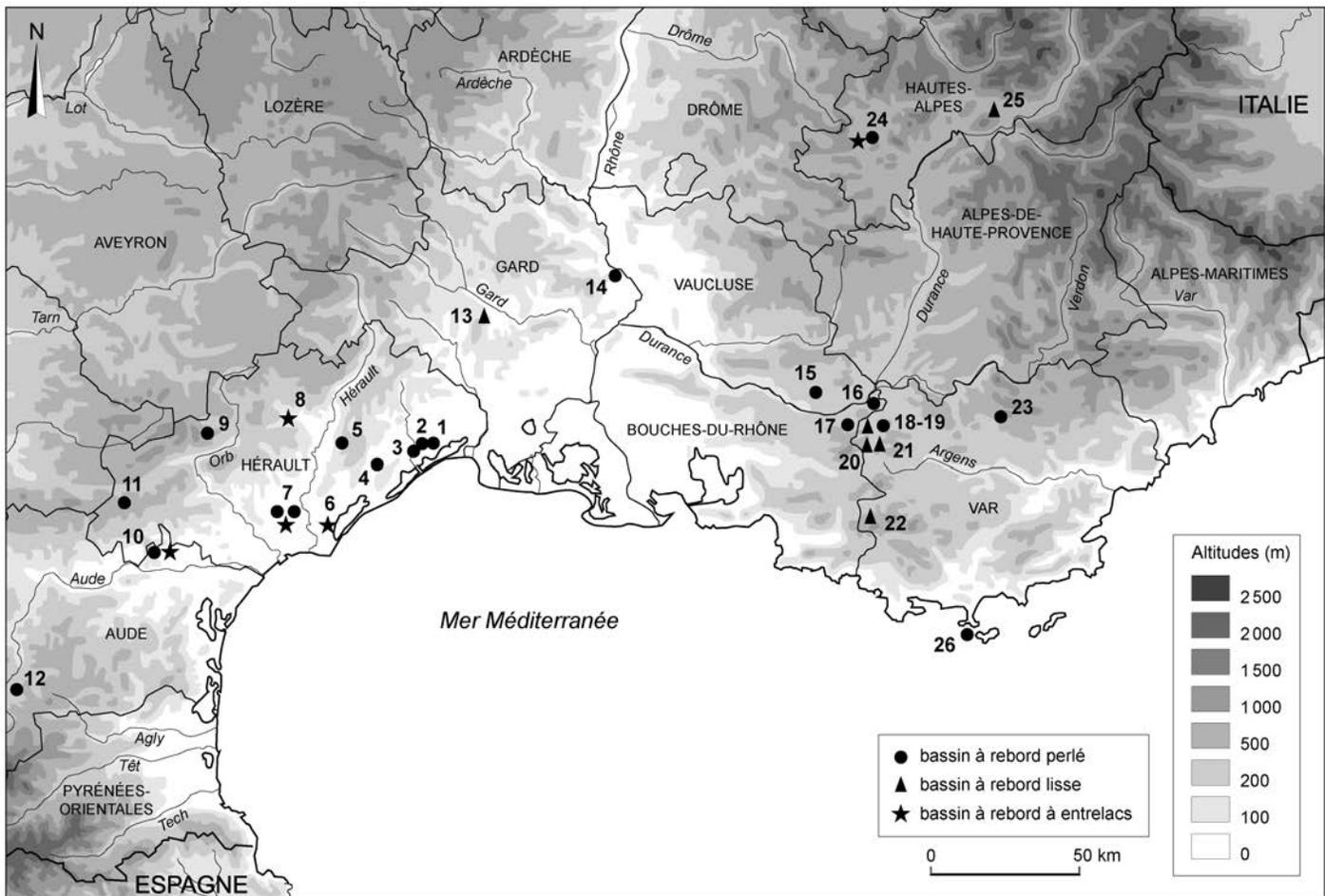


Fig. 22 – Répartition des bassins en bronze à rebord perlé, lisse ou à entrelacs du premier âge du Fer en Gaule méditerranéenne : **1**, tombe 3009 de la Pailletrice (Pérols, Hérault) ; **2**, Soriech (Lattes, Hérault) ; **3**, tombe 4192 de la Céreirède (Lattes, Hérault) ; **4**, dépôt de Launac (Fabrègues, Hérault) ; **5**, dépôt du Puech Crochu (Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Hérault) ; **6**, tombe du Rec de Bragues (Marseillan, Hérault) ; **7**, dépôt de Launac (Fabrègues, Hérault) ; **8**, tombes 47 (2 exemplaires) et 226 de Saint-Julien (Pézenas, Hérault) ; **9**, tombe des Faïsses (Mourèze, Hérault) ; **10**, tombes 12 et 14 du Grand-Bassin II (Mailhac, Aude) ; **11**, tombe 1 de Saint-Bauzille (Les Verreries-de-Moussans, Hérault) ; **12**, dépôt du Castellans (Espérasa, Aude) ; **13**, tumulus 1 du Serre des Fontaines (Saint-Géniès-de-Malgoirès, Gard) ; **14**, Roquemaure (Gard) ; **15**, tumulus 1 de l’Agnel (Pertuis, Vaucluse) ; **16**, tombe de Cadarache (Saint-Paul-lès-Durance, Bouches-du-Rhône) ; **17**, tumulus de Claps (Vauvenargues, Bouches-du-Rhône) ; **18**, tumulus de Lambruisse 2 (Rians, Var) ; **19**, tumulus de Lambruisse 1 (Rians, Var) ; **20**, tumulus de Pourrières (Pourrières, Var) ; **21**, tumulus de Pourrières « à la fosse » (Pourrières, Var) ; **22**, tumulus des Béguines (Plan-d’Aups, Var) ; **23**, aven sépulcral de Plérimond (Aups, Var) ; **24**, tumulus 1 du Bosquet, sépultures I-II-III (1 exemplaire) et sépulture IV (1 exemplaire) (Serres, Hautes-Alpes) ; **25**, tumulus de Chavignères (Avançon, Hautes-Alpes) ; **26**, épave Grand Ribaud F (Giens, Var) (DAO : B. Dedet, CNRS).

pièces offrent une couleur blanc uniforme, soit une température de crémation d’environ 650 °C selon le barème de E. Bonucci et G. Grazziani (1975).

Le dépôt est constitué de quatre fragments dentaires et d’une quinzaine de morceaux d’os, certains de dimensions importantes, jusqu’à 5 cm de longueur :

- un fragment de branche horizontale et début de branche verticale droites de mandibule depuis M_1 ; alvéoles de M_1 et M_2 vides ; M_3 en place avec couronne très endommagée (fig. 18c et fig. 19b, n° 1) ;
- l’épiphyse proximale et début de diaphyse de radius gauche (fig. 18c et fig. 19b, n° 2) ;
- un tronçon de partie centrale de diaphyse de radius, non latéralisable (peut-être suite du précédent) ;
- un fragment de diaphyse de tibia, non latéralisable (fig. 18c et fig. 19b, n° 3) ;
- deux fragments de spongieux, indéterminés (fig. 18b, n° 4) ;
- deux fragments de base du crâne (fig. 19b, n° 5) ;

- un fragment d’ethmoïde et d’os lacrymal (fosse du sac lacrymal) ;
- quatre morceaux de racine avec apex fermé de quatre molaires, dont une M^1 ou M^2 ;
- un possible fragment de base du corps mandibulaire ;
- un fragment de diaphyse de métacarpien ou métatarsien ;
- trois fragments de diaphyse de grands os longs des membres supérieurs ou inférieurs ;
- deux fragments de membres indéterminés et des esquilles.

En poids, 89 % des os peuvent être répartis selon les grandes régions du squelette (tabl. II). Crâne, membres supérieurs et membres inférieurs sont ici bien attestés, mais on ne peut exclure que le tronc, en particulier le rachis, soit aussi représenté par des éléments de spongieux non déterminés. Quoiqu’il en soit, avec 38,3 % du poids total d’os (déterminés et indéterminés), le crâne est fortement surreprésenté (le poids théorique relatif du crâne est de 20,4 % du poids total du squelette adulte d’après Krogman, 1978). En revanche, la représentation des membres

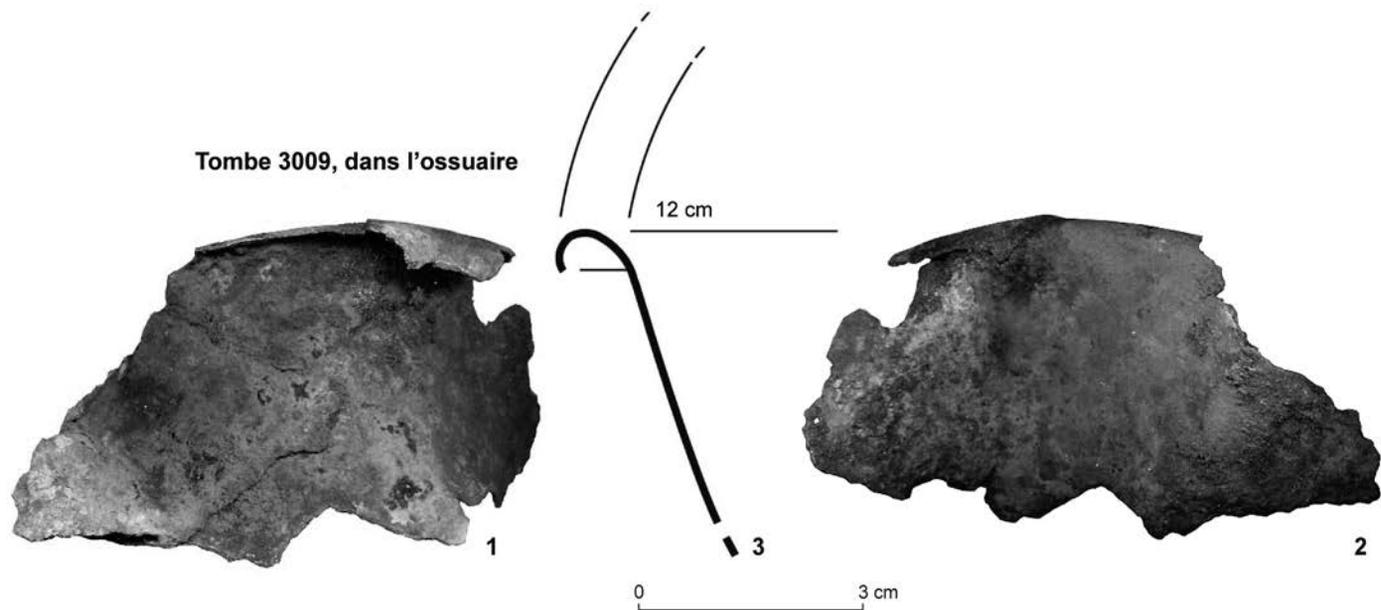


Fig. 23 – Tombe 3009, fragment de coupe ou de simpulum en bronze (clichés et relevés : B. Dedet, CNRS).

est sensiblement conforme au poids théorique de 54,6 % (toujours selon Krogman) : 56,9 % du poids d'os identifié ou 50,6 % du poids total d'os.

L'examen ostéologique n'a pas permis de déterminer le sexe de cet adulte, cependant la vaisselle métallique qui l'accompagne plaide fortement en faveur d'un homme. En effet, tant en Provence qu'en Languedoc au premier âge du Fer, lorsque les bassins proviennent de contextes funéraires bien observés et que ceux-ci incluent des objets personnels à connotation sexuelle, on remarque que ces récipients sont toujours associés à des pièces à symbolique masculine bien marquée : armes, couteau et/ou rasoir⁴. La liste de ces tombes est éloquent (fig. 22) :

- Saint-Bauzille (Les Verreries-de-Moussans, Hérault), tombe 1, avec couteau, lance, *soliferreum* et épée (Maillé *et al.*, 2011, p. 129) ;
- Grand-Bassin II (Mailhac, Aude), tombe 12, avec couteau ; tombe 14, avec couteau, lance et *soliferreum* (Janin *et al.*, 2002, p. 84-88) ;
- Saint-Julien (Pézenas, Hérault), tombe 47, avec *soliferreum* et lance (étude en cours) ;
- tombe de Rec de Bragues (Florensac, Hérault), avec une lance et trois sabres ou grands couteaux (Rouquette, Michel, 1976) ;
- la Céreirède (Lattes, Hérault), tombe 4192, avec pointe de lance (Chardenon *et al.*, 2003) ;
- Serre des Fontaines (Saint-Géniès-de-Malgoirès, Gard), tumulus 1, avec une pointe de flèche et peut-être une épée (Dedet, 1995a, p. 287) ;
- L'Agnel (Pertuis, Vaucluse), tumulus 1, avec casque, cuirasse, épée, couteau (Cotte, 1909a et b ; Dedet, Marchand, à paraître) ;
- Lambruisse (Rians, Var), tumulus 1, avec épée et couteau (Bouloumié, 1990, p. 135-137) ;

- Pourrières (Var), tumulus « à la fosse », avec flèches, lance et rasoir (Bouloumié, 1990, p. 127) ;
- Pourrières (Var), tumulus, avec épée (Brun, 1999, p. 537) ;
- Plérimond (Aups, Var), aven sépulcral collectif, avec très nombreuses armes offensives et défensives et restes osseux attribuables à des hommes lorsque la diagnose sexuelle est possible (Boyer *et al.*, 2006) ;
- Le Bosquet (Serres, Hautes-Alpes), tumulus 1, sép. I-II-III, avec rasoir et couteau ; sép. IV, avec rasoir (Courtois, 1968, p. 34-50) ;
- Chavignères (Avançon, Hautes-Alpes), tumulus de Chavignères (Manteyer, 1931 ; Dedet, Marchand, à paraître)⁵.

La zone charbonneuse 3008

La poche charbonneuse US 3008 prend grossièrement la forme d'un quadrilatère de 1,50 m de longueur est-ouest pour 0,80 m de largeur. Son centre est décalé de 1 m vers le nord par rapport au centre de l'enclos circulaire. Elle jouxte à l'est le *loculus* contenant le dépôt funéraire. La couche elle-même est lenticulaire (0,5 à 2 cm d'épaisseur) et comble une légère dépression. Les bords à l'est et au sud sont rectilignes et soulignés par une densité plus grande de charbons de bois et par leur taille plus importante. Les limites sont plus diffuses au nord et à l'ouest où le fond de la fosse est totalement arasé par les labours. Le remplissage est constitué de limon charbonneux. Quelques charbons sont de taille importante, jusqu'à 15 cm de longueur, et évoquent des bûches consommées sur place ou déposées avant la fin de leur combustion. Des éléments plus petits ont été entraînés sur une dizaine de centimètres de profondeur par les bioturbations dans le sédiment sous-jacent. Les bords et le fond de la fosse ne portent aucune trace de rubéfaction. L'US 3008 inclut de rares galets de taille inférieure

4. Sur cette symbolique à cette époque dans ces régions, voir Dedet, 2008, p. 371-381.

5. Ont été écartées de cette liste trois tombes bouleversées lors de leur découverte : la tombe 226 de Saint-Julien à Pézenas (étude en cours), celle des Faïsses (Mourèze, Hérault) (Garcia, Orliac, 1985) et celle de la Juive (Saint-Saturnin-lès-Apt, Vaucluse) (Dumoulin, 1958).

Tabl. II – Détermination des os humains contenus dans l'ossuaire 3104 de la tombe 3009. MTC, métacarpien ; MTT, métatarsien.

Catégorie	Nombre	Poids (en g)	% / identifié	% / total
Crâne	3	5,2		
Mandibule	2	10,1		
Dents	4	1		
Total tête	9	16,3	43,1	38,3
Vertèbres				
Côtes				
Sternum				
Total tronc				
Scapula				
Clavicule				
Humérus				
Radius	2	10,3		
Ulna				
Carpe				
Métacarpe				
Phalange main				
Total membres sup.				
Coxal				
Fémur				
Patella				
Tibia	1	4		
Fibula				
Tarse				
Métatarse				
Phalange pied				
Total membres inf.				
MTC MTT Phalange	1	1,3		
Membre indéterminé	3	5,9		
Total membres	7	21,5	56,9	50,6
Total déterminés	16	37,8	100	88,9
Indéterminés/esquilles		4,7		
Total		42,5		100

à 5 cm, quelques nodules de terre cuite et de petits fragments de tôle d'alliage cuivreux brûlés qui peuvent appartenir aux récipients dont les restes ont été placés dans le dépôt sépulcral. Le tamisage intégral, à 1 mm, du sédiment a en outre livré deux esquilles de faune non brûlées, au moins une esquille de faune brûlée et 13 esquilles d'os brûlé pour lesquelles il est impossible de savoir s'il s'agit d'un homme ou d'un animal.

L'identification précise de cet aménagement reste problématique. Les éléments contenus dans le remplissage proviennent selon toute vraisemblance du rituel de la crémation. Si les petites dimensions de la dépression et le faible nombre d'os et d'artefacts brûlés rendent peu probable l'hypothèse d'une fosse de crémation, on ne peut exclure celle d'un léger creusement placé directement sous le bûcher échafaudé au sommet du tertre et en ayant piégé quelques restes. On peut

également comparer cette structure à celles associées aux enclos des Cauquillous à Montpellier (Dedet, Sauvage, 1998, p. 571-572) et de Mas de Vignole VII à Nîmes (Séjalon, Dedet, 2003, p. 59), qui ont été interprétées comme des fosses réceptacles d'une partie des restes du bûcher, au cours d'une étape du rituel funéraire.

On notera la coïncidence entre la position de la fosse et l'axe du fossé FO3013 qui se dirige droit sur elle. Ce fossé, daté du changement d'ère, tient manifestement compte du monument et pose le problème de sa matérialisation en surface et de la pérennisation de celle-ci. La fosse 3008 pourrait éventuellement participer à cette signalétique : il s'agirait alors du soubassement d'une superstructure en pierre ou en bois, voire la fosse de plantation d'un arbre, ce qui expliquerait sa pérennité multiséculaire.

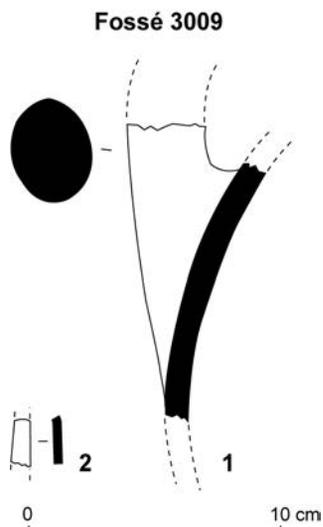


Fig. 24 – Tombe 3009, mobilier du fossé périphérique : 1, fragment d'amphore étrusque ; 2, branche de pince à épiler (?) (relevé et DAO : B. Dedet, CNRS).

Le mobilier découvert dans l'aire circonscrite par le fossé FO3009

Quelques tessons, certains de dimensions importantes, reposent à plat sur les matériaux accumulés dans l'aire circonscrite par le fossé FO3009 :

- plusieurs éléments d'une urne non tournée, grossière, de forme non déterminable ;
- un grand fragment de panse d'amphore massaliète à pâte rose saumon, très faiblement et finement micacée, incluant des grains de feldspath et de la chamotte ;
- quatre tessons, dont un de grande taille, de panse d'amphore massaliète à pâte beige à rosée, à petites écailles de mica et rares grains de feldspath et de la chamotte.

Le mobilier du fossé FO3009

La partie conservée du comblement du fossé circulaire FO3009 contenait les restes d'un petit ustensile en alliage cuivreux et ceux d'au moins sept vases appartenant à plusieurs catégories céramiques mais relevant tous, sauf peut-être un, du service de la boisson.

En céramique non tournée figurent deux petits tessons, l'un appartenant à la panse d'une coupe de forme non déterminable, l'autre à un vase grossier, de forme également non précisable.

Plusieurs tessons se rapportent à des amphores massaliètes et, d'après les différentes pâtes, trois exemplaires au moins sont attestés :

- un fragment de panse à pâte rose saumon, très faiblement et finement micacée, incluant des grains de feldspath et de la chamotte ;
- un petit tesson de panse et un éclat à pâte beige ou rosée, à petites écailles de mica et rares grains de feldspath et de la chamotte ;
- plusieurs tessons de panse et un fragment d'anse à pâte beige ou rosée, avec de grosses écailles de mica, de rares grains de feldspath et de la chamotte.

Deux tessons témoignent de deux amphores étrusques : un fragment de panse d'une amphore étrusque de type 4 (Py, 1985 ;

A-ETR 4 de *Dicocer*² : Py *et al.*, 2001, p. 23-38) ; un morceau de panse avec arrachement d'anse d'une amphore étrusque de type 5 (Py, 1985 ; A-ETR 5 de *Dicocer*² : Py *et al.*, 2001, p. 40-43) (fig. 24, n° 1).

Enfin, un bandeau en alliage cuivreux, ployé près d'une des deux cassures, se rapporte peut-être à une branche de pince à épiler (longueur conservée : 19 mm ; largeur : 7,4 mm à 6 mm ; épaisseur : 1 mm) (fig. 24, n° 2).

Ces vestiges se répartissent de manière à peu près égale sur l'ensemble du tracé de cette structure. Les morceaux d'amphores étrusques gisaient dans la partie inférieure du remplissage, tandis que le reste du matériel provient de la partie supérieure conservée de celui-ci. Ce fossé circulaire est moins arasé que les trois autres fouillés sur le site. La rareté du matériel recueilli et la profondeur d'enfouissement de certains éléments accèdent l'idée que seuls quelques tessons de deux vases non tournés, de deux amphores étrusques et d'au moins trois amphores massaliètes ont été placés dans cette structure, et non des vases complets.

La question de la couverture tumulaire...

L'état de conservation du monument nous livre plusieurs indices concernant son élévation.

Sur l'axe nord-sud, le niveau d'ouverture du fossé FO3009 se trouve à 4,70 m NGF. Cette cote nous indique le niveau de circulation contemporain. La surface de ce sol a été perçue de place en place grâce à la présence d'un fin lit de malacofaune intercalé entre les horizons gris sombre indifférenciés. La discontinuité de cette couche nous empêche malheureusement de suivre cette surface sur toute l'emprise de l'enclos, tant les sédiments sont uniformes.

À l'intérieur de l'aire enclose, la cote d'apparition de la fosse charbonneuse 3008 se situe entre 4,82 m et 4,84 m NGF, soit immédiatement sous la semelle des labours. Les tessons d'amphore massaliète posés à plat (US 3107 à US 3109) se trouvent à la même altitude. La couverture du dépôt funéraire affleure quant à elle à 4,77 m NGF. Cependant, le tesson d'amphore scellant le dépôt s'est affaissé suite à l'effondrement du col du vase ossuaire à l'intérieur de la panse. La reconstitution du profil de la cruche indique une déperdition de hauteur d'une dizaine de centimètres. Le sommet du dépôt sépulcral devait donc à l'origine se situer à près de 4,90 m NGF.

L'altitude des aménagements de la zone centrale montre ainsi une surface exhaussée de 15 à 20 cm par rapport à la périphérie (fig. 25). Conjugée aux sections du fossé mettant en évidence l'épandage, dans la structure en creux, de sédiments provenant de l'intérieur de l'aire enclose, cette observation milite en faveur de la présence d'un tertre. Aucune fosse d'extraction contemporaine pouvant signaler un emprunt complémentaire de matériaux n'a été rencontrée dans l'emprise. Le calcul de cubature du fossé périphérique donne un volume de 9,5 m³. La répartition uniforme des sédiments extraits sur les 108 m² de la plate-forme centrale conduirait à surhausser celle-ci de 11,5 cm⁶. Dans le cas de la formation d'un cône régulier, son sommet culminerait à 26,5 cm. Ces données sont donc

6. Le calcul de cubature a été exécuté par Bruno Fabry (topographe Inrap) sur le logiciel Autocad®, à partir des profils de fossé restitués.

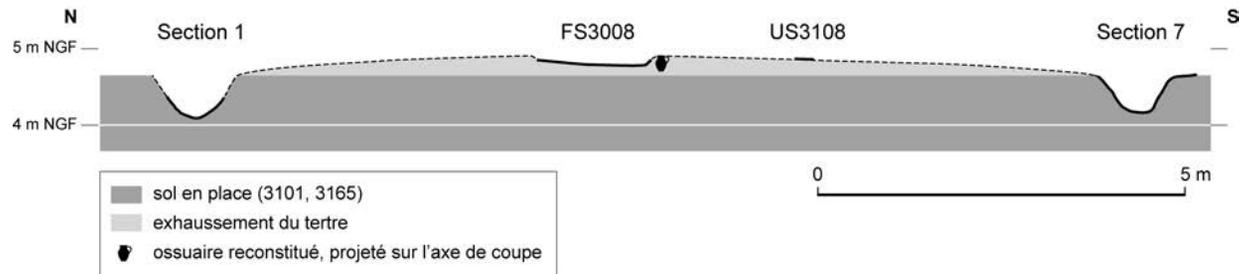


Fig. 25 – Coupe synthétique du monument 3009. Le niveau de circulation contemporain du fossé a été mis en évidence, au sud. L'altitude des aménagements de la zone centrale (FS3008, tessons d'amphore posés à plat) nous indique la hauteur conservée du « terre ». Le vase ossuaire restitué a été projeté sur le même axe. Le volume du terre constitué correspond à celui du sédiment extrait du fossé (DAO : I. Daveau, Inrap).

en accord avec les cotes altitudinales relevées sur les vestiges à l'intérieur du cercle. Associées aux autres indices (tessons posés à plat, lambeaux de couches à malacofaune témoignant d'une surface), elles indiquent une couverture tumulaire très peu élevée, constituée vraisemblablement des seuls déblais du fossé. La sépulture serait, quant à elle, installée dans un *loculus* creusé au sommet du tertre.

... et celle de la pérennité du monument

Le fossé FO3013, dont le comblement est daté du changement d'ère, vient entamer le bord oriental de l'enclos FO3009 (fig. 16). Son extrémité opposée se raccorde au fossé bordier de la voie romaine VO3006 et matérialise probablement une limite parcellaire.

Le fossé FO3013, on l'a vu, se dirige droit vers la fosse charbonneuse 3008. Il s'interrompt brutalement après avoir croisé le fossé circulaire, à 5 m de la fosse. Son gabarit est important : large de 1,60 m, sa profondeur conservée est de 0,60 m. L'extrémité est de plan rectangulaire, son profil longitudinal montre une paroi abrupte. L'interruption est volontaire et ne peut en aucun cas être imputée à l'arasement. Elle n'est sans doute pas fortuite et donne l'impression que le fossé vient buter contre un obstacle. Lorsqu'il est recoupé, le fossé de l'âge du Fer FO3009 est totalement colmaté et scellé par les sédiments hydromorphes. Il est alors, selon toute vraisemblance, indiscernable en surface, tout comme le léger relief du tertre. Une superstructure surmontant la fosse charbonneuse (stèle, arbre...) pouvait en revanche être encore visible. C'est la présence de cet aménagement qui aurait dirigé l'orientation du fossé et motivé son interruption. Le comportement de ce fossé montre que le monument funéraire est encore perceptible dans le paysage, sous quelque forme que ce soit, cinq siècles après son édification. Il rappelle, dans une moindre mesure, le site des Cauquillous, à 3 km au nord, où les chemins et fossés romains tiennent manifestement compte de l'enclos du VI^e s. av. J.-C., tandis que la fonction funéraire du lieu est réaffirmée au I^{er} s. apr. J.-C. (Sauvage dir., 1998 ; Dedet, Sauvage, 1998).

LE MONUMENT FO3001

Le monument FO3001 est le plus méridional des quatre enclos. Arasé, il n'en subsiste que le fossé périphérique. Après enlèvement de la terre arable, son remplissage contraste nettement dans les limons beige carbonatés coiffant la terrasse.

Méthode de fouille

La fouille du fossé s'est opérée en deux phases. Le cercle a été divisé en tronçons de 2 m de longueur, portant chacun un numéro d'US. Chaque tronçon a, dans un premier temps, été fouillé par moitié dans le sens de la longueur. Les parties fouillées sont disposées en quinconce, dans le but d'observer le profil transversal et longitudinal de chaque segment, et le cas échéant de mettre en évidence une palissade (fig. 26). En fin de fouille, la partie supérieure des sections restantes a été vidée sur une épaisseur de 15 cm à 20 cm, afin de ramasser le mobilier concentré au sommet. Au final, 80 % du volume du fossé a été fouillé manuellement.

Morphologie et comblement du fossé FO3001

Au contraire des trois autres enclos, FO3001 n'est pas parfaitement circulaire, mais décrit une légère ellipse, écrasée sur son axe nord-sud. Sa longueur maximale mesurée d'est en ouest à l'extérieur est de 17,80 m pour 17,10 m de largeur. Les dimensions internes sont de 15,50 m x 15 m. FO3001 est, par la taille, le plus important des quatre enclos du site.

La largeur du fossé varie de 0,75 m à 1,50 m, sa profondeur de 0,14 m à 0,40 m (fig. 27). La cote altimétrique du fond du creusement oscille de 30 cm, entre 4,52 m NGF et 4,85 m NGF. Le rapport entre profondeur conservée et cote du fond traduit un arasement différentiel. Lors du creusement du fossé, un gabarit à peu près constant a sans doute été conservé. Au moment de la fouille, la surface du terrain présentait un pendage de 1,1 % en direction du nord-est. La remontée du fond vers le sud-ouest, accompagnée d'un arasement plus important de la structure, montre que le dénivelé du sol de circulation de l'âge du Fer était plus accusé qu'il ne l'est aujourd'hui (1,66 %).

Un fossé ouvert soumis à l'érosion

Les différentes coupes transversales du fossé FO3001 montrent un profil arrondi et évasé au sommet, témoignant d'une forte érosion. La structure est restée ouverte, soumise aux intempéries qui ont provoqué l'effondrement des parois et l'amollissement du profil. La section 2, au sud-ouest, est sans doute celle qui se rapproche le plus du creusement originel. Son profil dessine un « V » à fond plat étroit (20 cm), les parois sont inclinées à 45° à la base, et s'évasent fortement dans leur tiers supérieur par suite des effondrements. La plupart des profils sont asymétriques, avec un bord interne plus abrupt. Ces observations peuvent signifier un bord interne protégé de l'érosion par la présence d'un talus ou d'une levée de terre.



Fig. 26 – L'enclos FO3001 à moitié fouillé
(cliché : Th. Boyer, Park Canada).

Un comblement différencié malgré les apparences

Le fossé est rempli d'un sédiment limoneux brun-gris incluant quelques cailloux de module centimétrique. L'homogénéité et la nature de ce sédiment, la présence de malacofaune, traduisent un colmatage progressif de la structure en creux, sous l'action de l'érosion. Un lit de galets vient sceller ce remplissage en surface des segments 3057, 3060 et 3061, à l'ouest de la structure. Ces matériaux proviennent de l'ancienne terrasse alluviale, affleurant en d'autres points du site. Il ne s'agit pas du reliquat d'un remplissage s'étendant plus largement dans le fossé et provenant, par exemple, du démantèlement d'un muret périphérique. Sa disparition vers le sud peut certes s'expliquer par l'arasement plus important affectant cette partie de l'enclos. Cependant, le fait qu'on ne rencontre pas ce lit de galets dans les parties bien conservées du fossé, vers le nord, indique un rejet localisé (fig. 28).

Si aucune distinction n'a été perçue dans l'épaisseur du remplissage limoneux, la répartition du mobilier nous conduit à envisager deux étapes de comblement. Les artefacts récoltés proviennent exclusivement de la partie superficielle du remplissage, le fond étant totalement stérile sur 20 à 25 cm d'épaisseur. La base du comblement correspond au remplissage primaire, accumulé sous l'effet de l'érosion des bords et peut-être de celle d'une levée de terre, jusqu'à la stabilisation du profil. Les éléments d'origine anthropique, essentiellement des fragments de poteries, sont inclus dans une matrice semblable déposée dans un deuxième temps. Cette stratigraphie induit plusieurs hypothèses. D'abord celle de la dégradation d'un tertre entraînant le piégeage du mobilier associé dans les structures en creux, mais la répartition du mobilier ne va pas dans ce sens. L'autre hypothèse est qu'un certain laps de temps sépare la préparation du monument de la cérémonie de la mise en sépulture et que le fossé est en partie comblé au moment de celle-ci, quand les tessons sont jetés dedans. Ce délai est impossible à évaluer. Quelques jours d'intempéries suffisent-ils à éroder à ce point les bords d'un fossé creusé dans un sédiment présentant pourtant une bonne cohésion ? Doit-il être allongé à plusieurs mois ? Le cas échéant, illustre-t-il la longue durée des funérailles ? Enfin, il est également possible que ce mobilier témoigne d'une cérémonie de commémoration ultérieure.

Le mobilier du fossé FO3001

La fouille du remplissage du fossé circulaire FO3001 a livré les restes plus ou moins incomplets d'au moins treize vases, de deux urnes et d'une coupe non tournées, d'une coupe grise monochrome, de deux coupes à pâte claire, de quatre amphores étrusques et de trois amphores massaliètes.

Céramique non tournée

- Une portion, recassée sur place, d'une jatte profonde à panse arrondie convexe, bord simple légèrement rentrant et dont il manque le fond (forme CNT-LOR C2a du *Dicocer*² : Py *et al.*, 2001, p. 854) (fig. 29, n° 6). Ces restes, représentant environ le dixième du vase, proviennent du secteur 3060 (fig. 30).

- La partie inférieure d'une petite urne à panse ovoïde et fond plat (fig. 29, n° 4), dans les secteurs 3049 et 3052 (fig. 30).

- Quatre tessons d'une autre urne de forme indéterminée (secteur non précisé ; non dessiné).

Céramique grise monochrome

Nombreux tessons d'une coupe carénée à bord retroussé sans bourrelet et fond annulaire, non décorée ; forme III et groupe 3 de C. Pradelle (Arcelin-Pradelle, 1984), forme GR-MONO 3a1 du *Dicocer*² (Py *et al.*, 2001, p. 1099). Les morceaux de ce vase, qui est presque complet, sont répartis dans les secteurs 3049, 3050, 3062 et 3063 (fig. 29, n° 1).

Céramique à pâte claire « massaliète »

- Un morceau de la partie inférieure d'une grande coupe ; le pied est tronconique mais la forme générale du récipient ne peut être précisée ; quelques infimes traces de peinture brun-rouge sont visibles à l'extérieur et à l'intérieur, sans que l'on puisse savoir s'il s'agit d'une couverte uniforme ou de bandes (fig. 29, n° 3). Cet élément provient du secteur 3047 (fig. 30).

- Un petit tesson de coupe de forme indéterminée, dans le secteur 3057 (non dessiné).

Amphores massaliètes

D'une manière très générale sur ce site, l'amphore massaliète apparaît très mal conservée et, le plus souvent, les tessons sont découverts dans un état de désagrégation avancée, esquillés et fragmentés sur place à l'extrême. Un décompte par tessons n'aurait pas eu grand sens pour les comparaisons ; ici comme par la suite, nous lui avons préféré une quantification en grammes. D'après les éléments de forme et surtout les différentes pâtes, trois exemplaires au moins sont attestés dans le fossé 3001 :

- amphore massaliète à pâte beige très faiblement et finement micacée, incluant des grains de feldspath et de la chamotte : le fond d'une amphore de forme 1 (Bertucchi, 1992 ; A-MAS 1 de *Dicocer*² : Py *et al.*, 2001, p. 130-131), dans un secteur non localisé ; une anse (70 g), dans le secteur 3063 ; deux tessons de panse (25 g), un non localisé, l'autre dans le secteur 3040 ;

- amphore massaliète à pâte beige ou rosée, petites écailles de mica et rares grains de feldspath et de la chamotte. Ce type de pâte n'est attesté que par des morceaux de panse : 40 g

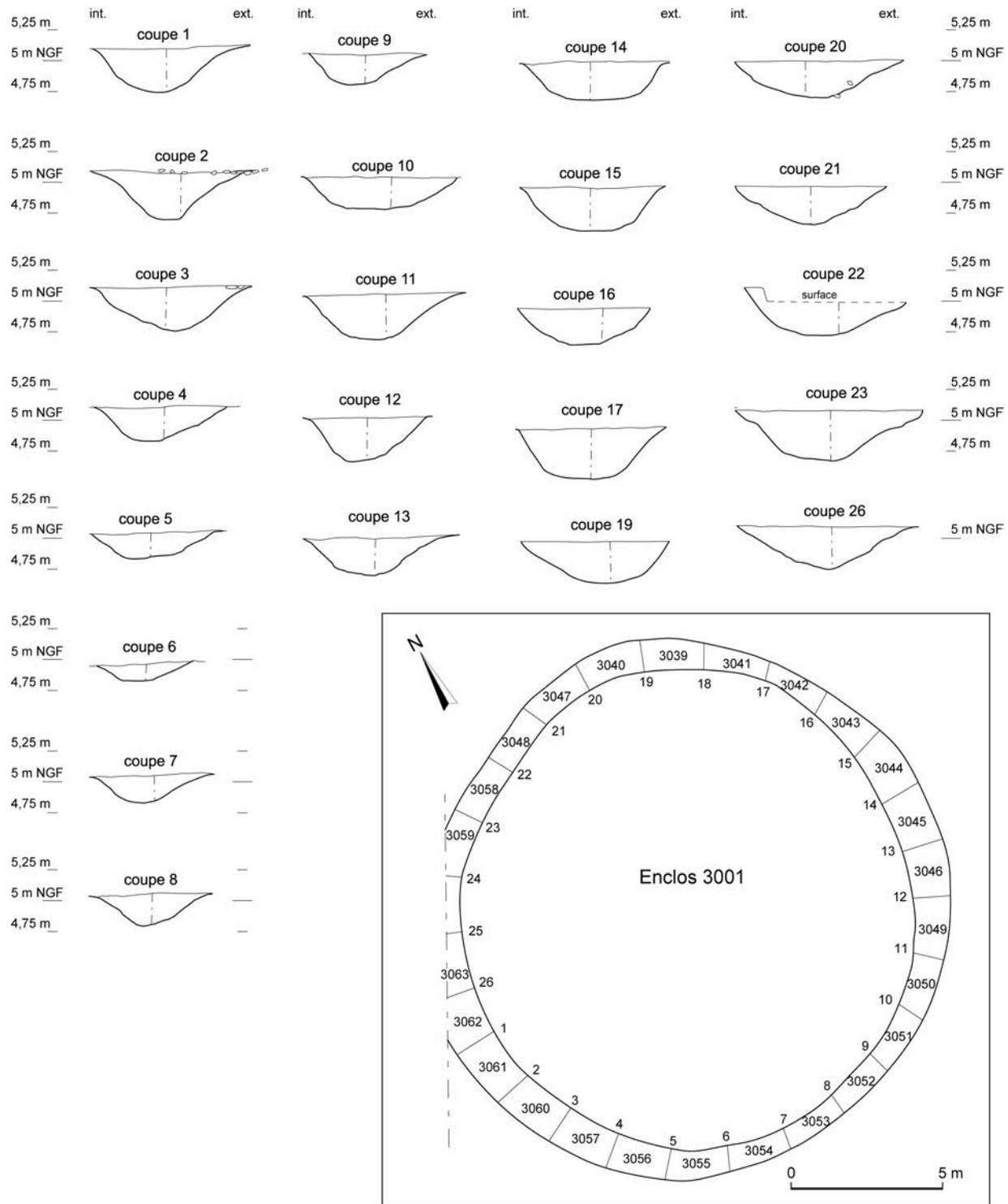


Fig. 27 – Plan de l'enclos FO3001 et profils du fossé (DAO : F. Guériel, Inrap).

dans le secteur 3041, 30 g dans le secteur 3045 extérieur, 85 g dans le secteur 3046, 40 g dans le secteur 3057, 250 g dans le secteur 3058, et un tessons dans un secteur non localisé (fig. 30) ;

- amphore massaliète à pâte beige ou rosée, grosses écailles de mica et rares grains de feldspath et de la chamotte : un bord de forme 4 (Py, 1978 ; A-MAS bd4 de *Dicocer*² : Py *et al.*, 2001, p. 144-150) (fig. 29, n° 7) ; un fragment d'anse dans le secteur 3050 extérieur (86 g) ; deux petits morceaux de panse : 12 g dans le secteur 3060 et 11 g dans le secteur 3040 (fig. 30).

Amphores étrusques

Les restes d'amphore étrusque sont beaucoup mieux conservés que ceux d'amphore massaliète ; néanmoins, pour rendre possible la comparaison, on donnera ici aussi les poids. Ces vestiges se rapportent à, au moins, quatre exemplaires de types différents :

- amphore étrusque de type 3C (Py, 1985 ; A-ETR 3C de *Dicocer*² : Py *et al.*, 2001, p. 20-23) : un bord (50 g), de 165 mm de diamètre à l'extérieur du col, dans le secteur 3044 (fig. 29, n° 2) ; de nombreux tessons de la partie inférieure d'un exemplaire à fond

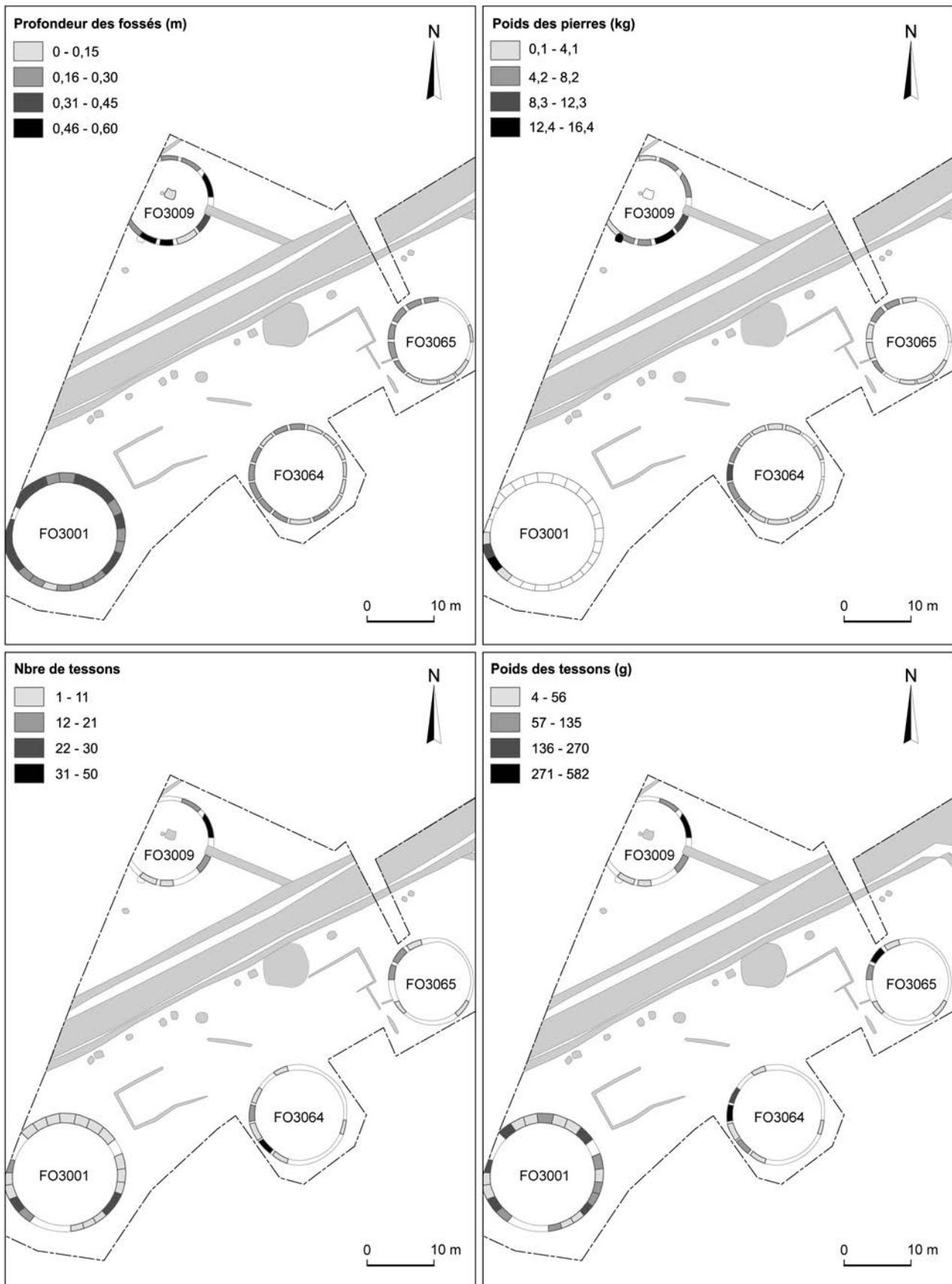


Fig. 28 – Les enclos funéraires : profondeur conservée des fossés et répartition spatiale du mobilier et des pierres (DAO : I. Daveau, Inrap).

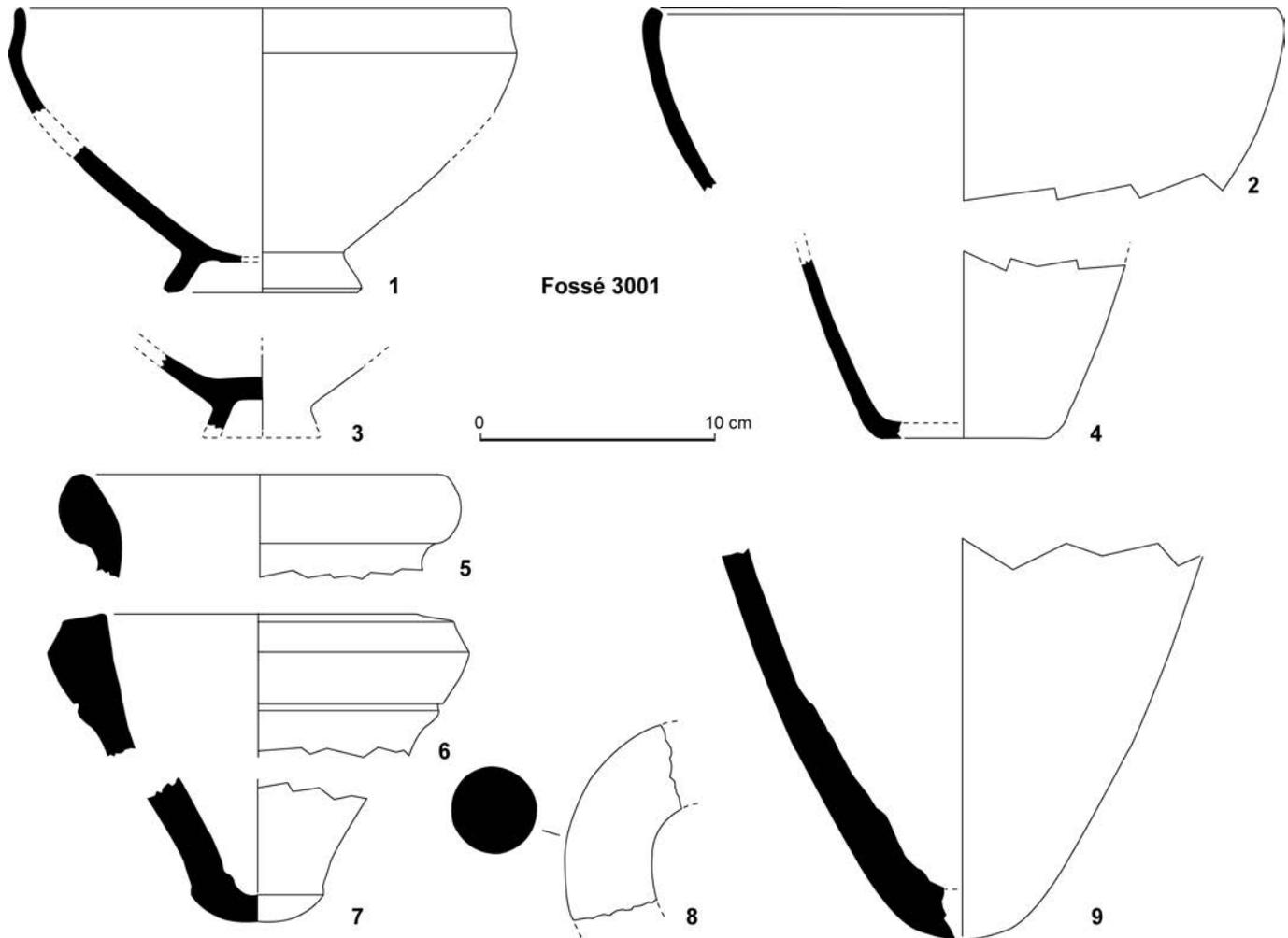


Fig. 29 – Mobilier céramique du fossé FO3001 : 1, coupe grise monochrome ; 2, 3, céramiques non tournées ; 4, urne massaliète à pâte claire ; 5, 8, 9, amphores étrusques ; 6, 7, amphores massaliètes (relevés et DAO : B. Dedet, CNRS).

légèrement aplati (secteur non localisé) (fig. 29, n°9) ; un fragment de panse (85 g) dans le secteur 3042, un dans le secteur 3048 extérieur (16 g) et un autre (25 g) dans le secteur 3050 (fig. 30) ;

- amphore étrusque de type 4 (Py, 1985 ; A-ETR 4 de *Dicocer*² : Py et al., 2001, p. 23-38) : un gros tesson de panse (80 g) dans le secteur 3040 et un éclat (5 g) dans le secteur 3061 (fig. 30) ;

- amphore étrusque de type 5 (Py, 1985 ; A-ETR 5 de *Dicocer*² : Py et al., 2001, p. 40-43) : un fragment d'anse (120 g) (fig. 29, n° 5), dans le secteur 3053 (fig. 30) ;

- amphore de type étrusque non déterminé, à pâte gris rosé, épidermes gris sombre, dégraissant de mica noir et sableux : un petit fragment de panse (5 g) dans le secteur 3039 et un autre (4 g) dans le secteur 3058 (fig. 30).

Datation

La coupe grise monochrome GR-MONO 3a1 est une forme ancienne dans sa catégorie, apparue dès le milieu du VI^e s. et couvrant la première moitié du V^e s. av. J.-C. (Py et al., 2001, p. 1092 et p. 1099). On retrouve dans le fossé 3001 des tessons d'amphores étrusques 4 et 5, comme dans le fossé 3009. Mais d'autres éléments permettent d'affiner la fourchette.

Le fond d'amphore massaliète 1 marque le dernier tiers du VI^e s. et le premier quart du V^e s. (*ibid.*, p. 130). Le bord 4 de

même provenance n'apparaît pour sa part qu'au tout début du V^e s. et reste présent durant tout ce siècle (*ibid.*, p. 144-150).

L'amphore étrusque 3C est une catégorie datée de la seconde moitié du VI^e s. et du V^e s. av. J.-C. (*ibid.*, p. 20). La datation du bord peut, quant à elle, être précisée : par le profil de sa lèvre et son diamètre, ce bord appartient au groupe « d » de la série B défini par G. Marchand, qui le date de l'extrême fin du VI^e s. ou du premier quart du V^e s. av. J.-C. (Marchand, 1982, p. 156, fig. 9 et p. 157).

Le premier quart du V^e s. av. J.-C. est donc l'espace de temps commun à tous ces objets, ce que ne dément pas le reste du matériel, dont la chronologie est imprécise, les céramiques non tournée et à pâte claire massaliète. C'est la datation qu'on attribuera à ce fossé 3001.

Répartition spatiale du mobilier : un reflet du rituel funéraire

Afin de procéder à l'analyse spatiale, un numéro d'US distinct a été attribué à chaque segment du fossé. L'US 3001 concerne le ramassage de mobilier lors du décapage de la couche de terre arable. Elle rassemble 53 tessons, soit 27 % de la céramique récoltée sur cet enclos. Cette part importante confirme la position haute du matériel dans le fossé. Elle laisse supposer une perte importante liée à l'arasement des niveaux

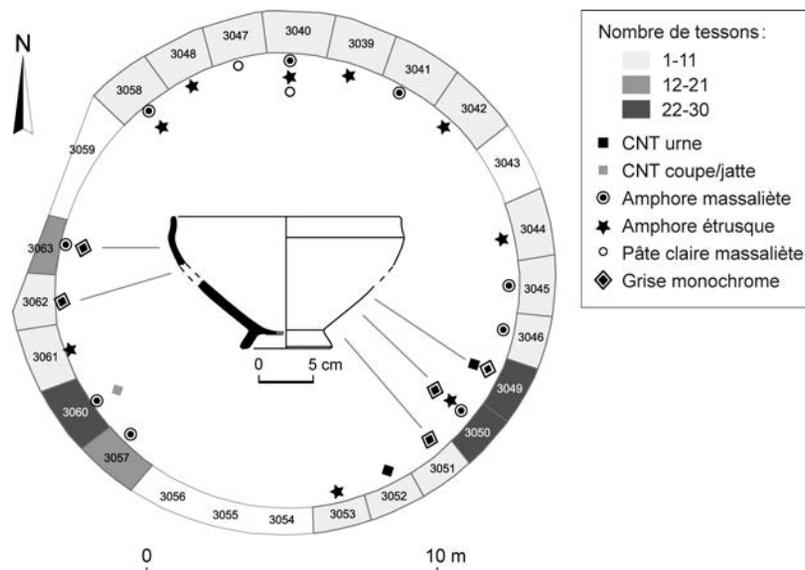


Fig. 30 – Fossé FO3001 : plan de répartition des catégories de vases par secteurs (relevé et DAO : B. Dedet, CNRS).

supérieurs. Les segments fouillés ont livré une quantité variable de mobilier (0 à 26 fragments).

Le plan de répartition des tessons de céramique fournit plusieurs informations (fig. 28 et fig. 30). Les segments vierges (3054 à 3056, au sud) sont en toute logique les plus arasés. Leur profondeur est inférieure à 20 cm et le remplissage supérieur, dans lequel sont concentrés les rejets, a totalement disparu. À l'inverse, les segments les mieux conservés ne sont pas pour autant les plus riches, loin s'en faut. Le mobilier apparaît préférentiellement dans la moitié sud-ouest du cercle, entre les segments 3049 et 3063 ; sa répartition est donc indépendante du phénomène d'érosion. Les fragments d'une même coupe en céramique grise monochrome ont été retrouvés dans les segments 3062 et 3063 à l'ouest, et les segments 3049 à 3051 au sud-est. La forme est complète et peu d'éléments sont absents. Ce fait permet d'exclure l'hypothèse d'un mobilier en position secondaire, piégé dans le fossé à la suite de l'érosion d'un tertre sur lequel il aurait été déposé. Il témoigne d'un rejet direct et illustre un geste intentionnel. Cette coupe a été brisée et ses fragments rejetés en deux points quasiment opposés du cercle, à 15 m de distance. Pour presque tous les autres vases, il semble que ce ne soient que des tessons qui ont été placés dans cette structure : dans chaque cas, la faible quantité des restes et l'absence de parties inférieures de récipients en place vont dans ce sens. Seule la coupe grise monochrome paraît complète, ou presque. Dans ce fossé en cours de comblement, ces restes d'un matériel céramique spécialisé dans la consommation du vin évoquent un banquet funèbre qui se serait déroulé près du tombeau après son édification, et le bris de la coupe grise monochrome reflète sans doute un autre geste rituel, comme une libation.

LE MONUMENT FO3064

Les deux cercles FO3064 et FO3065 se trouvent au nord-est de FO3001, à respectivement 38 m et 62 m de son centre. Plus arasés encore que ce dernier, il n'en subsiste, dans les deux cas, que le fond du fossé périphérique.

Le fossé FO3064 décrit un cercle de 14,80 m de diamètre externe et 13,30 m de diamètre interne. Sa largeur est comprise

entre 50 cm et 80 cm pour une profondeur de 9 à 23 cm sous le niveau de décapage (fig. 31). La cote altimétrique du fond varie de 12 cm entre 4,62 m et 4,74 m NGF. Le fond est plus bas au tiers nord-est (US 3068 à US 3072) et s'élève au sud-est, où le fossé est plus érodé. Le profil nous informe peu sur la forme originelle, tant il est arasé. Il peut être en « V » très ouvert, avec des parois inclinées à 30° (sections 7, 8, 13). Il dessine plus généralement une cuvette très arrondie.

Le fossé est comblé sur toute sa profondeur par un sédiment limono-sableux brun-gris incluant de rares charbons de bois et nodules de terre rubéfiée. Des galets de module inférieur au décimètre sont mêlés, en quantité variable, à ce remplissage. S'ils ne sont pas disposés en lit, en surface du fossé, comme dans FO3001, on ne les rencontre néanmoins que dans la partie supérieure du remplissage, tout comme le mobilier céramique. Cela tendrait à nouveau à signaler un comblement en deux phases, non discernables à l'œil. La répartition des pierres coïncide avec celle des tessons de céramique (fig. 28). Les différents matériaux se retrouvent pour l'essentiel dans la moitié occidentale du cercle. Compte tenu du mauvais état de conservation de l'enclos et de la faible quantité de mobilier, il est difficile de déterminer si cette cartographie reflète la répartition réelle des rejets, ou si elle résulte de l'arasement différentiel du cercle.

L'assemblage malacologique correspondant au fond de ce fossé est caractéristique d'un milieu très ouvert, à végétation rase, de type pelouses sèches (*Candidula gigaxii* représente près de 50 % de l'assemblage, alors que les marqueurs d'herbacées hautes sont largement minoritaires). Il indique, ainsi, une pression pastorale élevée, beaucoup plus intense localement que pour la zone du cercle FO3009 ; nous y reviendrons.

Le mobilier du fossé FO3064

Le comblement conservé du fossé 3064 n'a livré que des tessons d'amphore massaliète. Trois sortes de pâte sont représentées qui correspondent à autant d'exemplaires au minimum :

- amphore massaliète à pâte beige très faiblement et finement micacée, incluant des grains de feldspath et de la chamotte : une anse ;

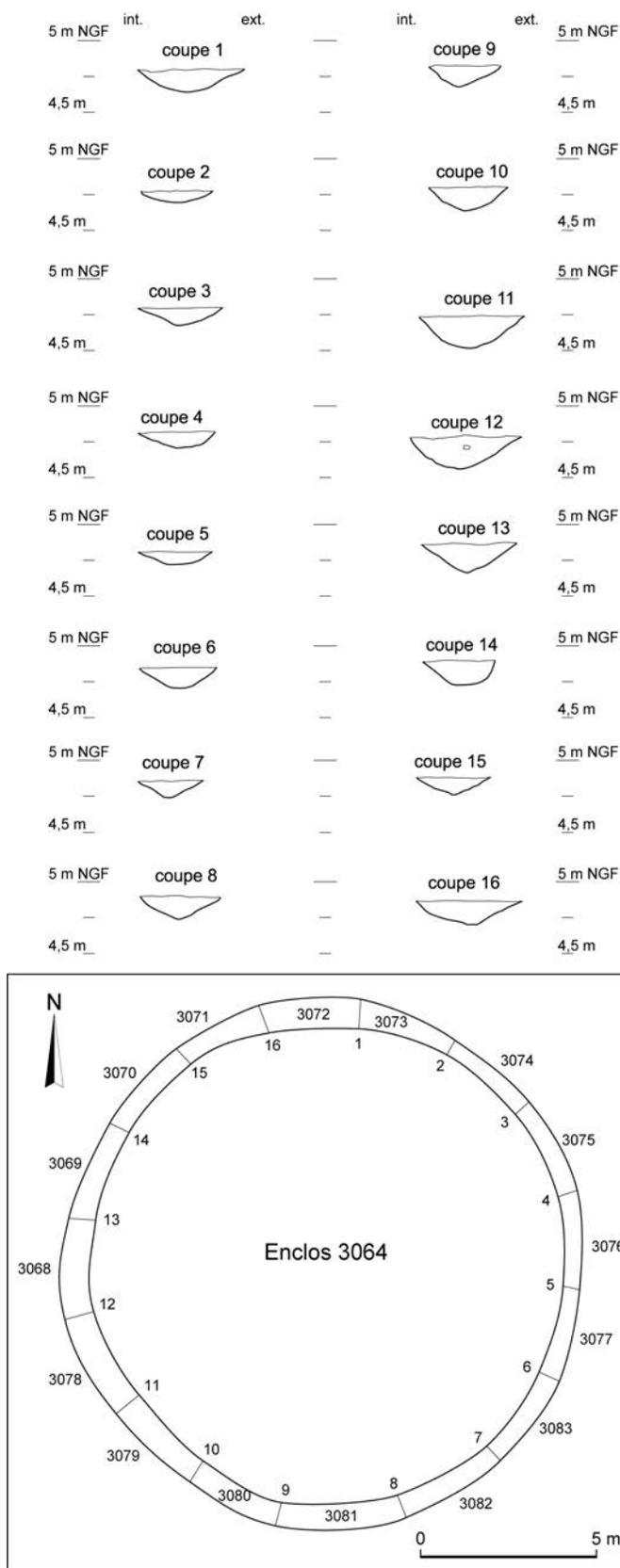


Fig. 31 – Plan de l'enclos FO3064 et profils du fossé (DAO : F. Guériel, Inrap).

- amphore massaliète à pâte beige ou rosée, petites écailles de mica, rares grains de feldspath et de la chamotte : plusieurs morceaux de panse ;

- amphore massaliète à pâte beige ou rosée, grosses écailles de mica et rares grains de feldspath et de la chamotte : plusieurs morceaux de panse.

La quantification de ces restes selon le poids est la suivante : 30 g dans le secteur 3064 ; 550 g en 3068 ; 185 g en 3069 ; 45 g en 3071 ; 6 g en 3077 ; 15 g en 3078 ; 80 g en 3079 ; 45 g en 3080.

Les pâtes de ces tessons sont les mêmes que celles des amphores massaliètes présentes dans les autres fossés et dans la tombe du cercle FO3009. Ce fossé FO3064 admet donc également une datation dans les environs de 500 av. J.-C.

LE MONUMENT FO3065

Le diamètre externe du fossé FO3065 est de 13 m pour 11,50 m à l'intérieur (fig. 32). Le cercle a été amputé de son quart nord-est par une tranchée de diagnostic, dans laquelle il est passé inaperçu. Il n'est cependant conservé qu'à l'état lenticulaire au sud-est et était peut-être en grande partie arasé. À l'opposé, au nord-ouest, il atteint 29 cm de profondeur. La cote de fond présente la même variation. Dans les parties les mieux conservées, le profil est en « V » avec une inclinaison des parois comprise entre 25° et 30°.

Le comblement est similaire à celui de FO3064, avec également des galets et de rares pierres calcaires concentrés au sommet du remplissage, dans les US 3088, 3089 et 3092. Ici encore, le mobilier se trouve dans la partie supérieure du comblement, sur environ 10 cm d'épaisseur. De ce fait, comme pour le cercle 3064, la répartition des découvertes se fait essentiellement dans la partie du fossé la moins arasée, soit le quart nord-ouest (fig. 28).

Si aucune distinction de sédiment n'a été perçue lors de la fouille, en dehors de la répartition des inclusions, l'étude de la malacofaune confirme l'idée d'un remplissage s'étalant dans le temps, en mettant en évidence une nette évolution du couvert végétal entre la base et le sommet du comblement, marquée par un embroussaillage consécutif à l'abandon du lieu. En effet, le comblement inférieur du fossé se marque par un assemblage malacologique de pelouses sèches, même si l'assemblage est complexe, puisqu'il comporte à la fois, au sein du même horizon, les escargots enregistrant les modes de gestion peu ou prou contemporaine du fonctionnement du monument et la déprise agropastorale postérieure. Le second assemblage, au sommet du comblement conservé, est, lui, nettement caractéristique de la mise en place d'une fruticée, conséquente du début d'une reconquête forestière (prédominance des espèces semi-forestières et de litière, comme *Pomatias elegans*, *Truncatellina callicratis*, *Paralaoma servilis*), alors que la déprise pastorale est déjà bien amorcée sur tout le secteur.

Le mobilier du fossé FO3065

Le comblement conservé du fossé 3065 a fourni les vestiges d'au moins quatre vases appartenant à plusieurs catégories céramiques, d'un petit objet métallique et d'un éclat de silex.

- Céramique grecque d'Occident à pâte claire : deux petits tessons de vases de forme non déterminable dans le secteur 3065 et un autre dans le secteur 3089.

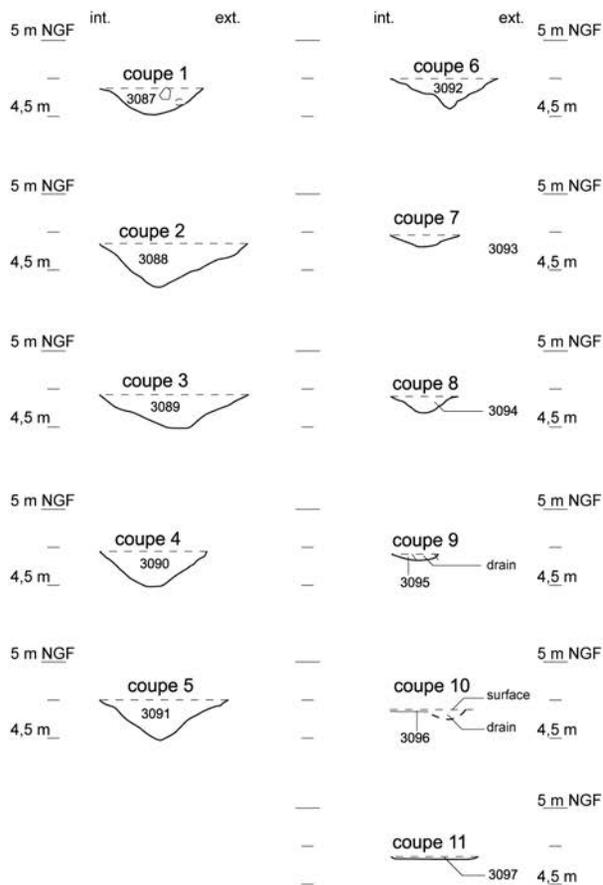


Fig. 32 – Plan de l'enclos FO3065 et profils du fossé (DAO : F. Guériel, Inrap).

- Amphore massaliète, trois exemplaires au moins attestés d'après les différentes pâtes :
 - à pâte beige très faiblement et finement micacée, incluant des grains de feldspath et de la chamotte : un fragment d'anse (20 g), dans le secteur 3065 ;
 - à pâte beige ou rosée, petites écailles de mica, rares grains de feldspath et de la chamotte : partie inférieure (580 g) d'un exemplaire de forme 2 (Bertucchi, 1992) dans le secteur

Fossé 3065

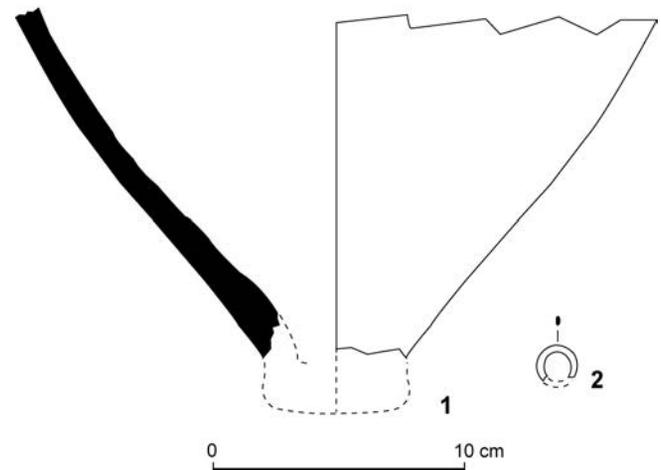


Fig. 33 – Mobilier du fossé FO3065 : 1, amphore massaliète ; 2, anneau en fer (relevés et DAO : B. Dedet, CNRS).

3089 (fig. 33, n° 1) ; un tesson de panse (20 g) dans le secteur 3090 et un autre (30 g) dans le secteur 3096 ;

- à pâte beige ou rosée, grosses écailles de mica, rares grains de feldspath et de la chamotte : un fragment de panse (36 g) dans le secteur 3088 et un autre (25 g) dans le secteur 3090.

- Amphore étrusque de type 5 : un fragment de panse.
- Métal : un anneau fragmentaire en fer ; diamètre extérieur : 16 mm ; section lenticulaire : 1 mm x 3 mm (fig. 33, n° 2).

Les éléments livrés par le comblement du fossé 3065, sans être précis, concourent à la même conclusion que pour le fossé précédent : présence d'amphore étrusque 5 qui marque la seconde moitié du VI^e s. et la première moitié du V^e s. av. J.-C. (Py, 1993, p. 29) et mêmes pâtes des fragments d'amphores massaliètes.

DEUX ENCLOS QUADRANGULAIRES

Deux enclos de plan rectangulaire côtoient les fossés circulaires dans le secteur méridional de la fouille. Ils sont alignés le long de la voie VO3006, à 6 m du fossé bordier. Les deux structures ont un plan en « U », leur côté ouvert se faisant face (fig. 34). Très arasés, il n'en subsiste que la tranchée périphérique, large de 0,40 m et profonde de 5 cm au maximum. Le remplissage est constitué de limon argileux gris clair à beige, à nodules calcaires, et graviers.

Au sud-ouest, l'enclos FO3002, légèrement mieux conservé, est long de 12 m et large de 6 m. Son bord méridional n'est pas totalement rectiligne. Au nord-est, l'enclos FO3138 est long de 7,50 m pour une largeur de 5,50 m. Plus lenticulaire encore, ses extrémités se perdent en direction du sud-ouest. Une autre tranchée (FO3064) prend place en oblique entre les deux structures. Similaire par la morphologie et le remplissage de son creusement, elle doit peut-être leur être associée.

Par leur position, ces enclos sont manifestement liés à l'axe de circulation. Ils s'inscrivent dans l'espace réservé entre la voie et les trois cercles la bordant au sud. Les côtés ouverts s'affrontent de part et d'autre d'un axe de symétrie passant par FO3064, les

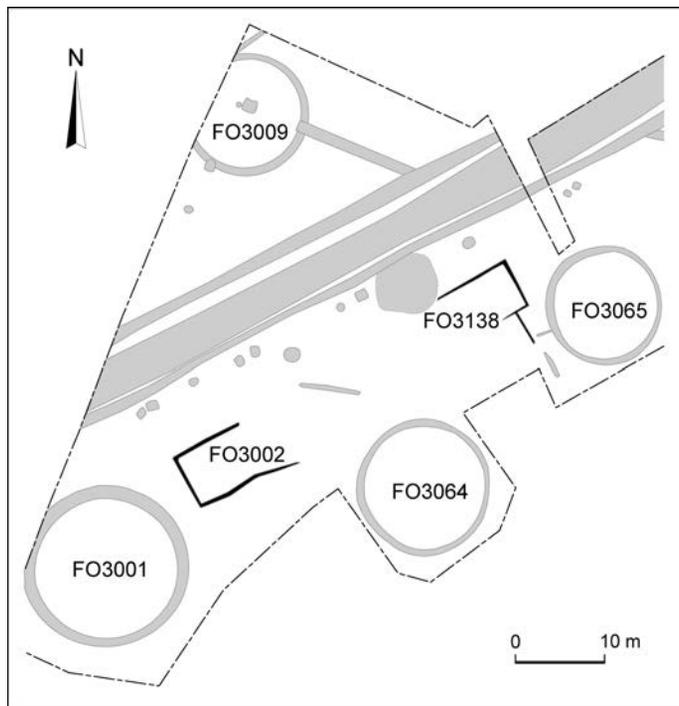


Fig. 34 – Localisation des enclos quadrangulaires
(DAO : I. Daveau, Inrap).

côtés opposés se trouvent à distance équivalente des cercles FO3001 et FO3065. Cette belle construction géométrique nous a conduits, dans un premier temps, à lier tous ces aménagements. D'autant que l'association enclos circulaire/enclos rectangulaire était avérée, en contexte funéraire, sur le site des Cauquillous à Montpellier (Dedet, Sauvage, 1998) et sur celui du Mas Neuf à Nîmes (Hervé, 2000). À la Pailletrice, toutefois, le rare mobilier issu des enclos rectangulaires est plus récent : un fragment d'amphore italique et un fragment de céramique vernissée provenant tout deux de FO3002. Leur présence écarte de prime abord une attribution au premier âge du Fer. Cependant, dans ce secteur profondément affecté par les sous-solages et l'installation d'un réseau de drainage en terre cuite, leur valeur en tant qu'argument de datation ne doit pas être surévaluée. Du mobilier intrusif a d'ailleurs systématiquement été rencontré dans le remplissage des fossés circulaires. On retiendra donc que leur datation tout comme leur vocation demeurent pour l'heure inconnues. La campagne de fouille qui vient de s'achever sur la parcelle contiguë, à l'ouest, a du reste révélé d'autres enclos quadrangulaires de l'âge du Fer, organisés le long de la voie ⁷.

ORGANISATION SPATIALE DE LA ZONE FUNÉRAIRE ET RELATION AVEC L'AXE DE CIRCULATION

La disposition des quatre cercles de part et d'autre de la voie VO3006 est troublante et nous conduit à envisager une origine plus ancienne pour cet axe de circulation.

La fouille de la voie a mis en évidence deux chaussées successives. Le premier état observé montre un chemin légèrement encavé dans le talweg, avec un niveau de circulation

composé de galets et cailloutis. Le rare mobilier associé, récolté en surface de la chaussée, est daté du dernier quart du 1^{er} s. av. J.-C. Des travaux de réfection interviennent autour du changement d'ère. Un remblai d'assainissement est apporté en zone basse, où une nouvelle voie de roulement est aménagée à l'aide de galets. Les fossés bordiers sont alors mis en place, améliorant le drainage de la chaussée et sa délimitation.

Les indices de datation directement liés à l'aménagement de l'axe de circulation ne remontent donc guère au-delà de la période augustéenne. Cependant, l'excavation du chemin et l'installation des chaussées empierrées ont pu occulter les vestiges plus discrets des états antérieurs. La récurrence des céramiques des 11^e-1^{er} s. av. J.-C. dans les contextes formés autour du changement d'ère, sur ou aux abords de la voie, va dans le même sens. En l'absence de tout aménagement appartenant à cette phase, ce mobilier résiduel nous conduit à envisager une fréquentation de l'axe de circulation lors de cette période. Par ailleurs, l'organisation spatiale des enclos du premier âge du Fer semble dépendante du passage de la voie. Les cercles se distribuent de part et d'autre à distance comparable : l'écart mesuré entre le centre de chaque cercle et l'axe médian de la voie est compris entre 17,50 m et 19 m pour trois d'entre eux, le plus éloigné (FO3064) se trouvant à 27 m.

L'appréhension globale de cet itinéraire apporte d'autres arguments en faveur d'une mise en place bien antérieure à la période romaine : la poursuite de la voie en direction du sud-ouest l'amène à franchir la butte de Pérols par un couloir naturel, entre les deux éminences du Mas de Causse et du Domaine de Couran. Au débouché immédiat de ce passage, à 1,6 km de la fouille de la Pailletrice, se trouve le site de la Cougourlude/Mas de Causse, contemporain des tombes. L'implantation et l'essor de cet important habitat, se développant sur les deux rives de la Lironde, ont vraisemblablement été favorisés par la présence d'un passage à gué du cours d'eau, lui conférant une position de carrefour des voies terrestre et fluviale. Après avoir desservi la Cougourlude, cette voie passe au nord de *Lattara*. La poursuite de son tracé pourrait être matérialisée par la rue II, structurant un quartier du 1^{er} s. av. J.-C., fouillé par Henri Prades, à l'extrémité sud de la rue des Roses (Py, 1988, p. 115) (fig. 35).

Le jalonnement des voies romaines par des monuments funéraires antérieurs peut conduire à reculer leur datation. Les premiers états des chemins ne laissent pas forcément de traces tangibles ou peuvent être occultés par les chaussées plus récentes. Sur la ZAC des Portes de la Mer à Montpellier, la présence de deux enclos funéraires du premier âge du Fer, à 300 m de distance, le long du chemin romain des Cauquillous, laisse supposer pour cette voie une datation plus ancienne (Sauvage dir., 1998 ; Vignaud, 1999). À la Céreirède, un chemin creux structure une zone funéraire utilisée de manière discontinue depuis le 6^e s. av. jusqu'aux 11^e-14^e s. apr. J.-C. La première chaussée empierrée, datée par le mobilier du 1^{er} s. av. J.-C., pérennise manifestement un tracé plus ancien (Bel, Conche, 2003). À Nîmes également, l'origine protohistorique du réseau viaire antique est suspectée grâce à la découverte de tombes le long du parcours (Séjalon *et al.*, 2009).

L'axe de circulation matérialisé à partir du 1^{er} s. av. J.-C. par les empièvements de VO3006 semble donc être en place dès la Protohistoire, à l'instar d'autres chemins du Montpelliérais (Bel, Daveau, 2008). Nous serions en présence d'un itinéraire de

7. Communication orale de F. Ruzzu (Archéodunum).

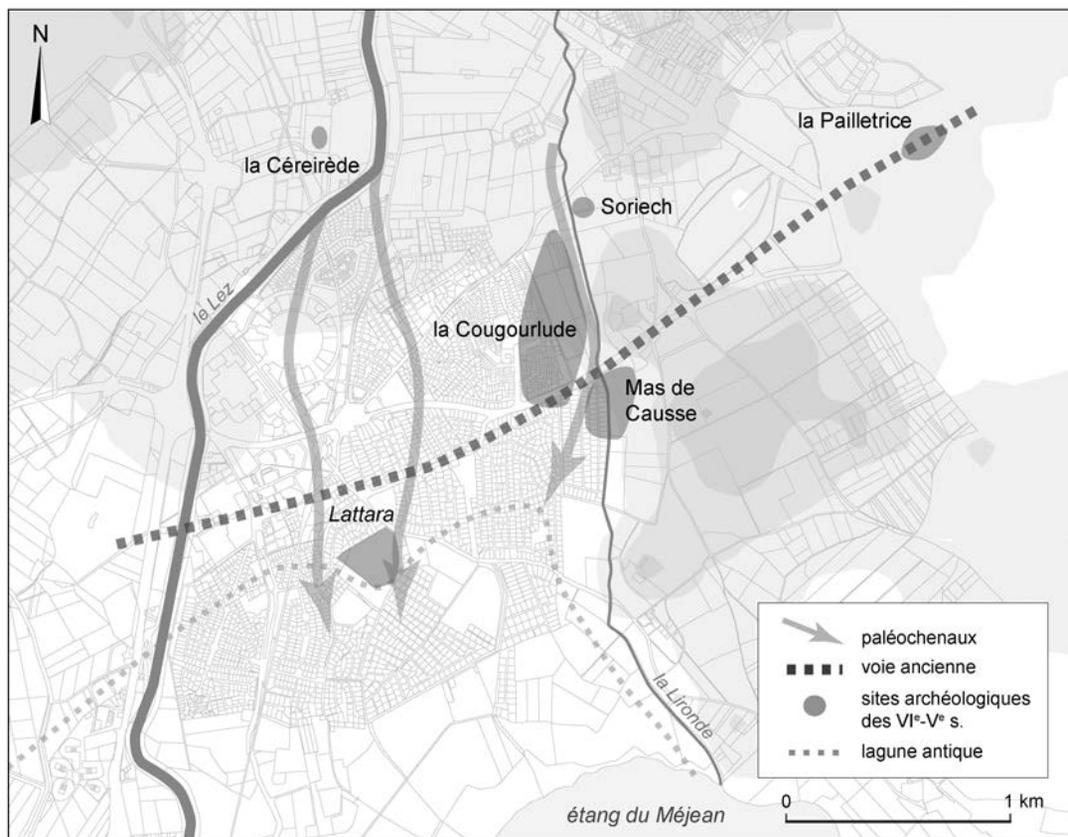


Fig. 35 – Le secteur de Lattes aux VI^e-V^e s. av. J.-C. (DAO : I. Daveau, Inrap).

long parcours, longeant le rivage languedocien en empruntant le ruban faiblement accidenté de la plaine littorale. Selon cette hypothèse, la zone funéraire de la Pailletrice serait implantée à la jonction avec un autre chemin de l'âge du Fer identifié en fouille (VO3117). Celui-ci, qui n'a pas été pérennisé aux périodes ultérieures, se dirige plus directement vers le bord de l'étang de Manguio et les habitats lagunaires.

Du point de vue malacologique, la très nette partition entre les assemblages issus du cercle funéraire FO3009, caractéristiques de prairies humides vraisemblablement consécutives d'une gestion pastorale assez lâche, et les assemblages issus des deux monuments FO3064 et FO3065, indicateurs de pelouses rases plaçant en faveur d'un impact pastoral plus intense, pourraient renforcer l'hypothèse de l'ancienneté de cet axe de circulation. On admettrait alors que cette partition serait l'écho d'une limite parcellaire entre deux modes de gestion pastorale différents.

LA PAILLETRICE DANS LE CONTEXTE FUNÉRAIRE RÉGIONAL ET DANS LE CADRE DE L'OCCUPATION DU TERROIR LATTOIS

LES PRATIQUES FUNÉRAIRES À LA PAILLETRICE

CARACTÉRISATION DU SITE DE LA PAILLETRICE

Grâce à un état de conservation relativement bon, les principales composantes de la tombe à fossé circulaire FO3009 de la Pailletrice peuvent être appréciées dans leurs grandes

lignes. Celle-ci a accueilli un défunt adulte, dont ni l'âge au décès ni le sexe ne peuvent être déterminés par l'examen des restes osseux, ce qui est le lot de presque toutes les incinérations protohistoriques. Le bassin et le *simpulum* ou la coupelle en bronze, qui l'accompagnent, paraissent toutefois signaler un homme.

Le cadavre a été brûlé au préalable en un autre lieu et seule une très faible partie des restes, environ 2 à 3 % seulement de la masse osseuse incinérée, a été déposée dans une cruche en céramique tournée, à pâte claire dite massaliète. Ce vase ossuaire est entouré par un bassin en bronze replié et il renferme, posé sur le petit tas d'os, un morceau de coupelle ou de *simpulum* en bronze. Il n'y a trace d'aucun autre objet dans la tombe.

Le dépôt funéraire prend place presque au centre de l'aire circonscrite par le fossé circulaire, dans un *loculus* creusé juste à sa dimension dans la terre accumulée sur le paléosol. Le fond du *loculus* est donc plus haut que celui du fossé. Cette structure est fermée par un grand morceau de panse d'amphore massaliète. À côté, une fosse a pu servir à implanter un dispositif de signalisation. Cette accumulation de sédiment, issue peut-être du creusement du fossé, a dû avoir l'aspect d'un tumulus en calotte de sphère extrêmement surbaissée. Le fossé circulaire a progressivement été colmaté par l'érosion et a reçu, un certain temps après son creusement et alors que le comblement avait débuté, des tessons de récipients liés à la boisson, possibles vestiges de cérémonies ou d'actions complémentaires des funérailles et postérieures à elles.

Cette tombe FO3009 permet d'interpréter les trois autres fossés circulaires de la Pailletrice, FO3001, FO3064 et FO3065, qui lui sont contemporains mais beaucoup moins bien conservés.

Nul doute que ces structures doivent correspondre à des tombes semblables mais, qu'étant plus arasées que 3009, le *loculus* de chacune d'elles, situé au-dessus du sol, ait été détruit. Leur arasement au fil du temps suffit amplement à expliquer la disparition du dépôt funéraire. On a donc affaire à un groupement de plusieurs tombes, au moins quatre, mais peut-être plus car on ignore si les limites de cet ensemble ont été atteintes à l'ouest, au sud comme au sud-est. La datation de l'ensemble funéraire se place vers 500 av. J.-C., et il semblerait que certaines structures puissent être rapportées plutôt au dernier quart du VI^e s. (FO3009) et d'autres au tout début du siècle suivant (FO3001, FO3064 et FO3065). Il est enfin possible que les deux structures fossoyées quadrangulaires FO3002 et FO3138 qui s'intègrent bien dans le plan d'ensemble déterminé par les fossés circulaires participent de cet ensemble, comme c'est le cas ailleurs dans la région, ainsi que nous le verrons.

D'autre part, les objets retrouvés dans ces quatre fossés, en particulier FO3009 et surtout FO3001, marquent une phase particulière des cérémonies développées auprès du tombeau : consommation de boisson par les survivants indiquée par les tessons d'amphores et de vases à boire, et peut-être aussi une libation signalée par la coupe grise monochrome qui a été brisée et dont les morceaux ont été dispersés en plusieurs points du fossé FO3001.

IMPORTANCE DE LA DÉCOUVERTE DE LA PAILLETRICE

Jusqu'au milieu des années 1990, les régions de plaine du Languedoc oriental et de la Provence occidentale constituaient une véritable *terra incognita* pour ce qui concerne la connaissance des pratiques funéraires du début et du milieu de l'âge du Fer, contrairement à l'arrière-pays collinaire ou montagneux où abondent les fouilles de tumulus.

L'intérêt particulier des apports de la Pailletrice doit donc être évalué à deux niveaux, celui des plaines littorales ou rhodaniennes et celui de l'ensemble régional du Languedoc oriental et de la Provence, entre le fleuve Hérault et les Alpes.

Tout d'abord, la Pailletrice éclaire de manière décisive des pratiques entrevues partiellement sur plusieurs autres sites funéraires des plaines alluviales. En effet, depuis une quinzaine d'années, dans ces régions basses, plusieurs cercles ou groupes de cercles fossoyés protohistoriques, de dimensions comparables à celles des cercles de la Pailletrice, ont été découverts grâce au développement de l'archéologie préventive mais, jusqu'ici, bien peu de sépultures étaient conservées ou avaient pu être fouillées dans les aires circonscrites par ces cercles, à la différence de régions de France plus septentrionales (fig. 36).

C'est d'abord le cas, aux portes de Montpellier et seulement à 2 km au nord-nord-ouest de la Pailletrice, du secteur compris entre le Mas Rouge/la Cavalade et le chemin des Cauquillous (actuellement zone commerciale Multiplex).

Aux Cauquillous, en 1997, fut fouillé un fossé circulaire de 26 m de diamètre qui englobait, vers le centre de l'aire circonscrite, le fond d'une petite fosse quadrangulaire arasée. La partie conservée du comblement du fossé contenait les restes d'au moins neuf amphores massaliètes ou étrusques de la fin du VI^e s. av. J.-C., d'une coupe et de trois œnochoés importées, de douze vases non tournés indigènes, dont trois urnes, et d'un

dolium. La fosse, remaniée par les travaux agricoles, n'a livré que deux tessons de l'épaulement d'une amphorette attique à figures noires datable du deuxième quart du VI^e s. av. J.-C., un tesson d'urne non tournée, une pointe de lame de couteau en fer, un petit morceau de tôle de bronze, deux esquilles d'os brûlé, dont la détermination, humain ou animal, est impossible, ainsi que trois fragments de vases gallo-romains et trois morceaux de *tegulae* manifestement intrusifs. Cette fosse pourrait fort bien avoir abrité des résidus du bûcher, comme la fosse 3008 du monument FO3009 de la Pailletrice, voire même un dépôt funéraire, dispersé par la suite. Et plusieurs indices plaident en faveur de l'existence d'un tertre de terre délimité par le fossé : la nature du comblement de celui-ci ainsi que le fait que les diverses structures et fossés gallo-romains ont respecté cet emplacement. Par ailleurs, à proximité immédiate prend place un enclos quadrangulaire matérialisé par un fossé dont le comblement recélait des tessons d'amphores massaliètes (fig. 37a) (Dedet, Sauvage, 1998).

À 300 m au sud-ouest du complexe précédent, dans la ZAC des Portes de la Mer III, en 1999, fut découvert un enclos circulaire de 15 m de diamètre ayant livré des tessons d'amphore massaliète et de céramique non-tournée (Vignaud, 1999). De même, 500 m plus au sud, non loin du Mas Rouge, la fouille de la Cavalade⁸ procura en 2013 un fossé circulaire d'environ 17 m de diamètre, daté de la seconde moitié du VI^e s. av. J.-C. (fig. 37c). Mais dans ces deux cas, l'arasement du site n'a pas permis la conservation d'une éventuelle structure funéraire dans l'aire circonscrite.

Plusieurs autres ensembles de tels vestiges ont également été découverts en périphérie de l'agglomération de Nîmes, dans la plaine du Vistre.

Au Mas Neuf, deux types de structures existent sur le même site, répartis sur environ 8 ha et paraissant former une nécropole : neuf fossés de plan circulaire, de 6 m à 22 m, et quatre fossés de plan quadrangulaire, à la longueur comprise entre 10 m et 13 m pour une largeur de 7 m à 9 m (fig. 37f et g). Du fait de leur arasement, aucune structure funéraire n'a été découverte dans l'aire délimitée par les cercles. La datation de ceux-ci reste imprécise mais ne semble pas antérieure à la fin du VI^e s. av. J.-C. : présence de tessons d'amphore massaliète et de céramique non tournée dans le comblement de deux d'entre eux (FO3051 et FO1083). En revanche, trois des quatre structures fossoyées quadrangulaires encadraient chacune une sépulture à inhumation dont une a pu être datée du VII^e s. av. J.-C. par la présence d'une urne de type « suspendien » à décor excisé⁹ (Hervé, 2000 ; Séjalon, 2007, p. 33-34). Ce vase est semblable à l'urne découverte dans le tumulus de Pontel, en secteur rocheux de la Garrigue nîmoise, à 11 km au nord du Mas Neuf (Dedet *et al.*, 1998, p. 124, fig. 22, n° 2).

D'autres découvertes ont été faites en 2001 et 2002 tout près du Mas Neuf, dans deux terrains proches du Mas de Vignole. Dans le secteur Mas de Vignole IV, un fossé circulaire interrompu par deux passages délimite une aire qui, en sa partie

8. Aimable information de Fabien Convertini (Inrap).

9. L'opération d'archéologie préventive du Mas Neuf concernait la création d'un bassin de rétention des eaux. Ces tombes, non détruites par le creusement de ce bassin, n'ont alors fait l'objet que d'un dégagement de surface, dans l'optique d'une fouille programmée ultérieure (non encore réalisée en 2013).

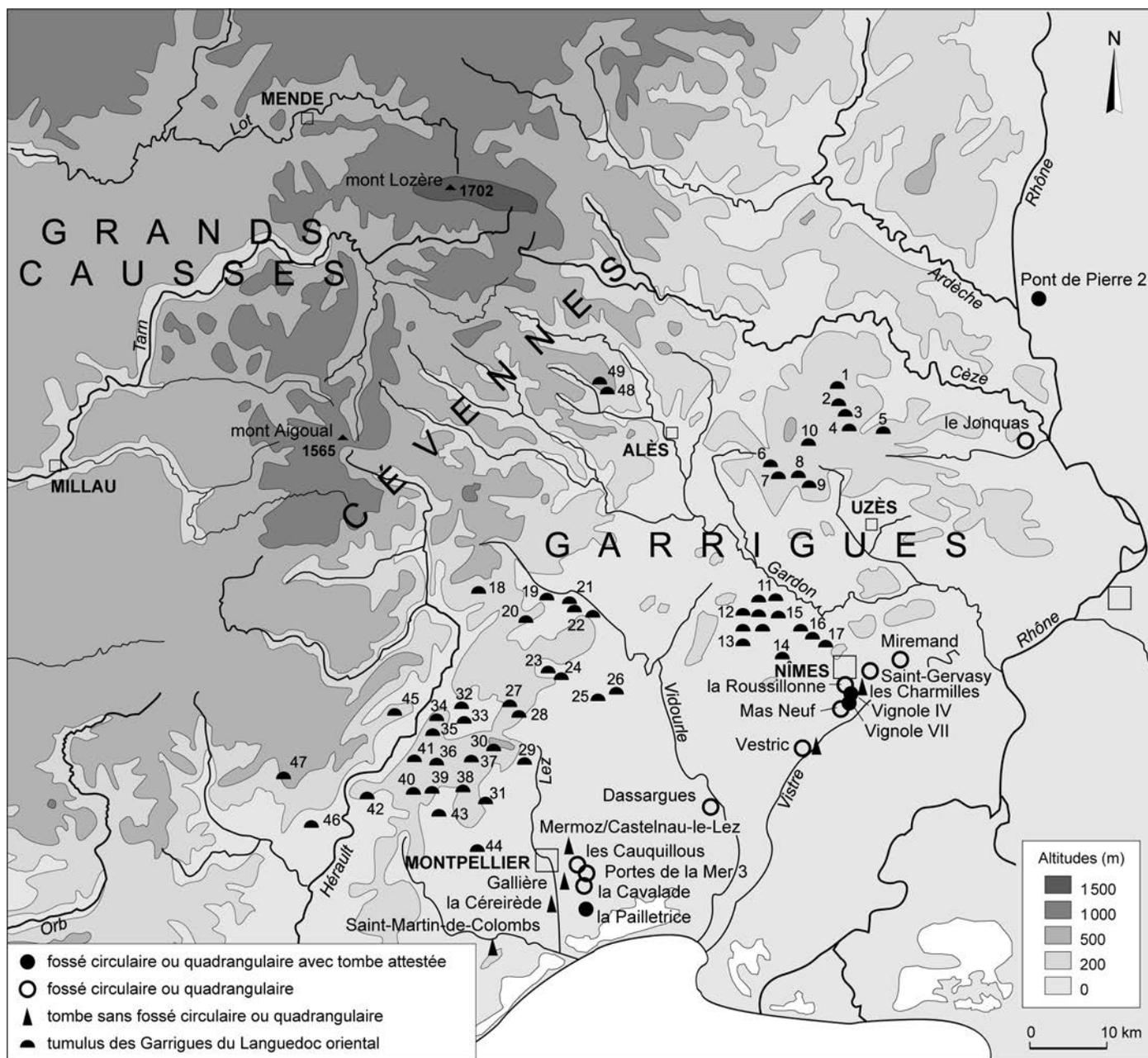


Fig. 36 – Les sites protohistoriques à structures fossoyées funéraires, ou supposés tels, et tombes dépourvues de structures fossoyées découverts dans les plaines du Languedoc oriental et de la vallée du Rhône. Pour comparaison, les principaux tumulus ou groupements de tumulus des Garrigues du Languedoc oriental (les sépultures de la basse-Ardèche et des Grands Causses ne sont pas figurées ici) : **1**, la Lègue (Lussan) ; **2**, le Roux (Lussan) ; **3**, Bois de Mercuire (Lussan) ; **4**, le Mazut (Fontarèches) ; **5**, Saint-Laurent-la-Vernède ; **6**, Aigue-Blanche (Baron) ; **7**, Dève (Baron) ; **8**, le Tardre (Baron) ; **9**, la Caux (Aigaliers) ; **10**, Commel, Devès des Hommes, la Forêt, Tavel et Vendème (Belvezet) ; **11**, Cantepèrdrix et la Carbonière (Sauzet) ; **12**, Fontaine de la Dragée, les Parties, les Pins, Serre de la Cabane, Serre des Fontaines, Serre des Galères et Serre des Mourgues (Saint-Géniès-de-Malgoirès) ; **13**, la Vialade (Saint-Bauzély) ; **14**, le Dèves (Gajan) ; **15**, Vallonguette (La Rouvière) ; **16**, Estauzen (La Calmette) ; **17**, Pontel (Dions) ; **18**, Ginestous (Ganges) ; **19**, Plaine de Mandiargues (Saint-Hippolyte-du-Fort) ; **20**, Bois de Monnier (Pompignan) ; **21**, Sadoulet et la Draille (Pompignan) ; **22**, Ceyrac et Rieumassel (Conqueyrac) ; **23**, Foulaquier (Claret) ; **24**, Vedel (Sauteyrargues) ; **25**, Piocam (Saint-Bauzille-de-Montmel) ; **26**, les Tourelles et Pont de la Bénovie (Buzignargues) ; **27**, le Crès et Lamalou (Rouet) ; **28**, le Camp (Rouet) ; **29**, le Lébous (Saint-Mathieu-de-Trévières) ; **30**, Cazevieille ; **31**, Bois de Martin, Baraque de Valène, le Suquet, la Jasse (Les Matelles) ; **32**, Ravin des Arcs (Notre-Dame-de-Londres) ; **33**, Série A (Saint-Martin-de-Londres) ; **34**, Série B, Cayla du Frouzet (Saint-Martin-de-Londres) ; **35**, Frouzet-Conquette (Saint-Martin-de-Londres) ; **36**, Cazarils (Viols-en-Laval et Viols-le-Fort) ; **37**, Cambous (Viols-en-Laval) ; **38**, Peyrescanes (Viols-en-Laval) ; **39**, Viols-le-Fort ; **40**, Combepleine (Argelliers) ; **41**, l'Oradou (Argelliers) ; **42**, Montcalmès (Puechabon) ; **43**, Cantagrils (Argelliers) ; **44**, Grabels ; **45**, Hameau de Bertrand (Causse-de-la-Selle) ; **46**, Font de Griffè (Montpeyrux) ; **47**, Arboras ; **48**, Malausette (Soustelle) ; **49**, Peyraube (Lamelouze) (DAO : B. Dedet, CNRS).

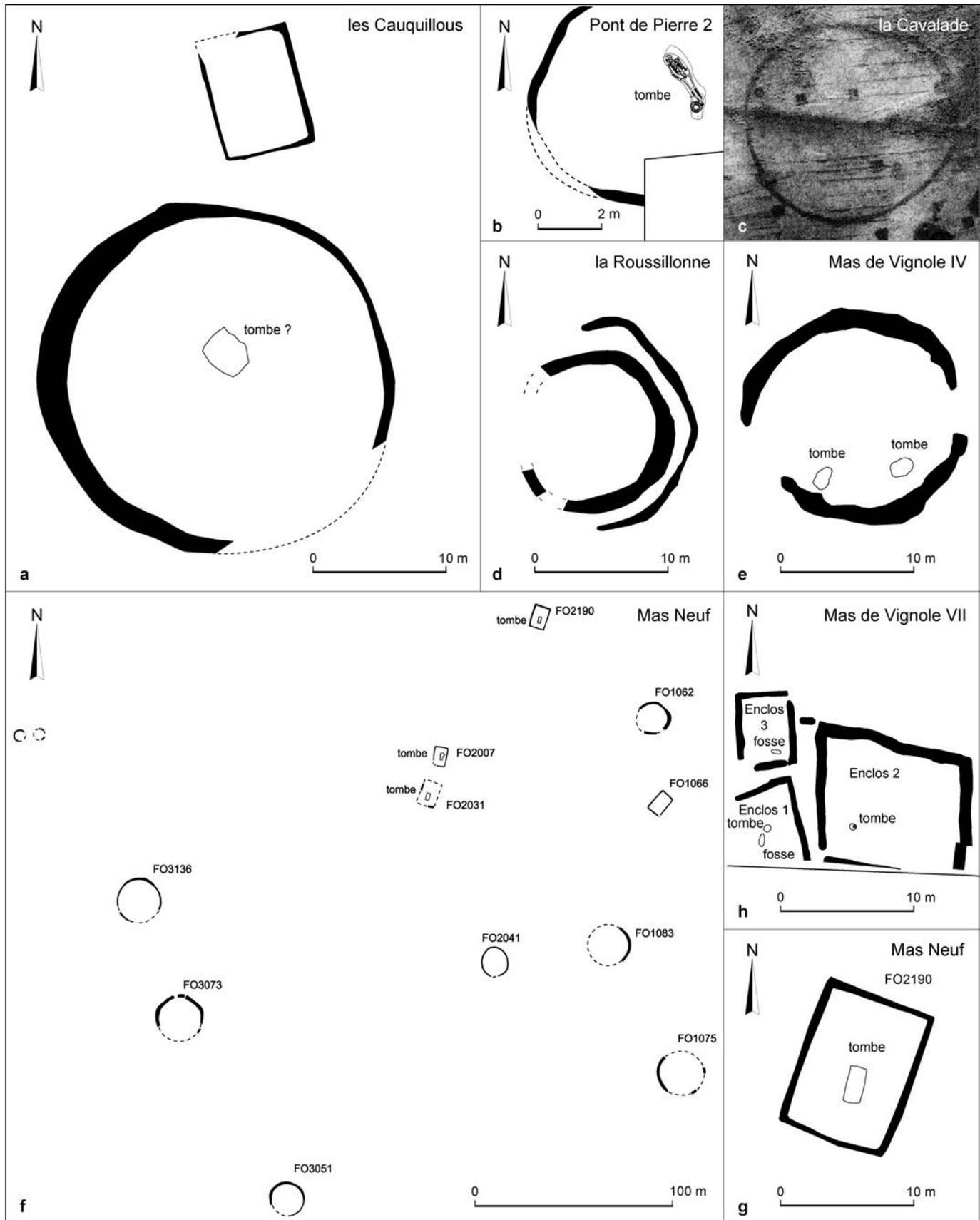


Fig. 37 – Quelques exemples de structures fossoyées et de tombes protohistoriques dans les plaines du Languedoc oriental et de la vallée du Rhône : **a**, les Cauquillous, Montpellier, Hérault (d'après Dedet, Sauvage, 1998) ; **b**, Pont de Pierre 2 Nord, Bollène, Vaucluse (d'après Ozanne, Blaizot, 2002) ; **c**, la Cavafade, Montpellier, Hérault (cliché : J.-M. Lacroix, Inrap) ; **d**, la Roussillonne, Nîmes, Gard (d'après Dedet, Gauthey, 2008) ; **e**, Mas de Vignole IV, Nîmes, Gard (d'après Séjalon, 2007) ; **f**, Mas Neuf, Nîmes, Gard, plan d'ensemble (d'après Séjalon, 2007) ; **g**, Mas Neuf, Nîmes, Gard, plan de la structure quadrangulaire FO2190 (d'après Hervé, 2000) ; **h**, Mas de Vignole VII, Nîmes, Gard, plan d'ensemble (d'après Séjalon, Dedet, 2003).

méridionale, recèle deux fosses renfermant une inhumation primaire, dans un cas, et une inhumation secondaire dans l'autre cas. Ces sépultures sont datées de la transition Bronze-Fer, soit vers le milieu du VIII^e s. av. J.-C., par des restes de vases. Les fossés paraissent entourer un muret de pierres qui s'est effondré dans le comblement (fig. 37e) (Séjalon, 2007, p. 34-36). Dans le secteur Mas de Vignole VII, deux enclos quadrangulaires contigus sont chacun pourvu d'une tombe en fosse à dépôt secondaire de crémation de la première moitié du V^e s. av. J.-C. Ils côtoient un troisième enclos semblable mais ne renfermant pas de fosse sépulcrale (Séjalon, Dedet, 2003).

Plus près de Nîmes, à la Roussillonne, un fossé circulaire de 11,4 m de diamètre, en partie doublé vers l'extérieur par un segment en demi-cercle d'un second fossé, ne semble pas antérieur au début du V^e s. av. J.-C. d'après les rares tessons livrés par son comblement ; aucune tombe n'a été découverte dans l'aire ainsi délimitée. Dans une même région du fossé intérieur ont été placés un dépôt secondaire d'os humains non brûlés et une tombe à incinération en ossuaire datée de la seconde moitié du IV^e s. av. J.-C. ou de la première moitié du siècle suivant. Il semblerait que l'on ait affaire, comme à la Pailletrice, à un tumulus limité par le cercle complet et arasé, dont la tombe placée au-dessus du paléosol aurait disparu, et qu'aucun des deux dépôts retrouvés dans le fossé ne constitue la sépulture principale et primitive de ce dispositif (fig. 37d) (Dedet, Gauthy, 2008).

Un autre ensemble de cinq cercles fossoyés, de 16 m à 18 m de diamètre, datables du début du premier âge du Fer, a été fouillé en bordure du Vistre à Saint-Gervasy, à 10 km au nord-est de Nîmes. Là encore le site était très arasé par les labours et aucune tombe n'a été découverte à l'intérieur de ces cercles (Bel, Capdeville, 2011)¹⁰.

Dans la plaine rhodanienne, à Bollène, au lieu-dit Pont de Pierre 2, c'est un tumulus de terre de la fin du Bronze final IIIb ou de la transition Bronze-Fer qui a pu être étudié en 1996, entouré d'un petit fossé circulaire de 12 m de diamètre. La sépulture, une inhumation primaire, était déposée au centre, sur le paléosol, recouverte par l'amas de terre (fig. 37b) (Ozanne, Blaizot, 2002).

En marge de ces structures, d'autres, similaires mais non datées, peuvent être rajoutées (fig. 36). Deux cercles concentriques fossoyés, de 10,4 m et 12,8 m de diamètre, ont été repérés lors d'un diagnostic en 1996 à Vestric-et-Candiac, en bordure du Vistre à 12 km au sud-ouest de Nîmes. Seule la proximité avec le complexe cultuel et funéraire du VIII^e-VII^e s. av. J.-C., fouillé à seulement 60 m de là, avec notamment un enclos segmenté de plan ovale, pourrait permettre d'attribuer cette structure à la même époque (Dedet *et al.*, 1997, p. 583). À Dassargues, près de Lunel, dans la plaine littorale, un fossé circulaire de 30 m de diamètre a été remarqué sous un établissement de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge (Garnier *et al.*, 1995, p. 27 et p. 30). Dans la plaine du Vistre, au Mas de Miremand, à l'est de Nîmes, furent reconnus, en 1999 et 2010, deux cercles fossoyés de 15 m et 25 m de diamètre, dont le plus petit, au moins, est pourvu de deux interruptions (Cayn, 2010). Plus au nord, dans la basse vallée de la Tave à sa jonction avec la plaine rhodanienne, au Jonquas à Laudun, c'est un cercle fossoyé de 42 m de diamètre

qui a été aperçu à la suite d'un défonçage agricole (Platon, Petitot, 1994). Et de telles découvertes ne sont pas l'apanage des plaines du Languedoc oriental et de la vallée du Rhône, si l'on en croit la reconnaissance de deux enclos circulaires d'une dizaine de mètres de diamètre, l'un continu, l'autre segmenté, dans la plaine du Lauraguais à Castelnaudary, dans l'Aude (Ranché, 2010).

Ce panorama des découvertes récentes permet de noter la présence de deux types de structures souvent associées dans ces régions de plaine jusqu'ici très mal connues de ce point de vue : d'une part, des cercles fossoyés où la sépulture n'est pas conservée dans l'aire délimitée ; d'autre part, des quadrilatères fossoyés où la tombe est installée dans une fosse d'une certaine profondeur. La Pailletrice permet d'interpréter les premières : en fait, la sépulture se trouve installée dans le tumulus de faible hauteur, constitué par la terre amassée dans l'aire circonscrite, le cercle fermé faisant office de limite périphérique du monument. Les secondes structures, quadrangulaires, peuvent être, de leur côté, interprétées comme des enclos à l'intérieur desquels les tombes sont enfouies dans le sol, le fossé doublant une élévation de terre formant limite. L'ensemble du Mas de Vignole VII illustre parfaitement ce second type de structure quadrangulaire. Au Mas de Vignole IV, le même schéma s'applique à un enclos circulaire. Dans le temps, les tombes à fossé circulaire sont attestées du IX^e-VIII^e s. av. J.-C. (Pont de Pierre 2) au début du V^e s. av. J.-C. (la Pailletrice).

Dans cette région, d'autres découvertes, pour la plupart récentes et réalisées lors d'opérations d'archéologie préventive, montrent aussi l'existence de tombes enterrées dépourvues de toute délimitation fossoyée.

Entre Nîmes et Montpellier, à Vestric-et-Candiac, les deux tombes voisines, datées de la transition Bronze-Fer ou du début du premier âge du Fer, contenant chacune un adulte en inhumation primaire dans une fosse à la couverture disparue, ne sont entourées d'aucun fossé (Dedet *et al.*, 1997). Dans la périphérie de Nîmes, c'est le cas aussi de la tombe des Charmilles : un dépôt secondaire d'incinération en ossuaire daté du premier âge du Fer (Séjalon, 2007, p. 34-37). Les environs de Montpellier fournissent des données en plus grand nombre. À 3 km de la Pailletrice, le site de Gallière a livré trois tombes avec os incinérés répartis dans une fosse, hors de tout ossuaire, avec des restes d'objets incomplets du VII^e s. av. J.-C. (Dedet, Lisfranc, 2005). À 5 km, l'ensemble de la ZAC Mermoz à Castelnaud-le-Lez regroupe, sur un petit espace d'environ 250 m², douze *loculus* de tombes à crémation, avec restes osseux en ossuaire, ou bien hors ossuaire, ou encore en dépôt mixte. Cette petite nécropole s'échelonne sur environ deux siècles et demi, du VI^e s. au IV^e s. av. J.-C. (Ott *et al.*, 2010). De même, on ignore tout de la fermeture et de la couverture de la tombe à incinération en ossuaire de Saint-Martin-de-Colombs à Fabrègues, dans l'ouest du Montpelliérais, datée du VII^e s. av. J.-C. (Dedet, Paya, 2006-2007). Tout près de Lattes, la sépulture à incinération SP4192 de la Céreirède à Montpellier, au bord du Lez, est installée dans un simple *loculus* étroit, juste à la dimension de l'ossuaire. Elle est datable entre la fin du VI^e s. et la fin du V^e s. av. J.-C.¹¹ (Chardenon *et al.*, 2003). Non loin

11. La datation, initialement placée à la fin du VI^e s. av. J.-C., est peut-être à revoir car l'arme, endommagée et mal conservée, d'abord interprétée comme un poignard à antennes, semble plutôt être une lance.

10. Fouille 2013 par P. Séjalon, Inrap (étude en cours).

de la Pailletrice, un vase contenant quelques os brûlés et une fibule annulaire en fer datée de la fin du VI^e s. ou du début du V^e s. av. J.-C. fut mis au jour fortuitement dans les années 1970 lors de l'ouverture d'un fossé de drainage à la Cougourlude à Lattes. Qualifié de « tombe », ce dépôt souffre cependant d'un fort déficit de connaissances¹² (Prades, 1979).

En marge des ensembles de tombes à fossé circulaire ou quadrangulaire, mais aux mêmes périodes, et plus précisément du VII^e s. au V^e s. av. J.-C., il existe donc dans cette région de plaines des sépultures à inhumation, pour les plus anciennes, ou à crémation, placées dans une petite fosse ou un *loculus* creusé dans le sol, mais ne possédant pas de délimitation fossoyée et qui semblent témoigner d'une forme d'aménagement sensiblement différente ; en effet, si les superstructures ne sont pas conservées, le mode de groupement parfois serré de ces tombes laisse augurer de dimensions plus modestes, du moins pour certaines d'entre elles.

Cet état des données pour les régions côtières et alluviales est en total contraste avec l'arrière-pays proche ou plus éloigné, où plusieurs centaines de tumulus fouillés apportent une documentation abondante couvrant tout le premier âge du Fer : Provence (Bouloumié, 1990), Grands Causses (Dedet, 2001) et Cévennes (Dedet, Gauthey, 1994), et surtout Garrigues du Languedoc oriental (Dedet, 1992 et 1994) pourtant très proches géographiquement.

C'est évidemment avec les tumulus de cette région voisine que la comparaison des tombes de la Pailletrice est la plus opportune. Les tombeaux y sont entièrement édifiés sur le sol naturel et non enfouis. Ces tertres sont constitués des blocs et de la blocaille provenant des affleurements rocheux où ils sont installés, utilisés bruts et disposés en vrac, hormis, éventuellement, une structure bâtie autour de la région sépulcrale et une bordure en périphérie du monument, muret ou couronne de pierres sélectionnées. L'aspect extérieur est une calotte en portion de sphère surbaissée, de 6 à 10 m de diamètre, rarement plus, et de 0,5 m à 3 m de hauteur. Ces tumulus abritent généralement un seul défunt, parfois deux, et exceptionnellement trois, quatre ou cinq. Ils peuvent être isolés ou plus ou moins regroupés en petits ensembles de quelques unités, comme à la Pailletrice, ou parfois quelques dizaines d'unités.

LA PAILLETRICE DANS LE CONTEXTE FUNÉRAIRE RÉGIONAL : CONFORMITÉ ET ORIGINALITÉ

UN TRAITEMENT DU CADAVRE ET DE SES RESTES CONFORME AUX USAGES RÉGIONAUX

Brûler le mort, vers 500 av. J.-C. en Languedoc oriental, est parfaitement normal. Dans cette région, de même que dans le sud du Massif central et la Provence voisine, au Bronze final IIIb et à la transition avec le premier âge du Fer règnent en maître les traitements ne faisant pas appel à la crémation.

12. Les os n'ont pas fait l'objet d'une détermination et sont aujourd'hui perdus. Il est donc impossible de savoir s'il s'agit bien d'une tombe. La prudence s'impose d'autant plus que la fouille récente du site de la Cougourlude montre un contexte d'habitat contemporain.

Celle-ci, déjà présente et même exclusive en Languedoc occidental dès le Bronze final III, apparaît à l'est du fleuve Hérault au VII^e s. av. J.-C. et devient la règle, du moins pour les morts « normaux », dès le début du siècle suivant en Languedoc oriental et vers le milieu de ce siècle en Provence, témoignant d'un mouvement continu de l'ouest vers l'est (Dedet, 2004). Les inhumations de Vestric-et-Candiac, au tout début du premier âge du Fer, et les incinérations de Gallière ou de Saint-Martin-de-Colombs au VII^e s. av. J.-C., ainsi que celle de la Pailletrice à la fin du siècle suivant illustrent ce processus.

Le dépôt des os du défunt dans un vase ossuaire est une coutume déjà attestée dans cette région de plaine au VII^e s. av. J.-C. à Saint-Martin-de-Colombs, comme aux Charmilles. Elle y côtoie alors le versement des restes osseux directement dans le *loculus* ou la fosse, comme à Gallière. En revanche, dans les tumulus à incinération des Garrigues, aussi bien au VII^e s. qu'au VI^e s. av. J.-C., les os du mort sont dispersés dans la zone sépulcrale, hors de tout contenant.

Par la suite, après la fin du phénomène tumulaire, à partir du début du V^e s. et durant tout le second âge du Fer, les deux formules sont attestées en Languedoc oriental, y compris sur un même site, comme à Mermoz/Castelnau-le-Lez, sans qu'il y ait évolution de l'une à l'autre.

La quantité d'os placée dans l'ossuaire de la tombe 3009, 42,5 g, est tout à fait dans la norme régionale concernant les adultes. Dans les tumulus des Garrigues, le poids d'os incinérés dans les tombes individuelles varie de 5 g à 355 g, et si la moyenne s'établit à 50 g, dans la moitié des cas le dépôt pèse moins de 20 g (Dedet, 1992, p. 65-67). Pour les trois tombes, individuelles, de Gallière, très proches géographiquement de la Pailletrice mais un peu plus anciennes, les poids sont de 8,7 g (tombe 2), 27 g (tombe 3) et 78,3 g (tombe 1). À Vignole VII, à Nîmes, dans le deuxième quart du V^e s., les poids sont plus importants : 162,5 g pour l'ossuaire de la tombe 1 auxquels s'ajoutent les 6 g d'une fosse connexe ; 113 g pour l'ossuaire de la tombe 2 (Séjalon, Dedet, 2003). Dans cette région, l'adulte de l'ossuaire de Saint-Martin-de-Colombs, avec 499,9 g d'os fait figure d'exception (Dedet, Paya, 2006-2007) conforme par là aux masses retrouvées dans les ossuaires des nécropoles du Languedoc occidental, avec par exemple une moyenne de 877,2 g pour les tombes individuelles d'adultes du Peyrou à Agde au VII^e s. av. J.-C. (Duday, 1989, p. 462) ou 376,9 g à Las Peyros à Couffoulens (Aude) au siècle suivant (Duday, 1981, p. 69).

UNE FOSSE RÉCEPTACLE DE QUELQUES RESTES DU BÛCHER

La fosse FS3008 du monument 3009, voisine de la tombe, a reçu une petite quantité des restes de l'*ustrinum*. Plusieurs fosses semblables ont déjà été rencontrées en contexte funéraire dans le secteur littoral du Languedoc oriental. Ainsi dans l'enclos 1 du Mas de Vignole VII, à Nîmes, dans la première moitié du V^e s. av. J.-C., à côté du *loculus* de la tombe, on a jeté en vrac dans une petite fosse une partie des résidus de la crémation, sans aucun tri, charbons de bois, os humains, morceaux de bronze déformés par le feu, tessons de poterie, une opération qui représente peut-être le curage, symbolique puisque partiel, de l'*ustrinum* (Séjalon, Dedet, 2003, p. 49-50 et p. 59). Tout aussi éloquente est la fosse située près du centre de l'enclos circulaire A

des Cauquillous à Montpellier, contemporain de la Pailletrice (Dedet, Sauvage, 1998, p. 571-572). Le tumulus à double fossé de la Roussillonne à Nîmes, daté du IV^e s. av. J.-C., possède également, près de son centre, une fosse dont le comblement n'inclut que des charbons de bois (Dedet, Gauthey, 2008). On a sans doute là un dispositif commun aux pratiques funéraires de cette région, même si le nombre de tombes connues est encore faible. Et cette coutume diffère de celle qui a cours en Languedoc occidental où des restes du bûcher sont souvent disposés au fond du *loculus* de la tombe même, ou parfois sur sa fermeture, par exemple au Moulin de Mailhac, au Bronze final et à la transition avec le premier âge du Fer (Taffanel *et al.*, 1998, *passim*).

UN MATÉRIEL D'ACCOMPAGNEMENT RÉDUIT, MAIS RELATIVEMENT PRESTIGIEUX

Avec deux objets accompagnant le défunt, la tombe du monument 3009 paraît dans la norme régionale. Selon les champs tumulaires des Garrigues, au VII^e s. et au VI^e s. av. J.-C., le nombre moyen d'objets, complets ou fragmentaires, varie de 2 à 4,5 par tombe. Les tombes de Gallière et de Saint-Martin-de-Colombs au VII^e s., ou de Mermoz/Castelnau-le-Lez et de Vignole VII aux VI^e s. et V^e s. av. J.-C. entrent dans cette fourchette. Cependant ici, à la Pailletrice, il ne s'agit pas d'objets personnels d'usage quotidien, mais d'un bassin en bronze importé d'Étrurie et d'un probable *simpulum* (ou d'une coupe en bronze), pièces dotées d'une symbolique forte liée à la consommation du vin et qui reflètent le banquet des mondes grec et étrusque. Certes, les huit bassins découverts non loin de là, à Soriech, à la fin du XIX^e s., proviennent peut-être d'une tombe ou de plusieurs tombes, ce qui n'est pas assuré ; mais en fait, rares sont les tombeaux languedociens et provençaux qui sont pourvus de cet objet. Le plus proche attesté qui renvoie la même image avec un bassin en bronze, environ un siècle plus tôt, est le tumulus du Serre des Fontaines 1 à Saint-Géniès-de-Malgoirès, dans les Garrigues gardoises (Hugues, 1962).

DES TRACES D'UN REPAS FUNÉRAIRE ET D'UNE AUTRE CÉRÉMONIE AUPRÈS DU TOMBEAU

Ce banquet, symbolique pour le défunt, est ici doublé par un autre, sans doute pour les survivants, bien réel cette fois, dont les reliefs, tessons d'amphores et de vases à boire jonchent le fossé ceinturant le tertre. Et de tels vestiges ne concernent pas que le monument 3009 ; ils se retrouvent systématiquement dans les trois autres fossés fouillés à la Pailletrice, tout comme ils avaient déjà été notés dans celui des Cauquillous.

Un autre geste est aussi décelable, peut-être une libation marquée par la coupe grise monochrome brisée, dont les morceaux sont dispersés en plusieurs points du fossé FO3001. D'ailleurs, les restes du cratère attique retrouvés sur la fermeture du *loculus* de la tombe du tertre 3009 peuvent relever de la même pratique libatoire, au demeurant bien attestée dans la région dès la transition Bronze final/premier âge du Fer, par exemple au Moulin à Mailhac, et durant le premier âge du Fer, par exemple au Peyrou à Agde ou à Peyraube 6 dans les Cévennes (Dedet, 2003, p. 217).

LES NAPPES DE GALETS : DES STRUCTURES PARAFUNÉRAIRES ?

Les petites nappes de galets scellant localement, et toujours vers l'ouest, le remplissage des fossés FO3001 et FO3009 évoquent les structures mises en évidence dans la nécropole de Pradines à Causses-et-Veyran (Hérault), au début du premier âge du Fer. Les sépultures 19 et 32 y sont pourvues, après leur édification, contre l'angle nord-ouest de leur enclos, d'une plate-forme de pierres d'environ 80 cm de diamètre ; sur celle de la tombe 19 ont été découverts deux vases et une fusaïole qui rappelle son homologue placé dans le *loculus* (Mazière, 2002, p. 138-140). On pourrait donc avoir ici aussi affaire à des structures « parafunéraires », traces d'expressions cultuelles auprès des tombeaux, dont on retrouve d'abondants témoignages sous diverses formes dans le sud de la France, au Bronze final IIIb et au premier âge du Fer (Dedet, 2003).

DES TUMULUS EN PLAINE : DU NOUVEAU EN LANGUEDOC ORIENTAL

Par la position stratigraphique de son *loculus*, la tombe 3009 prouve pour la première fois en Languedoc oriental l'existence de tumulus en plaine. Dans ce secteur géographique on a donc utilisé le même principe architectural que sur les sites à substrat rocheux des Garrigues, des Cévennes, des Causses ou de Provence : la sépulture est placée sur le sol et non enfouie dans le sous-sol. Par ailleurs, si on a affaire ici à des tumulus de terre et non de pierres comme dans l'arrière-pays, c'est le matériau local, que l'on trouve sur le site même, qui est mis à contribution, question donc, dans les deux cas, simplement de déterminisme géographique. Ces tumulus de la Pailletrice présentent cependant des différences morphologiques importantes avec ceux qui sont implantés sur un substrat rocheux.

Dans les tumulus de ces régions à socle rocheux, le dépôt funéraire est recouvert par l'accumulation de matériaux formant tertre au-dessus de ce sol, alors que pour la tombe 3009 de la Pailletrice, un petit *loculus* a été creusé dans l'amas de terre accumulé sur le sol de l'aire entourée par le fossé.

À la Pailletrice, comme d'ailleurs aux Cauquillous, à la Cavalade, ou au Mas Neuf, le diamètre est plus important que celui de la plupart des tumulus des Garrigues. En considérant que le fossé limite exactement le tertre, ce qui en fait n'est pas prouvé, c'est-à-dire en admettant que le diamètre intérieur du fossé corresponde à celui du tertre, cette mesure s'échelonne de 11,5 m (fossé FO3065) à 15 m ou 15,5 m (fossé FO3001). Dans les Garrigues, pour les tumulus à incinération fouillés au milieu du XX^e s., les diamètres indiqués varient de 2 m à 17 m, soit une moyenne de 5 m (Dedet, 1992, p. 129-135). Et même, les deux tertres à incinération fouillés récemment, pour lesquels la mesure des limites exactes est très méticuleuse, apparaissent plus petits que ceux de la Pailletrice, environ 10 m à Sadoulet 2 (Pompignan, Gard) dans les Garrigues (Gascó, 1984, p. 47) et 9,55 m pour Peyraube 6 (Lamelouze, Gard) dans les Cévennes (Dedet, Gauthey, 1994, p. 117).

La hauteur pourrait aussi être un critère distinctif. En effet, si les tumulus des Garrigues dont la hauteur n'est guère plus élevée que celle de l'accumulation de terre du monument 3009

de la Pailletrice sont nombreux, environ la moitié d'entre eux dépassent le demi-mètre et quelques-uns le mètre, le maximum relevé étant de 3 m pour le tumulus B1 du Frouzet à Saint-Martin-de-Londres, Hérault (Dedet, 1992, p. 129-131).

Autre différence, le tertre est ici limité par un fossé circulaire, structure qui n'a jamais été signalée pour les tumulus édifiés sur substrat rocheux. Cette différence relève-t-elle du seul déterminisme géographique, un tel creusement étant plus facile en plaine, ou bien a-t-elle une raison culturelle ? La question est en fait double, car ce fossé, à la Pailletrice, a deux fonctions.

La première utilité de ce fossé est de limiter le tumulus de manière précise, même si c'est en creux ; limite au demeurant éphémère puisque la tendance est au colmatage. Un tel souci de bordure nette est aussi présent pour une grande partie des tumulus de l'arrière-pays, et là c'est un muret ou un alignement périphérique de pierres qui est mis en œuvre à cet effet. Mais il n'est pas systématique, même si la fréquence d'un tel dispositif est difficile à apprécier exactement dans les fouilles anciennes (Dedet, 1992, p. 137-140). Ainsi, sur une fouille récente comme celle du Sadoulet-la Draille à Pompignan (Gard), cet aménagement affecte un seul tertre sur les quatre étudiés (Gascó, 1984, p. 46-47). Sur deux autres fouilles récentes, on remarque soit l'existence d'une telle bordure à Peyraube 6 dans les Cévennes (Dedet, Gauthey, 1994), soit son absence au tumulus de Pontel à Dions, dans la Garrigue nîmoise (Dedet *et al.*, 1998).

Cependant, à la Pailletrice, comme aux Cauquillous, ce fossé n'a pas seulement servi à délimiter le monument, puisqu'il a aussi reçu les tessons de récipients qui ont dû être utilisés lors d'une cérémonie liée aux funérailles. Le manque de tels fossés dans l'arrière-pays correspond-il à l'absence de telles célébrations ? Il est bien difficile de le savoir vu la difficulté d'une conservation de ces dépôts. Mais d'après les quelques découvertes de tessons de vases en surface de la périphérie de certains tumulus, en Cévennes ou dans les Causses, par exemple à Peyraube 6 (Dedet, Gauthey, 1994, p. 122) ou aux Barracs (Pierrefiche-d'Olt, Aveyron) (Gruat *et al.*, 1995, p. 39), l'existence d'une telle pratique, qui ne nécessiterait pas forcément le creusement d'un fossé périphérique, ne peut être exclue dans ces régions.

Sur un autre plan enfin, le mode de groupement des tombes de la Pailletrice n'est pas sans rappeler celui qui est le plus courant dans la sphère des tumulus des Garrigues.

UN MODE DE STRUCTURATION DE L'ESPACE FUNÉRAIRE SEMBLABLE À CELUI DE L'ARRIÈRE-PAYS

Dans la structuration de cet espace funéraire, on soulignera plusieurs similitudes avec l'arrière-pays du Languedoc oriental : le petit nombre de monuments, même si les limites de la nécropole n'ont pas été atteintes vers l'ouest et le sud, des intervalles entre eux variant de 21 m à 36 m et pour le monument 3009 au moins, une seule sépulture dans le tumulus. De même, dans les Garrigues, la plupart des champs tumulaires ne regroupent guère que quatre à dix tertres, espacés de la même manière, qui abritent chacun une seule zone sépulcrale, pour un seul défunt dans la plupart des cas. Comme dans les Garrigues aussi, il semblerait que seuls certains individus bénéficient d'un

tombeau (Dedet, 1994, p. 178). Enfin, ces groupes de tombes en cercle fossoyé peuvent être topographiquement proches les uns des autres : 3 km seulement séparent la Pailletrice des Cauquillous, et dans la plaine de Nîmes, les ensembles du Mas Neuf, du Mas de Vignole, de la Roussillonne et des Charmilles s'alignent sur seulement 2 km. Cela est tout à fait dans la norme des distances séparant les groupements tumulaires des Garrigues héraultaises (Dedet, 1992, p. 251-253).

LA PAILLETRICE DANS LE TERRITOIRE DE LATTES

La multiplication des interventions d'archéologie préventive dans la région montpelliéraine nous permet aujourd'hui d'avoir une vision plus précise de l'occupation de la plaine littorale à l'âge du Fer (fig. 38). Les diagnostics et fouilles menés sur de grandes superficies constituent le prolongement spatial du programme de recherches mené depuis plus de trente ans sur la ville de *Lattara* et nous renseignent sur le contexte dans lequel s'est implantée la cité portuaire, vers 500 av. J.-C.

L'HABITAT DE RATTACHEMENT : LA COUGOURLUDE ?

Les fouilles menées en 2010 sur le site de la Cougourlude sont venues préciser la morphologie et la chronologie de cet important habitat, préexistant à la ville de *Lattara* (Daveau, 2010 ; Daveau, Py, à paraître). L'implantation pérenne sur les bords du paléochenal de la Lironde remonte au moins au début du VI^e s. av. J.-C. Des vestiges du VII^e s. ont également été rencontrés, sans que l'on puisse cependant certifier une continuité de l'occupation depuis cette date. Dès le début du VI^e s., la masse de mobilier d'importation traduit des relations commerciales intenses avec le monde méditerranéen. Situé au carrefour des voies fluviale et terrestre, ce premier port de Lattes connaît un essor spectaculaire durant le dernier tiers du VI^e s., s'étendant au tournant du siècle sur une superficie estimée à 17 ha. Son abandon rapide, dans les premières décennies du V^e s., s'explique vraisemblablement par un transfert de sa population vers la ville nouvelle voisine. La chronologie des tombes de la Pailletrice coïncide ainsi avec la phase de plus grande prospérité de la Cougourlude, tandis que l'origine de cette zone funéraire semble légèrement antérieure à la fondation de *Lattara*, au tout début du V^e s. La Cougourlude est également l'habitat reconnu le plus proche : à 1,6 km des enclos fouillés, soit à moins d'une demi-heure de marche. Le lien entre les deux sites serait, de plus, renforcé par leur position le long d'un même axe de circulation (VO3006). Il est d'ailleurs possible que d'autres monuments funéraires jalonnent cet itinéraire, dans des secteurs non explorés par les archéologues.

Alors que plusieurs petits gisements dispersés sont recensés au début du premier âge du Fer dans la région de Lattes et sur le rivage de l'étang de Mauguio, on assiste durant le VI^e s. av. J.-C. à une concentration de l'occupation à l'intérieur des habitats groupés, la Cougourlude puis *Lattara*. En dépit de l'intensification des recherches archéologiques, aucun autre site d'habitat n'est pour l'heure connu dans le secteur pour la fin du VI^e s. et le V^e s., tandis que les découvertes relevant du domaine funéraire se multiplient pour cette même phase.

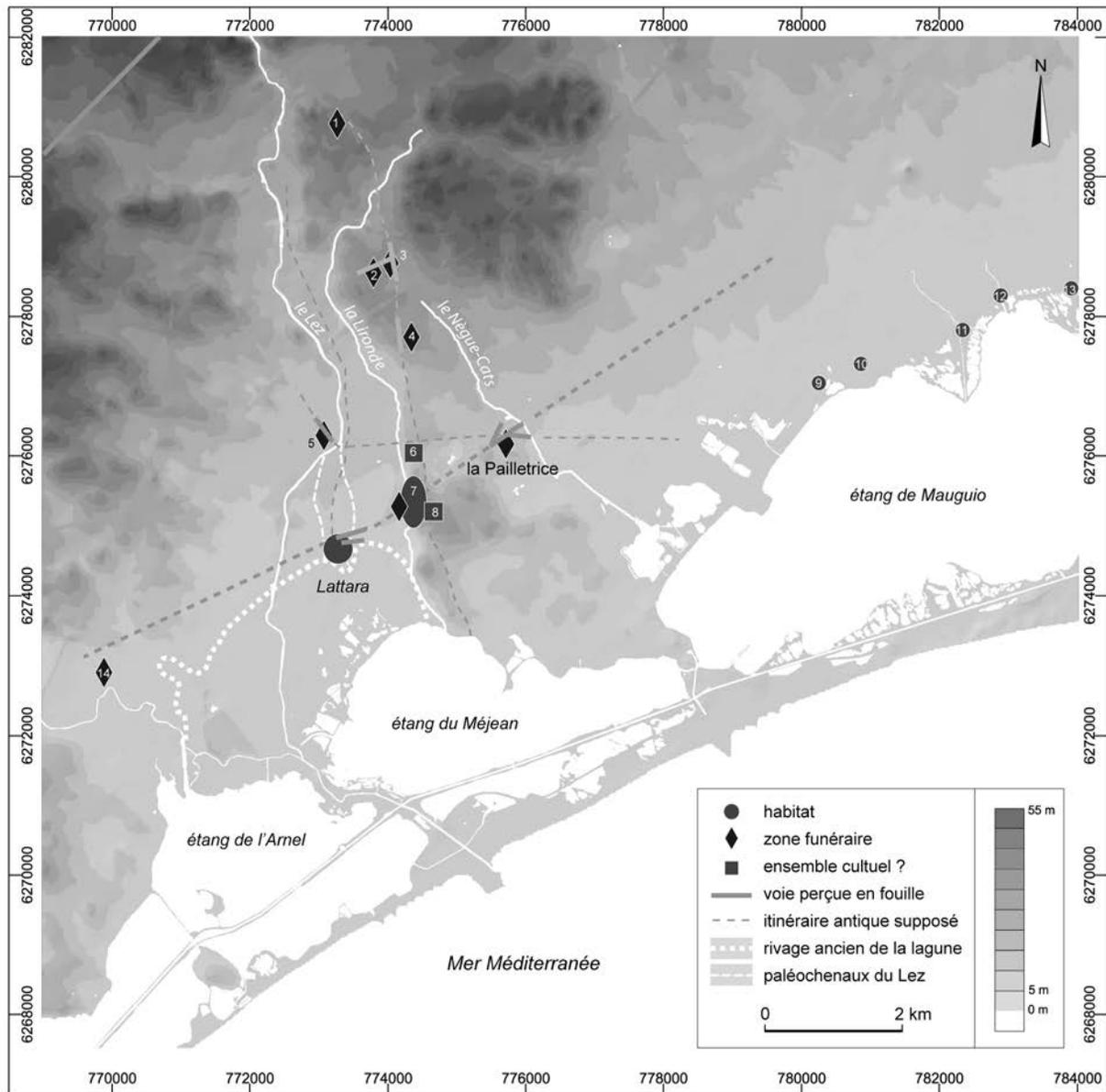


Fig. 38 – Carte des voies anciennes et des indices des VI^{e} - V^{e} s. av. J.-C. dans le secteur de Lattes : 1, ZAC Mermoz ; 2, ZAC des Portes de la Mer III ; 3, les Cauquillous ; 4, la Cavalade ; 5, la Céreirède ; 6, Soriech ; 7, la Cougourlude ; 8, Mas de Causse ; 9, Guillermain ; 10, Bosc Vielh ; 11, le Salaison ; 12, la Capouillère ; 13, Tonnerre ; 14, la Vineuse (DAO : I. Daveau, Inrap).

LES ENSEMBLES FUNÉRAIRES DE LA RÉGION LATTOISE AUX VI^{e} - V^{e} S. AV. J.-C.

Six sites localisés dans la basse et moyenne vallée du Lez ont livré des ensembles funéraires peu ou prou contemporains de la Pailletrice. Hormis le vase de la Cougourlude (tombe ?), toutes ces découvertes sont récentes. Leur état de conservation est variable, la sépulture en particulier n'est pas toujours préservée. En revanche, ces ensembles, mis au jour lors de décapages extensifs, bénéficient d'un contexte bien documenté et apportent de nouveaux arguments quant à l'organisation et à l'implantation des zones funéraires. Comme à la Pailletrice, ces ensembles funéraires se trouvent systématiquement en bordure d'un axe de circulation utilisé ultérieurement.

À 200 m seulement du vase de la Cougourlude déjà évoqué, la « tombe de l'accroupi », fouillée en 2010 en marge de cet habitat, est également très singulière et ne trouve aucun

parallèle sur le plan régional (Bel, 2014). Attribuée à la fin du VI^{e} -début du V^{e} s. av. J.-C., elle est localisée en bordure d'un important fossé protohistorique, limitant l'habitat lors de cette phase et rapidement aménagé en chemin creux. En marge des pratiques funéraires en usage à l'âge du Fer dans la région, cette tombe d'accroupi de la Cougourlude est une structure exceptionnelle. Le traitement du corps, inhumé non brûlé, et la complexité de l'architecture traduisent des rituels bien particuliers, peut-être liés au statut du défunt et/ou à la volonté de consacrer un point remarquable de l'espace. Quatre autres sépultures seront d'ailleurs installées le long du même chemin à la période romaine.

À la Céreirède, la fouille menée sur 2,5 ha a livré un chemin creux antique bordé de douze sépultures s'échelonnant entre la fin du VI^{e} s. av. J.-C. et les III^{e} - IV^{e} s. apr. J.-C. (Bel, Conche, 2003 ; Bel, Chardenon, 2010). Sur le site, la tombe la plus ancienne (SP4192) est isolée chronologiquement, mais

sa présence au sein d'un ensemble funéraire occupé sur la longue durée plaide en faveur d'une origine ancienne de l'axe de circulation, dont le tracé est contraint par un passage à gué, au sud de la fouille.

Plus au nord, dans la périphérie de l'*oppidum* de *Sextantio*, un peu en dehors de notre zone d'étude, le site de la ZAC Mermoz, à Castelnaud-le-Lez, relève de la même problématique (Ott *et al.*, 2011). La petite zone funéraire, établie le long d'un chemin, est en usage depuis le VI^e s. jusqu'à la fin du IV^e s. av. J.-C. Un ensemble de structures domestiques (puits, fosses dépotoirs) signale ici un habitat du V^e s. av. J.-C., contemporain d'une des phases de l'ensemble funéraire.

Les ensembles suivants se rapprochent de celui de la Pailletrice par la typologie des monuments funéraires et leur mode d'implantation. À 3 km au nord-est de notre site, aux Cauquillous, deux enclos datés du dernier quart du VI^e s. av. J.-C. se côtoient, l'un circulaire, l'autre rectangulaire (Sauvage dir., 1998 ; Dedet, Sauvage, 1998). La vocation funéraire du lieu est réaffirmée au début du Haut-Empire avec l'implantation de six nouvelles tombes et de dix fosses à caractère rituel. Ces aménagements tiennent manifestement compte du grand enclos circulaire, encore sensible 500 ans plus tard. Le monument funéraire s'inscrit par ailleurs dans l'angle formé par deux axes de circulation datés de la période romaine, mais dont l'origine doit sans doute être reculée au premier âge du Fer. En effet, en bordure d'un des deux chemins, à 300 m au sud-ouest, un autre enclos fossoyé, de 15 m de diamètre, a été mis au jour lors d'une campagne de diagnostic (Vignaud, 1999). Plus récemment encore, la suite de la voie nord-sud des Cauquillous était étudiée sur le tracé de la ligne LGV et du doublement de l'autoroute A9, sur la fouille de la Cavalade. En bordure immédiate de la route est installée une zone funéraire du IV^e s. apr. J.-C. Le décapage de 6 ha a en outre révélé un nouvel enclos circulaire, près de la voie. Le mobilier métallique et céramique inclus dans le comblement du fossé est daté de la seconde moitié du VI^e s. av. J.-C.¹³ L'itinéraire matérialisé par la voie romaine devait relier dès la Protohistoire l'*oppidum* de *Sextantio* au rivage lattois. Empruntant la rive gauche de la Lironde, il croisait, ou rejoignait, la voie Lattes-Pérols à proximité de la Cougourlude/Mas de Causse. Ce même itinéraire dessert Soriech, où huit bassins en bronze à rebord perlé d'origine étrusque ont été exhumés à la fin du XIX^e s. (Landes, 1988 et 2003 ; Pernet, 2010). Le contexte de découverte de ces objets demeure inconnu. L'hypothèse d'une riche sépulture a été avancée. Cependant, au contraire des exemplaires de la Céreirède et de la Pailletrice, ils ne portent aucune trace d'un passage au feu, du moins pour les deux qui nous sont parvenus¹⁴. De plus, les fouilles récentes réalisées à Mas de Causse, en marge de l'habitat de la Cougourlude et tout près de Soriech, apportent un éclairage nouveau sur cette découverte. La présence de plus de 300 disques en bronze de typologie étrusque, mobilisés dans une couche de colluvions formée au milieu du V^e s. av. J.-C., laisse envisager la proximité d'un ancien lieu de culte démantelé, situé plus haut sur le versant

(Newman dir., 2010 ; Feugère, Newman, 2010). Dans ce cadre, les bassins de Soriech pourraient également correspondre à un dépôt votif et signaleraient peut-être un autre lieu de culte répondant, sur l'éminence voisine, à celui de Mas de Causse.

Ce rapide panorama de la plaine deltaïque aux VI^e-V^e s. av. J.-C. amène à plusieurs constats. Les zones funéraires apparaissent très dispersées sur le territoire et le plus souvent sans lien direct avec l'habitat. Les tombes isolées ne sont pas rares et les regroupements ne rassemblent qu'un faible nombre de sépultures, souvent échelonnées sur la longue durée. Ces caractères témoignent d'un recrutement sélectif des individus dont les tombes nous sont parvenues. *A contrario*, nous ne connaissons pas les nécropoles des habitats groupés, *Lattara* et la Cougourlude. Un état encore partiel des connaissances en est sans doute responsable, mais les observations récentes invitent d'ores et déjà à écarter, pour ces sites, le modèle d'un espace funéraire unique et exclusif.

Si l'implantation des zones funéraires ne correspond pas au maillage des habitats, elle est, en revanche, étroitement liée au réseau de circulation. Comme à Nîmes, où l'origine protohistorique d'une partie du réseau viaire a été mise en évidence (Séjalon *et al.*, 2009), les axes de circulation, jalonnés de tombes sont ici en place dès le VI^e s. av. J.-C. et forment un réseau dense (Bel, Daveau, 2008). Les sépultures viennent s'ancrer le long des chemins, à des points remarquables, carrefours, confrons de parcelles, gués... et pourraient participer au marquage du territoire. La persistance des monuments dans le paysage est parfois démontrée par l'organisation des vestiges postérieurs. La vocation funéraire de ces mêmes espaces est le plus souvent maintenue sur la durée, voire réaffirmée après plusieurs siècles. Cette rémanence témoigne d'une structuration de l'espace lattois effective dès la fin du VI^e s. av. J.-C., soit avant la fondation de *Lattara*. Elle marque l'aboutissement d'une construction territoriale accompagnant l'essor de la Cougourlude. Dans ce cadre, il semble bien que les tombes les plus anciennes de la série, dont celles de la Pailletrice, puissent être rattachées à ce site. Les monuments funéraires, implantés à distance de l'habitat et offerts à la vue des voyageurs, constitueraient alors une marque d'appropriation du territoire, selon des pratiques mises en évidence, notamment à Nîmes, pour la fin de l'âge du Fer et la période républicaine (Bel *et al.*, 2008).

*
* *

Les pratiques funéraires de l'âge du Fer dans les plaines littorales du Languedoc oriental souffraient d'un déficit d'information par rapport à l'arrière-pays et aux régions plus occidentales. Depuis vingt-cinq ans, le développement d'une archéologie extensive dans les secteurs de Nîmes et de Montpellier vient progressivement combler cette lacune, soulevant le problème de la détection de ce type de vestige dans les secteurs nivelés par les travaux aratoires modernes. Des tombes isolées ou encore des enclos fossoyés ont ainsi été révélés, souvent à l'occasion de fouilles portant sur des sites d'une toute autre période. Ce fut le cas à la Pailletrice, où l'opération de fouille était motivée par la présence de deux voies romaines découvertes en diagnostic. Parmi les quatre enclos circulaires de l'âge du Fer, celui situé en zone basse a été fossilisé par les apports sédimentaires. Pour la première fois en Languedoc

13. Communication orale de Fabien Convertini (Inrap).

14. Ces deux pièces ont été données en 1896 à la Société archéologique de Montpellier par M. de Fortanier, propriétaire du domaine. Le sort des six autres demeure inconnu (Landes, 1988).

oriental, le dépôt sépulcral associé à un cercle fossoyé était conservé, validant ainsi l'attribution au domaine funéraire des structures similaires actuellement vides de sépulture. Ce bon état de conservation permet de proposer une restitution du monument sous forme d'un tertre très peu élevé, constitué par les seuls déblais issus du fossé le ceignant. La position du vase ossuaire, dans un *loculus* peu profond creusé depuis le sommet du tertre, explique l'absence de tombe dans les monuments plus arasés, jusqu'alors rencontrés. La présence, dans le comblement des fossés circulaires, de mobilier céramique associé au service et à la consommation du vin nous renseigne par ailleurs sur les cérémonies accompagnant, ou commémorant, les funérailles. Ces différents aspects des pratiques funéraires, jusqu'alors méconnus en contexte de plaine littorale, trouvent des parallèles parmi les ensembles mieux documentés de l'arrière-pays.

À l'échelle microrégionale, la mise en perspective avec les données récemment acquises alimentent plusieurs pistes de réflexion. À la Pailletrice, une fois encore, les tombes de l'âge du Fer s'organisent de part et d'autre d'une voie dont l'usage est avéré à la période romaine mais dont l'origine peut être aujourd'hui reculée. À moins de 2 km de là, l'habitat groupé de la Cougourlude, desservi par le même itinéraire, constitue vraisemblablement le site de rattachement de ces tombes.

À l'écart du pôle d'occupation les ayant générés, celles-ci sont néanmoins intégrées à l'espace vivrier : l'analyse malacologique démontre, en effet, que les différents assemblages de la zone funéraire ne se distinguent pas en fonction des pratiques funéraires, mais bien en fonction des variations spatiales (et/ou temporelles) dans la gestion du pastoralisme. Ces espaces semblent ainsi parfaitement intégrés à un terroir agropastoral.

Ce mode d'implantation, en bordure des axes de circulation et à quelque distance des habitats, est une caractéristique partagée par les zones funéraires contemporaines de la plaine deltaïque. Le nombre restreint de tombes les composant en est une autre. Ensembles dispersés, au recrutement sélectif, leur signification doit être envisagée sous un angle symbolique, en tant qu'éléments du marquage du territoire. Leur pérennité tend à démontrer l'ancienneté de la structuration de l'espace lattois, dont les lignes de force sont mises en place dès le VI^e s. av. J.-C. Ces caractères ne sont pas spécifiques au secteur de Lattes : les recherches récentes menées dans la région de Nîmes livrent des résultats comparables, attestant à la fois l'héritage protohistorique de la trame viaire antique et l'ancienneté d'un mode d'implantation des tombeaux parsemant les itinéraires, signalant ostensiblement au voyageur la puissance du défunt ou l'invitant au recueillement.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AFEAF	Association française pour l'étude de l'âge du Fer.
ARALO	Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental.
BSPF	<i>Bulletin de la Société préhistorique française.</i>
BSR	Bilan scientifique régional.
CAG	<i>Carte archéologique de la Gaule.</i>
DAF	Documents d'archéologie française.
DAM	<i>Documents d'archéologie méridionale.</i>
DFS	Document final de synthèse.
MAM	Monographies d'archéologie méditerranéenne.
MSH	Maison des sciences de l'homme.
RACF	<i>Revue archéologique du Centre de la France.</i>
RAN	<i>Revue archéologique de Narbonnaise.</i>
SRA	Service régional de l'archéologie.

ALBANESE PROCELLI R. M.

1985 : « Considerazioni sulla distribuzione dei bacini bronzei in area tirrenica e in Sicilia », in CRISTOFANI M., MOSCATI P., NARDI G., PANDOLFINI M. (DIR.), *Il Commercio etrusco arcaico*, Rome, Consiglio nazionale delle ricerche (coll. *Quaderni del Centro di studio per l'archeologia etrusco-italica*, 5), p. 179-206.

ARCELIN P., ARCELIN-PRADELLE CH., GASCÓ Y.

1982 : « Le village protohistorique du Mont-Garou (Sanary, Var) », *DAM*, 5, p. 53-137.

ARCELIN-PRADELLE CH.

1984 : *La Céramique grise monochrome en Provence*, Paris, De Boccard (coll. Suppl. à la *RAN*, 10), 224 p., 1 pl. h. t.

AUGIER L., BUCHSENCHUTZ O., DURAND R., FILIPPINI A., GERMINET D., MAÇON PH., PAULY S., PESCHER B., RALSTON I., ROURE R., SALIN M., TICHIT A., VANNIÈRE B.

2012 : *Un complexe princier de l'âge du Fer : le quartier artisanal de Port Sec sud à Bourges (Cher)*, Bourges, Service d'archéologie préventive de Bourges Plus ; Tours, éd. de la FERACF (coll. Monographie *Bituriga*, 2012-1 ; Suppl. à la *RACF*, 41), 232 p.

BARRUOL G., PY M.

1978 : « Recherches récentes sur la ville antique d'Espeyran à Saint-Gilles-du-Gard », *RAN*, XI, p. 19-100.

BATS M.

1993 : « Céramique à pâte claire massaliète et de tradition massaliète », in PY M.

(DIR.), *Dicocer¹ : Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n. è.-VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattes, ARALO (coll. *Lattara*, 6), p. 60-63.

BEAZLEY J. D.

1963 (1^{re} éd. 1942) : *Attic Red-Figure Vase Painters*, Oxford, Clarendon Press, XII p. et 1186 p.

BEL V.

2014 : « Les sépultures attribuables à l'âge du Fer », in DAVEAU I. (DIR.), *Lattes, La Cougourlude et Mas de Causse 2 : village du premier âge du Fer et zones funéraires romaines*, Rapport de fouille préventive, Montpellier, SRA Languedoc-Roussillon, t. I, vol. 1, p. 296-324.

- BEL V., BARBERAN S., CHARDENON N., FOREST V., RODET-BELARBI I., VIDAL L.**
2008 : *Tombes et espaces funéraires de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine à Nîmes (Gard)*, Lattes, éd. du CNRS (coll. Monographies d'Archéologie méditerranéenne, 24), 519 p.
- BEL V., CAPDEVILLE C.**
2011 : « Secteur 25 : Saint-Gervasy », *BSR du Languedoc-Roussillon*, 2011, p. 252-253.
- BEL V., CHARDENON N.**
2010 : « Une tombe du VI^e siècle avant notre ère à la Céreirède », in PERNET L., PY M. (DIR.), *Les Objets racontent Lattara*, Catalogue d'exposition, Musée Henri-Prades, Lattes, 16 oct. 2010-30 avr. 2011, Paris, Errance, p. 18-19.
- BEL V., CONCHE F.**
2003 : « La Céreirède », in VIAL J. (DIR.), *Le Montpelliérais*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. CAG, 34/3), p. 224-226.
- BEL V., DAVEAU I.**
2008 : « L'occupation du territoire autour de Lattara : quelques aspects mis en lumière par les fouilles récentes », *Gallia*, 65, p. 23-44.
- BERTUCCHI G.**
1992 : *Les Amphores et le vin de Marseille, v^e s. av. J.-C.-I^{er} s. apr. J.-C.*, Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à la RAN, 25), 250 p.
- BONUCCI E., GRAZZIANI G.**
1975 : *Comparative Thermogravimetric, X-Ray Diffraction and Electron Microscope Investigations of Burnt Bones from Recent, Ancient and Prehistoric Age*, Florence, Academia Nazionale dei Lincei, (série 8, 59, 5), p. 518-533.
- BOULOUMIÉ B.**
1990 : « Rites de l'âge du Fer, inhumation et incinération : le mobilier funéraire », in *Voyage en Massalie : 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud*, Catalogue d'exposition, Musées de Marseille, 19 nov. 1990-24 févr. 1991, Marseille, Édisud, p. 126-139.
- BOULOUMIÉ B., LAGRAND CH.**
1977 : « Les bassins à rebord perlé et autres bassins de Provence », *RAN*, X, p. 1-32.
- BOYER R., DEDET B., MARCHAND G.**
2006 : « L'aven sépulcral de Plérimond à Aups, Var (VI^e siècle av. J.-C.) », *Gallia*, 63, p. 171-209.
- BRUN J.-P.**
1999 : *Le Var*, Paris, MSH (coll. CAG, 83), 984 p.
- CAYN P.**
2010 : « Nîmes : bassin de Miremand », *BSR du Languedoc-Roussillon*, p. 73-74.
- CÉLIÉ M., DARDE D. (DIR.)**
2007 : *Mémoire du geste : les pratiques funéraires à Nîmes du Néolithique à l'époque romaine*, Catalogue d'exposition, Nîmes, Musée archéologique de Nîmes, 12 juill.-31 déc. 2007, Nîmes, École antique de Nîmes (coll. *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 27), 103 p.
- CHARDENON N., BEL V., MARCHAND G.**
2003 : « Découverte d'une sépulture du premier âge du Fer au lieu-dit la Céreirède (Lattes, Hérault) », in LANDES C. (DIR.), *Les Étrusques en France : archéologie et collections*, Catalogue d'exposition, Lattes, Musée archéologique Henri-Prades, 30 sept. 2002-31 janv. 2003, Lattes, IMAGO-Musée de Lattes, p. 132-134.
- COTTE C.**
1909a : « Découverte d'une œnochoé dans un tumulus de Provence », *L'Homme préhistorique*, 7, fasc. 7, p. 193-205.
1909b : « Découverte d'une œnochoé dans un tumulus de Provence », *L'Homme préhistorique*, 7, fasc. 9, p. 257-274.
1910 : « Les tumulus hallstattiens provençaux à vases grecs archaïques », *L'Homme préhistorique*, 8, fasc. 12, p. 353-368.
- COURTOIS J.-C.**
1968 : « Découvertes archéologiques de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer dans les Hautes-Alpes (1955-1967) », *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*, p. 19-144.
- DAVEAU I.**
2010 : « Lattes, la Cougourlude et Mas de Causse 2 », *BSR du Languedoc-Roussillon*, p. 125-129.
- DAVEAU I., DEDET B.**
2011 : « Découverte de tumulus à enclos du dernier quart du VI^e s. et du premier quart du V^e s. av. J.-C. dans la plaine languedocienne à Pérols (Hérault) » in BARRAL PH., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S., VILLARD A. (DIR.), *Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer, Actes du 33^e colloque international de l'AFEAF -II- Thème spécialisé, Caen, 2009*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (coll. Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté n° 883, série Environnement, Sociétés et Archéologie, 14), vol. 2, p. 297-302.
- DAVEAU I., PY M.**
À paraître : « Grecs et Étrusques à Lattes : nouvelles données à partir des fouilles de la Cougourlude », in ROURE R. (DIR.), *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale : hommages à Michel Bats, Actes du colloque international d'archéologie, Hyères-Palmiers, 15-18 sept. 2011*, Aix-en-Provence-Paris, CCJ-Errance (coll. BIAMA).
- DEDET B.**
1992 : *Rites funéraires protohistoriques dans les Garrigues languedociennes*, Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à la RAN, 24), 413 p.
1994 : « Pratiques funéraires et société au premier âge du Fer dans les Garrigues languedociennes », in *Actes du XXIV^e congrès préhistorique de France, Carcassonne, 26-30 sept. 1994*, Paris, BSPF, p. 175-189.
1995a : « Étrusques, Grecs et Indigènes dans les Garrigues du Languedoc oriental au premier âge du Fer : habitats et sépultures », in ARCELIN P., BATS M., GARCIA D., MARCHAND G., SCHWALLER M. (DIR.), *Sur les pas des Grecs en Occident : hommages à André Nickels*, Paris, Errance et Lattes, ADAM Éditions (coll. *Études massaliètes*, 4), p. 277-307.
1995b : « Une illustration de l'évolution des pratiques funéraires en Languedoc oriental à l'âge du Fer : la tombe de Font de la Vie à Saint-Bauzille-de-Montmel, Hérault, v^e s. av. J.-C. », *Gallia*, 52, p. 145-163.
2001 : *Tombes et pratiques funéraires protohistoriques des Grands Causses du Gévaudan*, Paris, éd. de la MSH (coll. DAF, 84), 356 p.
2003 : « Traces d'un culte des morts auprès des tombes protohistoriques du sud de la France », *Gallia*, 60, p. 217-220.
2004 : « Variabilité des pratiques funéraires protohistoriques dans le sud de la France : défunts incinérés, défunts non brûlés », *Gallia*, 61, p. 193-222.
2008 : *Les Enfants dans la société protohistorique : l'exemple du sud de la France*, Rome, École française de Rome (coll. de l'École française de Rome, 396), 400 p.
- DEDET B., GAUTHEY J.**
1994 : « La nécropole de Peyraube (Lamelouze, Gard) au premier âge du Fer », *DAM*, 17, p. 101-151.
2008 : « Tombe du deuxième âge du Fer à la Roussillonne, Nîmes, Gard », *DAM*, 31, p. 213-228.
- DEDET B., GAUTHEY J., PÈNE J.-M.**
1998 : « Le tumulus du premier âge du Fer de Pontel à Dions, Gard », *DAM*, 21, p. 109-131.
- DEDET B., LISFRANC R.**
2005 : « Les trois tombes du premier âge du Fer de Gallière à Montpellier (Hérault) », *DAM*, 28, p. 91-104.
- DEDET B., MAHIEU E., SAUVAGE L.**
1997 : « L'espace culturel et funéraire du premier âge du Fer de Vestric-en-Languedoc oriental (Vestric-et-Candiac, Gard) », *BSPF*, 94-4, p. 581-608.

DEDET B., MARCHAND G.

À paraître : *Armes et tombes de guerriers en Languedoc et en Provence (Bronze final IIIb et premier âge du Fer)*.

DEDET B., PAYA D.

2006-2007 : « La tombe du premier âge du Fer de Saint-Martin-de-Colombs à Fabrègues (Hérault) », *DAM*, 29-30, p. 25-32.

DEDET B., SAUVAGE L.

1998 : « Les enclos fossoyés du VI^e s. av. J.-C. aux Cauquillous (Montpellier, Hérault) », *BSPF*, 95-4, p. 565-580.

DUDAY H.

1981 : « Étude des restes osseux provenant de la nécropole de "las Peyros" à Couffoulens (Aude) », *RAN*, XIV, p. 54-70.

1989 : « La nécropole du Peyrou à Agde (Hérault) : étude anthropologique », in NICKELS A., MARCHAND G., SCHWALLER M. (DIR.), *Agde : la nécropole du premier âge du Fer*, Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à la *RAN*, 19), p. 459-472.

DUDAY H., DEPIERRE G., JANIN T.

2000 : « Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération : l'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France », in DEDET B., GRUAT PH., MARCHAND G., SCHWALLER M. (DIR.), *Archéologie de la mort : archéologie de la tombe au premier âge du Fer, Actes du XXI^e colloque de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 1997*, Lattes, éd. du CNRS (coll. MAM, 5), p. 7-29.

DUMOULIN A.

1958 : « Recherches archéologiques dans la région d'Apt (Vaucluse) », *Gallia*, XVI, p. 197-205.

FEUGÈRE M., NEWMAN C.

2010 : « Mobilier votif du Mas de Causse », in PERNET L., PY M. (DIR.), *Les Objets racontent Lattara*, Catalogue d'exposition, Musée Henri-Prades, Lattes, 16 oct. 2010-30 avr. 2011, Paris, Errance, p. 30-31.

GARCIA D., ORLIAC D.

1985 : « Mobilier d'une tombe du premier âge du Fer au lieu-dit les Faïsses à Mourèze, (Hérault) », *DAM*, 8, p. 151-154.

GARNIER B., GARNOTEL A., MERCIER C., RAYNAUD C.

1995 : « De la ferme au village : Dassargues du V^e au XII^e s. (Lunel, Hérault) », *Archéologie du Midi médiéval*, 13, p. 1-78.

GASCÓ Y.

1984 : *Les Tumulus du premier âge du Fer en Languedoc oriental*, Lattes, Fédération

archéologique de l'Hérault (coll. Archéologie en Languedoc), 246 p.

GRUAT PH.

2009 : « Une vaisselle de bronze indigène du premier âge du Fer caractéristique de la bordure méridionale du Massif central », in RICHARD A., BARRAL PH., DAUBIGNEY A., KAENEL G., MORDANT C., PININGRE J.-FR. (DIR.), *L'Isthme européen Rhin-Saône-Rhône dans la Protohistoire : approches nouvelles en hommage à Jacques-Pierre Millotte*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (coll. Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté n° 860, série Environnement, Sociétés et Archéologie, 13), p. 261-275.

GRUAT PH., DUDAY H., MARTY G.

1995 : « Tumulus des Barracs à Pierrefiche-d'Olt (Aveyron) », *DAM*, 18, p. 25-44.

HENRY E. (DIR.)

2003 : *Pérols : ZAC de l'aéroport*, DFS de diagnostic, Montpellier, SRA Languedoc-Roussillon.

HERVÉ M.-L.

2000 : *Bassin aval du Mas Neuf et fossé aval du Cadereau d'Alès, Nîmes (Gard)*, DFS, AFAN Méditerranée, Ville de Nîmes.

HUGUES C.

1962 : « Le grand tumulus du Serre des Fontaines (Saint-Géniès-de-Malgoirès, Gard) », *Ogam*, 14, 1, p. 9-12.

JANIN T., TAFFANEL O., TAFFANEL J., BOISSON H., CHARDENON N., GARDEISEN A., HERUBEL F., MARCHAND G., MONTECINOS A., ROUQUET J.

2002 : « La nécropole protohistorique du Grand Bassin II à Mailhac (Aude), VI^e-V^e s. av. n. è. », *DAM*, 25, p. 65-122.

KRAUSSE D. avec la collab. de**LÄNGERER G.**

1996 : *Hochdorf III. Das Trink- und Speiservice aus dem späthallstattzeitlichen Fürstengrab von Eberdingen-Hochdorf (Kreis Ludwigsburg)*, Stuttgart, Theiss Verlag (coll. *Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg*, 64), 1996, 502 p.

KROGMAN W. M.

1978 : *The Human Skeleton in Forensic Medicine*, Springfield, C. C. Thomas, 337 p.

LANDES CHR.

1988 : « Les découvertes archéologiques anciennes sur Lattes et ses environs », *Lattara*, 1, p. 57-63.

2003 : « Lattes étrusque », in LANDES CHR. (DIR.), *Les Étrusques en France : archéologie et collections*, Catalogue d'exposition, Musée Henri-Prades,

Lattes, 30 sept. 2002-31 janv. 2003, Lattes, IMAGO, p. 129-139.

LONG L., SOURISSEAU J.-C.

2002 : « Épave *Grand Ribaud F* (Giens) », in *Les Étrusques en mer : épaves d'Antibes à Marseille*, Catalogue d'exposition, Musée d'histoire, Marseille, 30 sept. 2002-31 mai 2003, Aix-en-Provence, Édisud, p. 55-62.

MAHIEU E., BOISSEAU B.

2000 : « La nécropole de Ventavon (Hautes-Alpes) : synthèse des différentes interventions et comparaisons », *DAM*, 23, p. 7-75.

MAILLÉ M., GASCÓ J., BELBENOIT V., CROS J.-P.

2011 : « Une tombe fortunée de l'âge du Fer auprès de menhirs : le site de Saint-Bauzille aux Verreries-de-Moussans, Hérault », *DAM*, 34, p. 127-129.

MANTEYER G.

1931 : « La tombe sacerdotale de Chavignières (vers 900 av. J.-C.) », *Bulletin de la Société d'Études historiques, scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes*, 37, 38, 39, p. 1-84.

MARCHAND G.

1982 : « Essai de classification typologique des amphores étrusques : la Monédière, Bessan (Hérault) », *DAM*, 5, p. 145-158.

MAZIÈRE F.

2002 : « Contribution des nécropoles du premier âge du Fer de la vallée de l'Orb (Hérault) à l'étude des pratiques funéraires et des dynamiques du peuplement protohistorique en Languedoc occidental », in CAROZZA L., DEDET B., PASSELAC M., VALDEYRON N. (DIR.), *Pratiques funéraires protohistoriques entre Massif central et Pyrénées, Actes du colloque en hommage à Jean-François Salinier, Puylaurens, 15-16 juin 2000*, Castres, Comité départemental d'archéologie du Tarn (coll. *Archéologie tarnaise*, 12), p. 121-151.

NEWMAN C. (DIR.)

2010 : *Mas de Causse, Lattes (Hérault)*, Rapport de fouille préventive, Montpellier, SRA Languedoc-Roussillon, 633 p.

NICKELS A., MARCHAND G., SCHWALLER M.

1989 : *Agde : la nécropole du premier âge du Fer*, Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à la *RAN*, 19) 498 p.

OTT M., BEL V., CHARDENON N., SÉJALON P.

2011 : « L'ensemble funéraire protohistorique de la "ZAC Mermoz" à Castelnau-le-Lez, Hérault (VI^e-IV^e siècles av. J.-C.) », in BARRAL PH., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S.,

- VILLARD A. (DIR.), *Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer, Actes du 33^e colloque de l'AFEAF, Caen, 2009*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (coll. Annales littéraires, 883, Série « Environnement, sociétés et archéologie », 14), p. 291-296.
- OZANNE J.-C., BLAIZOT FR.**
2002 : « Bollène (84), Pont de Pierre 2 Nord : un tumulus de terre du Bronze final IIIb », in *Archéologie du TGV-Méditerranée, Fiches de synthèse -2- la Protohistoire*, Lattes, éd. du CNRS (coll. MAM, 9), p. 471-478.
- PASSELAC M., RANCOULE G., SOLIER Y.**
1981 : « La nécropole de "Las Peyros" à Couffoulens (Aude) : découverte d'un nouveau groupe de tombes », *RAN*, XIV, p. 1-53.
- PERNET L.**
2010 : « Les bassins en bronze de Soriech », in PERNET L., PY M. (DIR.), *Les Objets racontent Lattara*, Catalogue d'exposition, Musée Henri-Prades, Lattes, 16 oct. 2010-30 avr. 2011, Paris, Errance, p. 16-17.
- PLATON R., PETITOT H.**
1994 : « Découverte d'un enclos circulaire sur la commune de Laudun », *Rhodanie*, 49, p. 27-30.
- PRADES H.**
1979 : « La fibule hispanique de la Cougourlude », *Journal communal de Lattes*, 7, p. 20-21.
- PY M.**
1978 : « Quatre siècles d'amphore massaliète : essai de classification des bords », *Figlina*, 3, p. 1-23.
1985 : « Les amphores étrusques de Gaule méridionale », in CRISTOFANI M., MOSCATI P., NARDI G., PANDOLFINI M. (DIR.), *Il Comercio etrusco arcaico*, Rome, Consiglio nazionale delle ricerche (coll. *Quaderni del Centro di studio per l'archeologia etrusco-italica*, 5), p. 73-94.
1988 : « Sondages dans l'habitat antique de Lattes : les fouilles d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (1963-1985) », in PY M. (DIR.), *Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes*, Lattes, ARALO (coll. *Lattara*, 1), p. 65-146.
1993 : « Amphores étrusques », in PY M. (DIR.), *Dicocer¹ : Dictionnaire des céramiques antiques (VI^e s. av. n. è.-VI^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattes, ARALO (coll. *Lattara*, 6), p. 28-29.
- PY M. (DIR.)**
1993 : *Dicocer² : Dictionnaire des céramiques (VI^e s. av. n. è.-VI^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattes, ARALO (coll. *Lattara*, 6), 624 p.
- PY M., ADROHER AUROUX A., SANCHEZ C.**
2001 : *Dicocer² : Corpus des céramiques de l'âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*, Lattes, ARALO (coll. *Lattara*, 14), 1306 p.
- PY M., LEBEAUPIN D.**
1992 : « Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard) -V- Les niveaux de la deuxième moitié du V^e s. av. n. è. sur le chantier central », *DAM*, 15, p. 261-326.
1994 : « Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard) -VI- Les niveaux du Bronze final au milieu du V^e s. av. n. è. sur le chantier central », *DAM*, 17, p. 201-265.
- PY M., VIGNAUD A.**
1998 : « Voie et habitat protohistoriques de Peyrouse à Marguerittes (Gard) », *DAM*, 21, p. 181-196.
- RANCHÉ C.**
2010 : « Castelnaudary : PRAE Nicolas Appert, tranche I, Villelongue, enclos et aqueduc », *BSR du Languedoc-Roussillon*, 2010, p. 24-25.
- RAYNAUD CL., ROUX J.-CL.**
1983 : « L'oppidum des Gardies à Pignan, Hérault », *DAM*, 6, p. 23-65.
- ROUQUETTE D., MICHEL M.**
1976 : « Une tombe protohistorique au Rec de Bragues à Florensac (Hérault) », *RAN*, IX, p. 203-209.
- SAUVAGE L. (DIR.)**
1998 : *Fosses du Néolithique final et de l'âge du Bronze, enclos fossoyés du VI^e s. av. J.-C., tombes, parcellaire et chemin antiques à Montpellier, chemin des Cauquillous (Hérault), ZAC Port Marianne, les Portes de la Mer I*, DFS de diagnostic et fouille d'urgence, Montpellier, SRA Languedoc-Roussillon.
- SCHERRER N.**
2011 : *ZAC du Parc de l'Aéroport : tranche II (Pérols, Hérault)*, Rapport de diagnostic, Montpellier, SRA Languedoc-Roussillon, 72 p.
- SÉJALON P.**
2007 : « Les pratiques funéraires à Nîmes de l'âge du Bronze et de la Protohistoire », *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, 27, p. 30-43.
- SÉJALON P., BEL V., BREUIL J.-Y., POMARÈDES H.**
2009 : « Définition et organisation des terroirs protohistoriques de Nîmes (Gard) de la fin du VI^e au I^{er} s. av. J.-C. », in BERTRAND I., DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J., MAGUER P. (DIR.), *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique, Actes du XXXI^e colloque international de l'AFEAF, Chauvigny, 17-20 mai 2007*, p. 153-180.
- SÉJALON P., DEDET B.**
2003 : « Trois enclos funéraires du V^e s. av. J.-C. au Mas de Vignole (Nîmes, Gard) », *DAM*, 26, p. 43-61.
- SOLIER Y., RANCOULE G., PASSELAC M.**
1976 : *La Nécropole de "las Peyros", VI^e s. av. J.-C., à Couffoulens (Aude)*, Paris, De Boccard, 117 p. (coll. Suppl. à la *RAN*, 6).
- TAFFANEL O., TAFFANEL J., JANIN T.**
1998 : *La Nécropole du Moulin à Mailhac (Aude)*, Lattes, ARALO (coll. MAM, 2), 393 p.
- VIGNAUD A.**
1999 : « Montpellier : ZAC Portes de la Mer III », *BSR du Languedoc-Roussillon*, p. 126-127.